



Malade, la démocratie locale ?

Manuel pour un mieux-être citoyen

Yann Crespel



Malade, la démocratie locale ?

Manuel pour un mieux-être citoyen

COORDINATION DU PROJET

Cédis

DIRECTION ET RÉDACTION

Yann Crespel

ÉDITO

Virginie Drapier, présidente du Cédis

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE

Tiphaine Ardouin

Julien Auboussier

Sylvie Barnezet

Isabelle Bizouard

Jean-François Caron

Ombelyne Dagicour

Valérie Dejour

Camille de Toledo

Charles Fournier

Laure Féret

Baptiste Lanaspèze

Lucille Lheureux

Marie Pochon

Marie Toussaint

Chloë Vidal

À Claire Grover, notre amie et collègue administratrice du Cédis, ancienne élue du 1^{er} arrondissement de Paris. Cet ouvrage lui est dédié, le sujet lui tenait tellement à cœur.

Directrice de publication : Virginie Drapier
Comité de rédaction : Cédis
Coordination : Guillaume Cros Cédis

Cédis
10 rue Chevreul
75011 Paris
www.cedis-formation.org
cedis@cedis-formation.org
Tél. : 01 41 58 52 40

le passager clandestin
www.lepassagerclandestin.fr
contact@lepassagerclandestin.fr

La démocratie locale est-elle malade? Cette question, que pose sans détour cet ouvrage, résonne avec une acuité particulière, à l'heure où la défiance citoyenne envers les institutions n'a jamais été aussi forte. Pourtant, loin d'être un constat d'impuissance, ce manuel se veut un outil de lucidité et d'action pour toutes celles et tous ceux qui – élus de terrain, quelle que soit la taille de leur collectivité, ou simples citoyens engagés – refusent de céder au fatalisme.

L'ouvrage s'adresse d'abord aux praticiens de la démocratie locale. Celles et ceux qui, au quotidien, s'efforcent de faire vivre des espaces de dialogue, d'écoute, de coconstruction. Mais il s'adresse aussi à un public plus large, à tous ceux pour qui la démocratie ne saurait se réduire à un rituel électoral, et qui aspirent à redonner sens et vitalité à l'action collective.

Sous la direction de Yann Crespel, spécialiste reconnu des questions de démocratie locale, cet ouvrage adopte une approche à la fois théorique et pratique. Il propose un véritable voyage au cœur des structures, des dynamiques et des imaginaires qui façonnent notre démocratie de proximité.

La première partie, «Comprendre», dresse une cartographie fine des fondements de la démocratie locale. À travers une métaphore organique – squelette, organes et tissus, flux et humeurs, inconscient –, elle explore les ressorts visibles et invisibles de la vie démocratique locale : de l'assemblée municipale aux mythes républicains, des délibérations aux émotions collectives. Car comprendre, c'est d'abord nommer, déconstruire, analyser les forces en présence pour mieux agir.

La seconde partie, «Agir», donne la parole à des élus, des chercheurs, des praticiens, qui partagent leurs expériences de terrain. Ces récits, ancrés dans des contextes variés – de Loos-en-Gohelle à Die, de Bordeaux à Yzeron –, témoignent d'un foisonnement d'initiatives locales où se réinventent les formes de participation, de gouvernance et de partage du pouvoir. Ici, l'intelligence collective n'est pas un slogan : elle se traduit par des dispositifs concrets, des expérimentations parfois fragiles mais toujours riches d'enseignements. Ce ne sont que des exemples parmi les nombreuses réalisations et expérimentations que nous ne pouvions pas toutes évoquer ici.

Enfin, les outils pratiques – l'«abécédaire de la démocratie locale» et le «baromètre Pestele» – ainsi que les annexes, viennent renforcer la dimension opérationnelle de l'ouvrage. Ils offrent aux élus des clés de lecture et d'action pour évaluer, animer et transformer les processus démocratiques dans leurs territoires.

Cet ouvrage s'inscrit dans une perspective qui considère que les défis écologiques, sociaux et démocratiques sont indissociables. Réinterroger nos pratiques de démocratie locale, c'est aussi repenser nos modes de vie, notre rapport au territoire, aux ressources, à l'autre. C'est œuvrer pour une démocratie plus vivante, plus résiliente, capable de répondre aux crises de notre temps.

Au-delà du constat d'une démocratie locale en souffrance, ce manuel se veut un guide pour son «mieux-être». Il invite à soigner nos institutions, à réhabiliter la parole citoyenne, à redonner sens à la délibération. Car si la démocratie locale est malade, elle reste porteuse d'un formidable potentiel de régénération.

À condition de s'en donner les moyens. Ensemble.

Virginie Drapier, présidente du Cédis

Édito.....	3
Avant-propos : la démocratie maux pour mots.....	7
Introduction : le mot est politique.....	12

1|COMPRENDRE.....15

Squelette : les fondamentaux de la démocratie locale.....	16
Peuple*.....	17
État*.....	20
Intérêt général.....	22
Famille.....	24
Organes et tissus : le maillage de la démocratie locale.....	28
Agora et assemblée.....	29
Cité et citoyens.....	31
Institutions*.....	33
Communs et communauté*.....	36
Flux et humeurs : le mouvement de la démocratie locale.....	39
Délibération.....	40
Gouvernance.....	42
Liberté.....	44
Émotions.....	45
Inconscient : les imaginaires de la démocratie locale.....	48
Représentation*.....	49
Universalisme.....	51
Idéologies*.....	53
Valeurs.....	55

2|AGIR.....59

Squelette.....	62
Charles Fournier : vivre en état permanent de démocratie.....	62
Loos-en-Gohelle : système et jeu collectif au cœur des transitions.....	64
Die : faire pays commun, un héritage à transmettre.....	68
La participation doit bousculer la démocratie.....	71
Regards croisés sur l'état de la démocratie locale.....	75

Organes et tissus	79
Lyon : faire du bien-être la boussole de l'action publique.....	79
Bordeaux : conscience démocratique, entre contrat local et intelligence collective.....	82
Poitiers : renouveler les assemblées pour un gouvernement local citoyen.....	85
Organiser la mutation écologique des territoires urbains.....	88
Flux et humeurs	91
Pouvoir local dans une commune rurale de 1000 habitants.....	91
Marie Pochon : porte-voix de toutes et tous, envers et contre tout.....	93
Grenoble : une seule démocratie pour une gouvernance partagée.....	96
Intercommunalité : la décision dans des institutions à commande politique sans fait majoritaire.....	99
Inconscient	102
Conscience partagée et démocratie du vivant.....	102
Mythes et faux-semblants de la démocratie locale.....	105
Dans l'accueil et l'espoir des métamorphoses.....	107
Outil 1 : Le baromètre Pestele	112
Outil 2 : L'abécédaire de la démocratie locale	114
Conclusion	116
Ressources	118
Remerciements	120
Annexe 1 : arsenal législatif de la démocratie locale en France	121
Annexe 2 : dispositifs de démocratie participative	123
Annexe 3 : liste (choisie) d'instances de la démocratie locale	124
Le Cédis	127
L'auteur : Yann Crespel	128

Les mots suivis d'un * ont été travaillés avec Philippe Pourtier, ancien directeur général des services en collectivités et connaisseur expérimenté de la fonction publique territoriale.

Avant-propos : la démocratie maux pour mots

Séparation et équilibre des pouvoirs, accès de tous à la délibération, liberté de dire, respect des droits fondamentaux et égalité devant la loi sont quelques briques constitutives de la démocratie. Or, les actualités forcent au constat : le droit, clé de voûte du pacte social, peine à maintenir l'équilibre ; les médias, quatrième pouvoir et fragile anticorps, perdent pied dans le flot incontrôlé de la désinformation. Partout dans l'occident démocratique, les digues lâchent : de redoutables mécaniques idéologiques altèrent nos conversations, les systèmes se désorganisent et nos mouvements se contraignent, les industries numériques imposent leurs diktats... et les contre-pouvoirs restent sidérés. Les attaques blessent, désorientent à en faire perdre la tête : le squelette de notre démocratie est atteint, les organes et tissus s'abîment, ce qui les irrigue et les nourrit est vicié, nos représentations et nos imaginaires se rétrécissent. Aucune dimension du corps démocratique n'est épargnée.

Évoquer un état de crise passager ne tient plus. Le risque est existentiel, l'intégrité du corps démocratique est en danger. Et ce n'est pas nouveau.

La démocratie a-t-elle seulement déjà existé (ou eu les moyens d'exister)? Dans la Constitution de 1958¹, la France se définit comme une « République indivisible, laïque, démocratique et sociale », soumise à un « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Nous rapprochons-nous seulement de ce présupposé constitutionnel? Quels citoyens ont réellement accès aux délibérations? Sommes-nous encore reliés aux idéaux républicains de liberté, d'égalité et de fraternité quand nos libertés sont sous surveillance constante, quand l'inégalité devient systémique, et que l'individualisme délie les solidarités?

Depuis son origine, la démocratie se définit plus facilement par la négative que par l'affirmation positive. Platon forgea sa philosophie pour éviter la décadence d'un régime dirigé par « un peuple ignorant soumis à ses passions ». « La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous », disait Winston Churchill, la déclarant indispensable. Entre la dépolitisation consumériste et individualiste et les revendications d'émancipation, la démocratie est sous tension permanente : elle n'en fait jamais assez ou en fait toujours trop ; elle est toujours en retard ou jamais assez réactive.

Au sommet de l'État, la centralisation gouvernementale et la bureaucratisation – renvoyant indûment au jacobinisme

1. Voir annexe 1 sur l'arsenal législatif de la démocratie locale.

français et ferment du présidentielisme de la Cinquième République – concentrent les pouvoirs. Au plus près des territoires, le partage opère le plus souvent (encore). La démocratie délibérative locale invente, cherche avec ténacité son expression, lutte pour exister et contribuer aux décisions stratégiques : partout les assemblées s’emplissent de citoyens décidés à prendre part aux délibérations, les réactions se multiplient, interpellant chaque strate du millefeuille administratif. Pourtant, force est de constater que l’épuisement gagne, quand les dispositifs se découplent de leurs objectifs premiers, quand les outils sont disponibles partout, mais sous (ou mal) utilisés, quand les intérêts individuels en viennent à renier l’intérêt général, dénaturant le cœur de l’action publique ; quand la logique de marché dévalorise et met à mal le patrimoine démocratique, quand les peurs défont les liens de confiance et sont cyniquement manipulées à d’autres fins, quand l’accélération de l’information devient une tactique d’étourdissement, quand la délibération effective déserte de nombreuses arènes... Le corps démocratique est malade.

Nous voilà face à nos responsabilités, celles traduites dans la part intime de nos renoncements individuels quotidiens, autant que celles liées à notre désengagement collectif de la chose publique (les deux pouvant difficilement être dissociées). L’heure est au soin et à l’action concertée. La *repolitisation* de notre démocratie locale s’impose, dans un exercice de responsabilité critique renouvelé – encore plus impérieux pour les élus actuels ou futurs de nos assemblées.

Avec son équilibre entre une partie «Comprendre» et une partie «Agir», cet ouvrage – adressé aux élus autant qu’aux citoyennes et citoyens engagés – est une invitation à sortir du prêt-à-penser pour considérer l’intégralité du corps de la démocratie locale mis à mal. Il relie un cadre théorique de réflexions à un panel d’actions, pour engager une conversation critique à bonne distance des caprices de l’actualité. L’heure est à oser la parole et peser ses mots jusqu’à les incarner. Les initiatives relayées en attestent : nombreux sont les individus – plus ou moins invisibilisés – attelés à tisser un patient maillage d’actions quotidiennes «aux coins de nos rues²» ; partout, des voies créatives et vertueuses sont arpentées, par toujours plus de femmes et d’hommes engagés, déterminés à ne laisser personne sans voix.

Né de rencontres, d’expériences de terrain et de lectures diversifiées, ce travail postule dès son introduction que le mot «est» le politique ; il se monétise ou se démonétise, s’active ou se

2. Lire Matthieu Angotti, *Agir ensemble au coin de la rue. Plaidoyer pour une résistance démocratique locale*, L’aube, 2025.

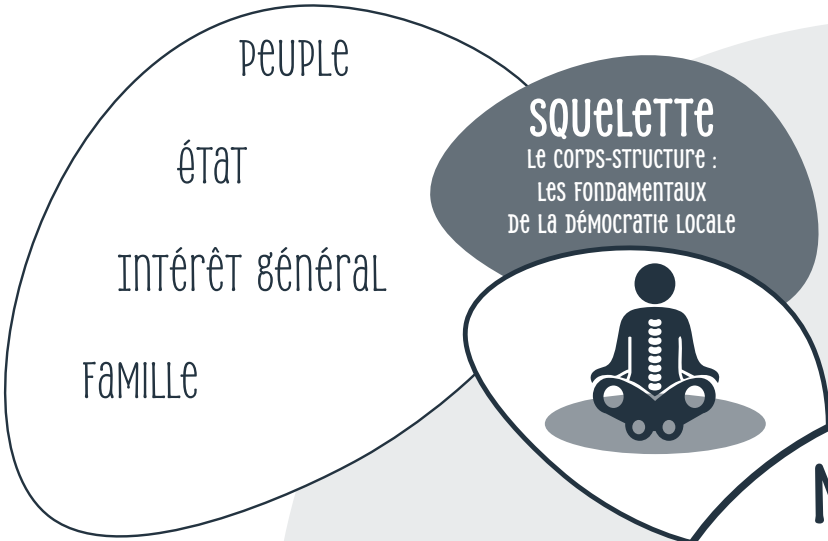
désactive, dans des jeux d'influence qui tendent souvent à les pervertir. Il rappelle l'urgence de retrouver des repères stables pour entrer dans l'agora aussi par la joute verbale, en s'émancipant des tutelles prédatrices – voire colonisatrices – du langage. Dans une subjectivité assumée et sans exhaustivité, ce guide à la fois théorique et pratique identifie des « mots-balises », les associe à des expériences vécues ; il n'apporte pas de réponses toutes faites, mais pose des questions et ouvre la voie au débat contradictoire.

Les mots-balises sont rangés selon quatre dimensions interconnectées, associées métaphoriquement au corps de la démocratie locale :

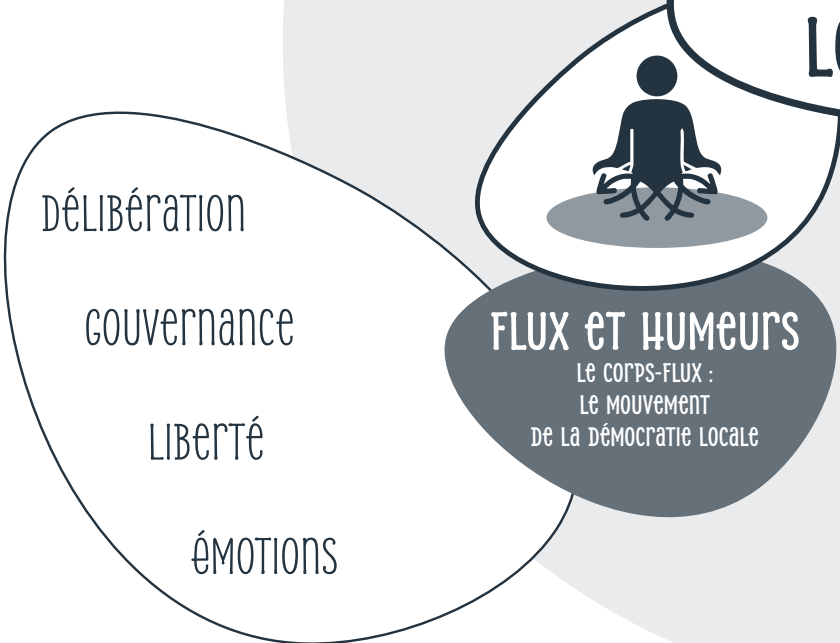
- l'entrée « Squelette » s'attache à rappeler certains fondamentaux de la démocratie locale,
- l'entrée « Organes et tissus » s'intéresse au maillage démocratique, à sa diversité et à ce qui l'anime strate par strate,
- l'entrée « Flux et humeurs » collecte ce qui fait mouvement, la circulation des énergies démocratiques,
- l'entrée « Inconscient » met en lumière les représentations et les imaginaires de la démocratie locale.

Rassemblés en un « abécédaire » partiel – et partial –, les mots investis sont à s'approprier. Il revient au lecteur de faire son propre assemblage, de les relier les uns aux autres – aussi avec les initiatives relayées en partie « Agir » –, de critiquer les choix faits. Le format ouvre vers l'ajout libre d'autres mots, en fonction de chaque enjeu ou situation spécifique.

Contribution collective autant que réflexion individuelle d'auteur, ce travail est une invitation à prendre soin de nous dans l'échange, à prendre soin de la démocratie locale et à ne pas nous laisser voler nos mots : ils guérissent.



Malade
La DÉMOCRATIE
LOCAL



Mieux-être Citoyen

organes ET TISSUS

Le CORPS-MULTIPLE :
Le MAILLAGE
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



AGORA ET ASSEMBLÉE

CITÉ ET CITOYENS

INSTITUTIONS

COMMUNS ET
COMMUNAUTÉ

ade,
ocratie
e ?



INCONSCIENT

Le CORPS-INVISIBLE :
Les IMAGINAIRES
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

REPRÉSENTATION

UNIVERSALISME

IDÉOLOGIES

VALEURS

Introduction : le mot est politique

Le travail sur le langage est rarement identifié comme une priorité dans les luttes démocratiques; la complexité de ses dimensions – à la fois cognitive, psychologique et sociale – pousse souvent à le délaissier. Or, nous pouvons le constater chaque jour : il n'existe pas de langage sans effets, imposer un mot, c'est imposer un cadre interprétatif et performatif, à la fois théorique et pratique. En ce sens, le mot *est* politique.

Les grands discours d'orientation d'après la deuxième guerre mondiale restent pétris des énergies de la Résistance; les Trente Glorieuses s'en sont imprégnées pour imposer des utopies réparatrices. Le service de l'intérêt général s'est incarné dans les politiques publiques de la santé, de l'éducation ou du social venant panser les maux d'une société traumatisée³. Mais dès les années 1960, le rêve est trahi, la société du spectacle déploie ses codes. Dans les années 1980, les règnes de l'argent et du divertissement finissent d'écorner les utopies, s'imposant comme des finalités majeures. Avec la mondialisation, la financiarisation de l'économie et le développement des grandes entreprises, l'industrie et la science sont délaissées, les écoles de commerce imposent leur pouvoir d'attraction; les élites se forment au management, au marketing ou à la gestion financière. Les envies changent dans un doux effet de ressac.

Dans la cité, les médias imposent les mots de l'entreprise, puis l'entreprise plie devant la langue de la finance, et la finance, appuyée par les révolutions technologiques successives, imprègne un à un les pans de la société. La sphère marchande gonfle bien au-delà de la seule économie, et aucun secteur de l'action publique n'échappe aux incitations à une maîtrise de la «chaîne de valeurs», à une «bonne gestion», à une «gouvernance agile» ou à un «management» efficace. À partir des années 2000, des cohortes de cabinets de conseil et de coachs investissent les entreprises privées comme publiques, jusqu'à imprégner aujourd'hui chaque organe de la «start-up nation».

Mot à mot, les pratiques et usages des modes de pensée dominants – aujourd'hui principalement économiques et financiers – imposent leurs lois et se déploient dans une *nouvel langue* assortie, qui ne se contente plus des marges, pour toucher au cœur. C'est à l'intérieur même du langage que se joue en ricochet la construction de nos politiques publiques.

En sommes-nous seulement conscients? Peut-être, mais les réactions tardent. Les doléances décortiquées du mouvement des Gilets jaunes l'attestent⁴ : pour une grande part

3. Voir le travail sur l'entrée intérêt général dans le chapitre «Squelette».

4. L'entretien avec Marie Pochon, députée écologiste et sociale de la Drôme, est à retrouver dans la partie «Agir» de l'ouvrage. L'Assemblée nationale a voté le 11 mars 2025, six ans après le mouvement, pour la publication des cahiers de doléances.

de la population française, un dégoût des jeux d'illusionnistes de l'économie financiarisée s'est installé. Les slogans contre l'«argent roi», les «multinationales prédatrices» ou les «banques voleuses» décorant les banderoles sont le reflet d'un rejet populaire des élites économiques (et politiques), du constat partagé d'une perte de contrôle démocratique sur l'économie, de la contestation des injustices fiscales, du sentiment de sacrifice des travailleurs sur l'autel du capitalisme financier. En perdant ses mots, la démocratie perd son sens.

Pouvons-nous alors réussir à reprendre démocratiquement la main par la force du langage? Le défi est de taille. Le relever – nous rappelle l'universitaire Julien Auboussier – dépend de notre capacité à nous réapproprier le triple pouvoir des mots⁵ :

- Nommer, d'abord : «Au début était le Verbe», et dire, c'est faire exister. C'est assumer un positionnement responsable au centre de la cité. Parler de crime d'«écocide», du risque «éco-terroriste», ou de l'angoisse d'«écoanxiété», c'est activer les controverses, c'est se placer au cœur des engagements et des causes. Et une controverse se doit d'être tranchée.
- Agir ensuite. Le discours est par nature performatif. Qu'est donc un citoyen? Qu'est-ce qui le distingue d'un *honnête* citoyen? Quand certains mots s'imposent par la décision de quelques dirigeants et de leurs communicants, que leur opposons-nous? Souvent bien peu de résistance. Or, le mot a une influence normative, il s'inscrit dans des cadres sociaux, culturels, écologiques, politiques ou économiques.
- Relier, enfin. À travers les mots, c'est le lien qui se tisse, ce sont nos appartenances qui s'articulent d'une représentation à l'autre. Quand le mot «transition» s'inscrit dans le nom du ministère de la *Transition* écologique en 2017, c'est un projet collectif de changement de société qui s'affirme.

Par la confrontation des discours, nous ouvrons des voies de dialogue et fabriquons nos communs. Reprendre le pouvoir sur les mots est un chantier complexe et impérieux. Avec ce *Manuel pour un mieux-être citoyen*, nous tentons de prendre de la hauteur sur nos facilités de penser et sur nos modes d'agir, avec la conviction que s'émanciper des tutelles «coloniales» du langage – en revendiquant nos fondamentaux démocratiques – ne peut qu'être salutaire pour nos capacités collectives à inventer l'avenir⁶.

5. Propos tirés d'une conférence donnée en août 2024 par l'universitaire Julien Auboussier aux élus écologistes de la métropole de Lyon.

6. Les chantiers autour du langage inclusif viennent prolonger cette réflexion. Ils influent sur la démocratie locale, en portant l'ambition de refléter partout la diversité des identités dans une société en mutation, contestant la domination d'une majorité implicite.

Rééquilibrer entre *logos* et *mythos*.
Propos échangés avec Mohammed Taleb, philosophe

Le langage est le lieu où les humains s'expriment, disent leurs rapports à l'autre, où ils font culture et habitent le monde. Au-delà de l'invention de la démocratie, la leçon des philosophes grecs nous enseigne que l'ensemble des productions littéraires peut être regroupé en deux familles langagières qui répondent chacune à des besoins et des orientations spécifiques. Ces deux régimes langagiers sont égaux et complémentaires. Ils disent notre relation au monde et sont, tous les deux, des espaces de fabrique du sens.

Le *logos* est polarisé par une quête de savoirs. Sa matière première est le concept et la rationalité. C'est à travers lui que l'investigation du monde va s'opérer (par un traité de physique quantique ou de médecine, autant que par un texte juridique ou d'économie politique).

La matière première du *mythos* est le symbole et la représentation. L'horizon de l'imagination se traduit dans les contes, les légendes, les fables, et les récits de toute sorte.

Nul besoin de choisir son camp entre *logos* et *mythos*. Mais la rupture entre les deux régimes de langage fait surgir de graves pathologies, individuelles ou collectives : lorsque le *mythos* exerce une emprise sans partage, de dangereuses dérives identitaires ou ethniques s'installent ; avec l'avènement du capitalisme comme civilisation, le *logos* a pris tous les pouvoirs. Marx analyse l'«aliénation», la «réification», le «fétichisme de la marchandise», quand Weber parle de «désenchantement du monde». Dans notre modernité, le *mythos* s'est appauvri, réduisant le monde à une juxtaposition d'objets séparés. L'heure est à colmater la brèche.



COMPRENDRE

PEUPLÉ
ÉTAT
FAMILLE
INTÉRÊT GÉNÉRAL

SQUELETTE

LE CORPS-STRUCTURE :
LES FONDAMENTAUX
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



Sans essentialiser ni réduire la démocratie, l'approche métaphorique par le corps aide à en distinguer les dimensions. Avec l'image du squelette (ou de la colonne vertébrale), est abordé :

- Ce qui tient et structure. Ce sur quoi s'accrochent les dispositifs, ce qui innerve, rattache et facilite les circulations.
- Ce qui articule les cadres et les contraintes, ce qui fait jouer ensemble les différentes strates – une vertèbre soutenant l'autre.
- Ce qui porte la stabilité et la robustesse, ce qui garantit une rigidité interne sécurisante nécessaire à la vie politique – à l'opposé des armures externes.
- Enfin, dans le processus de décomposition, les os du squelette sont ce qui reste et qui laisse des traces pour les générations futures.

Substance du mot

Hier comme aujourd'hui, le mot «peuple» a une forte puissance mobilisatrice. La polysémie du terme, tel que le définit l'Académie française, reflète son ambivalence contemporaine. Le *populus* latin renvoie au groupe politique, support de l'organisation sociale. Au XIX^e siècle, son acception évolue en suivant la structuration de la nation : le mot peuple désigne alors les humains constitués en entité politique vague, sur la base d'un territoire, d'histoires, de coutumes et de cultures. Défini en opposition à l'élite, le peuple s'assimile à la foule constitutive de la nation.

Le mot en tension

Le développement actuel des populismes joue sur cette ambivalence première entre la foule et le groupe constitué. Le peuple est la brique fondamentale de la construction démocratique, qui porte sa fragilité dans le jeu des démagogies, et qui sert facilement d'assise aux «populistes». Loin de la réalité des aspirations et des besoins populaires, les jeux de posture s'installent pour la défense des intérêts des plus modestes. Les dirigeants des partis – souvent catégorisés à l'extrême bord de l'échiquier politique – utilisent cette ambivalence en prétendant défendre, eux seuls, le «vrai peuple», contre les assertions d'élites qui détourneraient les outils politiques à leurs seuls profits.

Le «bon» peuple renvoie à l'idée d'un peuple pur qui serait préservé des mauvais éléments, des corps étrangers. Au niveau local, ceux qui ne sont pas d'ici, les vagabonds ou les migrants, inquiètent. Leur arrivée émeut et il est presque inconcevable, sans un récit ou un lien familial, de les voir s'établir. La frontière nationale reconduit cette pratique du récit à une échelle nouvelle, activant d'autres mémoires. Depuis la construction des États-nations au XIX^e siècle, chaque roman national fait appel à des fantasmes de fondateurs héroïques, à de longues histoires ayant traversé les millénaires. Dans l'enceinte nouvelle et abstraite des frontières, le peuple dispose de son identité, à soustraire aux influences malsaines ou corruptrices d'un extérieur dangereusement fantasmé. Des barrières plus insidieuses viennent compléter la ligne lointaine de la frontière, imaginée suivant un fleuve ou la crête d'une haute montagne, dans une logique de bascule visible.

Au cœur même de chaque cité, une place pour les autres subsiste : pour les « gens du voyage », pour ceux invités à exercer des métiers indignes et pour toute la gamme de ceux qui diffèrent. Leur catégorisation à la marge du *vrai* peuple s'enracine et se justifie via des protocoles administratifs et des théories scientifiques ; les schémas départementaux d'accueil sont obligatoires depuis la loi Besson de 2000, et sous prétexte d'ordre public, la normalisation des mobilités conduit à une marginalisation institutionnalisée des modes de vie nomades. Qui s'invite dans la démocratie ? Qui n'y est pas accepté ? Les éliminations régulières, les expulsions, la constitution de ghettos ou de réserves se succèdent à tous les niveaux du territoire : plus l'emprise centrale du pouvoir s'affirme, plus se systématisent cette logique de catégorisation excluante.

Revenir sur la base populaire de la démocratie amène à interroger cette tension entre la vision d'un peuple « pur » et des pratiques administratives et historiques d'exclusion. L'instauration et l'affirmation de l'État-nation impliquent la création d'un peuple national. Les débats sont depuis incessants et les mots utilisés par le Rassemblement national – en renvoi aux identitarismes, au nationalisme ou au patriotisme – font désormais l'objet de reprises médiatiques et politiciennes systématiques. En les réduisant à leur expression la plus simple, ils évoquent la possibilité d'une expression transparente du peuple, pourvu qu'il s'agisse du *bon* peuple. Or, au lieu de questionner les conditions et les possibilités de cette expression, leurs réflexions s'arrêtent à la question : qui exclure pour rendre le peuple « bon » ? À chaque étape du processus électoral, les obstacles et les formalités sont multipliés contre toute universalité du suffrage (difficulté d'inscription des jeunes, absences de convocations, inscriptions factices de retraités, listes obstruées, barrières numériques, etc.⁷). Si les opérations publiques localisées intensifient les contrôles sur les identités, la complexité d'accès au vote, elle, ne se réduit pas.

Au niveau local, la déclinaison du « bon peuple » trouve son écho chez l'habitant « riverain ». Procès en incivilités, nuisances, viennent percuter la « bonne vie » du riverain *honnête*. Et il appartient à la puissance publique locale de résoudre ses maux et problèmes pour assurer sa tranquillité. Pendant ce temps, le riverain se refuse à toute expression politique : il incarne la « majorité silencieuse » retranchée. Tout comme le *bon peuple*, la notion de riverain se définit par la négative : elle porte d'abord l'exclusion de ceux, habitants du même territoire, qui sont autres qu'eux.

7. Se référer aux rapports de l'Insee sur la démocratie électorale, à ceux de l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) sur la sous-inscription ou sur les jeunes primo-votants, aux enquêtes des chercheurs en sciences politiques Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen sur l'obstruction et l'obsolescence des listes électorales dans les quartiers populaires, etc.

Or le peuple est multiple et divers, et tous (hommes, femmes, sédentaires, nomades, adultes, enfants, propriétaires, locataires, sachants, illettrés, riches, pauvres, riverains, délinquants, voisins, vagabonds...) ont voix au chapitre dans le gouvernement de la cité.

Le peuple selon Jacques Rancière

Ni entité stable ni communauté homogène, le peuple est un sujet politique conflictuel et éphémère qui émerge par des actes de rupture avec l'ordre inégalitaire. Jacques Rancière rejette les visions romantiques ou identitaires du peuple : il est contre le populisme qui considère le peuple comme une essence (une « âme nationale »), contre le républicanisme qui prend le peuple pour un corps uni (la « volonté générale » de Rousseau). Le peuple est une lutte contre les exclusions, un dissensus permanent. Le peuple est toujours deux choses à la fois : une fiction oligarchique et une force de subversion.

Le peuple de Jacques Rancière n'est pas une catégorie sociologique (les pauvres, la classe ouvrière), mais une force de désordre, composée de ceux qui n'ont pas de place dans le système (les « sans-part ») et qui la réclament ; il est un opérateur d'égalité, existant quand des exclus contestent les hiérarchies (riches/pauvres, savants/ignorants). Le peuple n'est pas une réalité, mais un acte : celui qui brise le consensus en affirmant que tous sont égaux.

Questions et pas de côté

- Les débats sur la « montée des populismes » relancent les réflexions sur la diversité des conceptions du « peuple », chacune influant les décisions publiques locales. Est-il à considérer comme un groupe ethnique homogène (groupe organique excluant), comme un corps civique (citoyenneté), comme une masse ou comme une classe ?
- Les représentants élus sont-ils prêts à renoncer, au moins partiellement, à leur monopole de gouvernance et à reconnaître la capacité du peuple à s'autogouverner, à décider par lui-même, parfois en dehors ou à l'encontre des institutions établies ?
- Hors de la seule gestion quotidienne ou des concertations réglementaires, la démocratie locale est-elle outillée pour intégrer le dissensus et le conflit comme des expressions légitimes de la souveraineté populaire, plutôt que comme des menaces à contenir ?
- Si certains stigmatisent une écologie « sans le peuple », peut-on seulement revendiquer raisonnablement une écologie *par et pour* le peuple ?

Substance du mot

«Nous n'avons pour penser l'État qu'une pensée d'État», rappelle le sociologue Pierre Bourdieu. Le concept d'État est au centre de la philosophie politique et des sciences politiques modernes et contemporaines. L'État est l'opérateur suprême, la tutelle ultime de l'exercice du pouvoir. Il est une organisation fonctionnant selon un ensemble de règles. Il définit des modalités d'action aboutissant à un ordre légitime et légal. «Autorité souveraine qui, par l'exercice de ses pouvoirs, représente et garantit l'unité et le fonctionnement d'une société sur un territoire défini» : cette définition du dernier dictionnaire de l'Académie française donne à voir les redondances d'une définition du pouvoir par le pouvoir, en mêlant une suite de concepts, qui tous peuvent faire l'objet de remises en cause.

Prolongement : l'état de droit en question

C'est par l'état de droit que s'ancre la légitimité des gouvernants à toutes les échelles. Les normes collectives – au premier rang desquelles la constitution – fondent le pacte social, et sont une condition de la stabilité politique autant que de la liberté des individus à habiter et vivre ensemble. Les règles communes sécurisent et garantissent la liberté et la pluralité, dans un équilibre des pouvoirs entre le législatif qui élabore la loi, l'exécutif qui la met en application et le juridique qui contrôle et sanctionne.

Bien sûr les frontières entre les trois pouvoirs restent poreuses et les jeux d'influence ne peuvent être niés. Pour autant, les mêmes règles s'appliquent à tous et l'indépendance de la justice est une condition non négociable à l'exercice de la citoyenneté républicaine.

Que nous enseigne la remise en cause médiatique et politique des décisions de justice envers les responsables politiques, invoquant une soi-disant volonté populaire ?

Le mot en tension

Nombre de traditions critiques et progressistes questionnent fondamentalement le rôle et la fonction de l'État. L'anthropologue Pierre Clastres s'interroge sur l'existence des «sociétés sans État». Marx et Engels prophétisent l'avènement d'un État réduit à un appareil de maintien d'un ordre de domination. La tradition sociologique articule l'État et la violence, etc. La Cinquième République installe un État fort, décentralisé à la marge, tout en rappelant le fondement étatique de toute forme d'exercice de pouvoirs. Elle se dote d'une infrastructure peu compatible avec l'exercice de formes locales de pouvoirs

(même si les lois de décentralisation⁸ du début des années 1980 – sans le remettre en cause – atténuent ce tropisme). La simplification des normes, l'autonomie relative des collectivités, la définition conjointe des options de dépenses publiques articulent l'échange politique et symbolique entre État, région, département, commune et groupement de communes.

Le code de l'urbanisme régit l'usage du territoire et renvoie sans cesse à une subsidiarité de la responsabilité. Qui pour interdire? Qui pour rendre potentiellement durable l'usage des sols? Qui pour nier l'arbitraire à court terme des projets de consommation, de prédation ou de développement? La simplification des normes, sans cesse vantée, inverse cette matrice : toute initiative serait bonne et ne devrait appeler l'intervention de l'État qu'à la marge, et ce à toutes les échelles. Certes, le maire connaît sa commune et ses habitants, mais il peut aussi – pas moins que le préfet – se trouver confronté à des conflits d'intérêts, sans qu'il y ait malice ou enrichissement.

Dans une perspective politique encore, l'autonomie des collectivités est tout à la fois affirmée et infirmée dans la Constitution, dans la tradition et surtout dans la pratique. À Poitiers, installée dès l'arrivée au pouvoir de l'équipe municipale, l'Assemblée populaire et citoyenne⁹ a vite pris un rôle dans le processus décisionnel. Non sans friction directe avec la préfecture qui en a contesté la légitimité. Dès que l'élu local ouvre des espaces de conflictualité directe avec l'État – sa tutelle ou son «supérieur hiérarchique», – il se retrouve face à des freins et à des écueils, voire face à des interdits absolus.

Par la raréfaction artificielle de l'argent public et par le renforcement continu du contrôle des ressources fiscales des collectivités, l'État prive de moyens d'action les assemblées locales qui finissent par n'être plus que des chambres d'enregistrement de fragments délégués (et «démonétisés») de l'action publique. Les assemblées se retrouvent chargées de gérer la pénurie et de la rendre plus acceptable. Insatisfaisant et triste rôle.

Questions et pas de côté

- Oublions-nous que l'État c'est d'abord et avant tout, nous, le collectif des citoyens ; que c'est un outil de l'action collective? Quand l'État agit, nous agissons. Dans une société clivée où il est bien compliqué de faire la part des choses et de distinguer entre le vrai et le faux, comment installer «la vérité» en incontournable pilier de la démocratie?

8. Nous distinguons ici la décentralisation, quand l'État délègue sa compétence en la transférant aux collectivités territoriales, et la déconcentration, quand l'État garde sa compétence, mais transfère sa mise en œuvre à ses agents locaux.

9. Voir à ce propos l'entretien avec Ombelyne Dagicour, adjointe à la maire de Poitiers.

- Qui contrôle qui et quoi? Les jeux politiques aux différents niveaux de l'appareil d'État – déclinés en rentes de situation dans les arènes locales – animent des confrontations idéologiques qui invalident souvent l'action locale. En jouant au besoin des rapports de force, n'est-il pas temps d'imposer – par un droit à la participation par exemple – une nouvelle phase de décentralisation des pouvoirs?

Intérêt général

Substance du mot

«Finalité ultime de l'action publique», il fut un temps après la deuxième guerre mondiale où l'intérêt général incarné par une poignée de résistants actifs – émergeant de l'immense majorité passive – orientait la fabrique des politiques publiques, avec notamment la mise en place :

- d'un système de protection sociale fondé sur la solidarité nationale offrant un accès universel à la santé, aux retraites et aux allocations familiales,
- d'une démocratie économique nourrissant la planification de reconstruction ou les nationalisations stratégiques,
- d'une école gratuite, laïque et obligatoire, et des politiques culturelles émancipatrices érigeant la culture et l'éducation populaire en biens communs,
- d'un équilibre recherché des pouvoirs ouvrant les droits des travailleurs et institutionnalisant le dialogue entre les syndicats, le patronat et l'État, etc.

Le mot en tension

Après les traumatismes de la guerre, la délibération collective pansait les plaies, redéfinissait un pacte de société ancré sur des principes de solidarité et d'émancipation. Partout, le service de l'intérêt général justifiait de s'engager pour une cause devenue croyance presque sacrée : l'action publique portait le bien commun pour l'ensemble de la société.

Or, tout se nuance, et si l'après deuxième guerre mondiale est souvent célébrée comme une période de progrès social et de paix relative, c'est aussi la période de la guerre froide et de son climat de peur et de polarisation idéologique. C'est aussi l'amplification d'une croissance extractiviste accélérant la destruction des écosystèmes et posant les bases des crises environnementales actuelles. C'est, enfin, l'installation d'une technocratisation de la politique et d'un culte du progrès, d'un

ordre productiviste et normatif qui marginalise facilement les voix dissidentes ou alternatives. L'intérêt général aujourd'hui reste bien en peine d'irriguer la fabrique locale des politiques publiques. Les acquis démocratiques sont trop souvent instrumentalisés pour légitimer des décisions au service d'intérêts corporatifs, financiers ou d'intérêts particuliers qui marginalisent les revendications citoyennes.

Les institutions démocratiques se retrouvent capturées par des jeux de compétition court-termistes, réduisant l'espace d'une délibération authentiquement collective. Sous les assauts de la rationalité marchande, l'intérêt général se trouve réduit à une logique d'adaptation aux impératifs économiques et technologiques. Les logiques de rentabilité, d'évaluation chiffrée et de concurrence détournent partout des missions de justice sociale, de solidarité ou d'égalité territoriale. Par souci de «marketing territorial», les collectivités locales entrent en concurrence pour attirer les investisseurs, les touristes ou les classes moyennes supérieures, dans un abandon des quartiers populaires ou des zones rurales jugées non rentables. Les services publics des transports sous privatisation partielle favorisent des opérateurs qui optimisent les lignes rentables au détriment de l'égalité d'accès. Les exemples peuvent être multipliés. L'idée de bien commun se retrouve subordonnée à une vision managériale et concurrentielle, où les individus sont incités à s'«adapter¹⁰» en permanence aux mutations du marché, au détriment d'une réflexion collective sur les finalités politiques partagées.

L'instrumentalisation de l'intérêt général vide la démocratie de sa substance : elle remplace les débats sur la justice sociale ou sur l'adaptation sociétale, par une optimisation technocratique des comportements individuels (et toutes les formes de dématérialisation y concourent). L'effacement des espaces de délibération citoyenne au profit d'experts et de mécanismes de gouvernance alignés sur des critères de performance économique et des soucis de retour sur investissement fragilise encore plus les institutions démocratiques. Dans de nombreuses métropoles, par exemple, les décisions majeures en matière d'aménagement du territoire, de mobilité ou d'attractivité économique – qu'il s'agisse de projets d'écoquartiers, de quartiers d'affaires ou de zones d'activités – sont souvent prises par des agences techniques, des cabinets de conseil ou des comités d'experts, sans véritable consultation des assemblées participatives locales.

Bien sûr, les lignes de force s'entremêlent et les réactions sont nombreuses. Les rapports de pouvoir jouent de mouvements croisés. À Grenoble, la mobilisation citoyenne a ainsi conduit

10. Lire les travaux de Barbara Stiegler sur le sujet, et son essai «*Il faut s'adapter*». Sur un nouvel impératif politique, Gallimard, 2019.

à la remunicipalisation du service de l'eau en 2001, à travers la création de la régie municipale Eau de Grenoble Alpes, opérateur public géré de façon participative. La défense de causes transversales (justice climatique, préservation environnementale, droits sociaux) ouvre à une résistance active face aux intérêts privés dominants.

L'intérêt général, porté par une démocratie plus directe, émerge non pas de consensus imposés, mais de négociations entre groupes aux aspirations divergentes. C'est dans le conflit politique et la réappropriation citoyenne des institutions que s'équilibrent les rapports entre intérêts individuels et collectifs.

Questions et pas de côté

- Avant de se laisser réduire à une définition arrêtée, l'intérêt général est d'abord un processus. Quel en est alors le mécanisme de construction? Qui a la légitimité de le définir? Est-il le reflet de l'opinion de la majorité? De l'opinion des plus experts? Quels modes de prises de décision choisir pour en renouveler l'approche (dans une tension entre les réflexes autoritaristes et les aspirations à l'autogestion)?
- Les mesures écologiques, les taxes et restrictions, heurtent frontalement certains intérêts individuels ou sectoriels. L'intérêt général est-il seulement compatible avec les impératifs écologiques, intégrant les limites planétaires et la justice intergénérationnelle? Sans rupture avec le totem de la croissance infinie, comment prioriser des politiques publiques radicales – visant transition énergétique et sobriété –, pour un projet de société écologiquement viable et socialement acceptable?



Substance du mot

Comment dissocier le gouvernement de la cité des cercles familiaux? Élus ou non, nous sommes habitants, usagers, citoyens, mais surtout père, mère, frère, sœur... Espace originel de nos socialisations et de confrontation aux jeux de domination, la famille détermine nos capacités à faire société. Quand elle n'est pas altérée par l'ombre des pires violences¹¹, elle est pour beaucoup un lieu de protection, d'aspiration à la justice et à l'égalité, à la coopération et à la solidarité, un réservoir d'énergie et un garant des équilibres. Quelle qu'en soit la forme, elle est le creuset de nos engagements.

11. Voir le travail autour du mot «institution»

Nous héritons de l'Antiquité un modèle familial nucléaire organisé par cercles concentriques. Au centre, le noyau parents-enfants. Plus loin, les animaux nourriciers. Dans un autre cercle, les agents de service, antiques esclaves du foyer placés sous l'autorité du *pater familias* (devenus par la force de la technique les robots électroménagers si utiles à nos quotidiens). Ailleurs seulement gravite la sphère des autres parents et des relations proches. Ce modèle européen de la famille, implicite à l'organisation sociale, valorise les logiques constitutives des diverses formes de gouvernement (l'autorité centralisée, la reproduction des rôles et la stabilité, etc.). Il est en phase de transformation radicale.

Le mot en tension

Deux enjeux majeurs aident à comprendre la mutation en cours : la moralité et l'autorité. Sur la moralité d'abord, nombre de barrières tombent, à l'instar de celle de l'inceste et de la pédocriminalité, agissant indirectement sur les mécanismes d'institutionnalisation. Dans le rapport à l'autorité, sur nombre de champs, les parents – et les institutions – ne font plus autorité ou dans des formes rétractées. Les jeunes générations baignent dans l'économie digitale. Cibles beaucoup plus intéressantes que les adultes pour l'économie de l'attention, enfants et adolescents font face à de nouvelles figures d'autorité – algorithmes, plateformes, influenceurs – qui détournent leur processus de socialisation hors des sphères traditionnelles de la famille, de l'école ou des institutions civiques¹². Loin de toute responsabilité éducative (ou politique), un court-circuit s'opère, imposant des modèles de comportement, de désir et de pensée dictés par les logiques marchandes des industries numériques et culturelles, transformant les relations et ouvrant à de nouveaux enjeux de contrôle, d'exposition et de dépendance aux écrans.

L'intime familial se politise, et l'idée même d'héritage moral ou de devoir filial cède devant les aspirations individuelles à l'émancipation ou à la réparation. Le questionnement public relayé dans les tribunaux et par les médias fragilise les loyautés implicites, et oblige à repenser les liens familiaux non plus comme des obligations sacrées, mais comme des relations à construire autrement. Un brouillage des rôles et des repères crée de nouvelles libertés, mais aussi de nouvelles fragilités dans la définition des relations.

La transmission n'est plus sacrée. Trop souvent soumis aux jeux de domination plutôt que promoteur de mécanismes de capacitation et de soin, l'État joue en eau trouble et contribue à

12. Nous nous inspirons là des travaux du philosophe Bernard Stiegler et du collectif *Internation*, dans *Bifurquer*. Les liens qui libèrent, 2020.

amoindrir la force de résilience de la famille. L'impôt – notamment l'impôt sur le revenu fondé sur le foyer fiscal – reste structuré autour d'un modèle familial traditionnel (couple marié, enfants à charge), ce qui devient incohérent avec l'évolution de l'individu-sujet, de plus en plus autonome, pluriel et émancipé des normes familiales. Les logiques fiscales collectives et les formes contemporaines d'appartenance sociale s'affrontent. Les écarts de répartition des richesses se creusent dans des tactiques d'accaparement et les dettes intergénérationnelles s'accumulent, obérant les capacités d'agir sur les grands défis (écologiques et économiques, sociaux et démocratiques). Soumise aux assauts de la modernité capitaliste et individualiste, la famille régresse et lutte pour rester l'espace refuge nécessaire à chacune et chacun.

Du privé au public, la famille est politique

Dans *Faire famille. Une philosophie des liens* (Allary, 2023), Sophie Galabru explique que la famille est le premier lieu d'apprentissage de la démocratie. Elle développe ainsi un parallèle entre démocratie politique et relations familiales :

1. La famille est comme une microsociété où s'expérimentent l'écoute et le partage du pouvoir.
2. L'autorité parentale doit être «horizontalisée», comme un gouvernement représentatif.
3. La prise en compte de la parole des enfants (dans les discussions ou le vote) renforce leur autonomie.
4. Les conflits familiaux se résolvent par

la négociation, inspirée des mécanismes démocratiques.

5. L'égalité entre parents évite les rapports de domination, comme en démocratie.
6. La transparence (des budgets, sur les règles) crée de la confiance, comme dans une institution publique.
7. L'éducation civique commence à la maison par le respect des minorités.
8. La famille doit éviter le despotisme comme la démocratie évite la tyrannie.
9. L'intérêt collectif prime sur les égos, via des compromis (sur les repas, les loisirs).
10. Une famille démocratique prépare des citoyens responsables, capables de participer à la vie publique.

Une famille «du consentement¹³» émerge (intégrant la coparentalité, l'homoparentalité ou la parentalité transgenre), fondée non plus sur l'ordre naturel, biologique ou religieux, mais sur la reconnaissance mutuelle, la volonté et la parole échangée entre individus. Les liens – conjugaux, parentaux, filiatifs – se recomposent à partir du choix, de l'engagement et de la responsabilité partagée, plutôt que sur l'héritage ou l'obligation. La filiation passe d'un modèle de «nature» à un

13. Voir les travaux d'anthropologie juridique d'Irène Théry sur la famille, l'enfant, le couple...

modèle de «narration», où le droit vient encadrer des relations fondées sur le sens et le récit commun, et non sur le seul biologique.

La corrélation entre ces nouveaux enjeux de la famille et ceux de notre société démocratique apparaît évidente, ouvrant vers une démocratie locale aux liens plus souples, pluriels et inclusifs.

Questions et pas de côté

- Au cœur de la démocratie de proximité, la famille pacifiée, réinventée, adaptée, élargie, recomposée, peut-elle encore assurer sa fonction de soin, son rôle de «protecteur social» et de réservoir énergétique des luttes et des engagements ?
- Dans la famille se reflètent des visions parfois opposées, même si toujours centrées sur l'idée de solidarité intergénérationnelle et de défense des droits fondamentaux. Sous quelles conditions l'apprentissage familial du débat d'idées peut-il accompagner le renouvellement de nos assemblées démocratiques ?

Agora et assemblée
Cité et citoyens
Institutions
Communs et communauté

**organes
ET TISSUS**
Le CORPS-MULTIPLE :
Le MAILLAGE
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



Pour notre deuxième entrée, la métaphore invite à s'intéresser à ce qui fait vivre la démocratie locale, ce qui relie au quotidien et fait système :

- Les parties qui composent la machine organique du corps politique.
- Les lieux où se condensent les actions, où se retrouve le panel des mélodrames, où se vivent les anecdotes et se partagent les expériences.
- Les parties « molles » de notre société, où la pathologie est la plus visible, la plus intense et la plus perceptible.

Substance du mot

Place publique de l'Antiquité grecque, l'agora est le lieu où se discutaient – entre citoyens aisés et masculins – les affaires de la cité, où s'exprimaient les opinions et où s'organisaient les autorités décisionnelles. Dans nos systèmes démocratiques modernes, c'est dans les assemblées instituées (qu'il s'agisse de l'Assemblée nationale, du conseil municipal ou d'un conseil de quartier) que les citoyens et leurs représentants élus débattent, légifèrent et prennent des décisions au nom du *peuple*. L'agora et l'assemblée, qui se distinguent par leurs formes et leurs contextes historiques, figurent l'implication citoyenne dans la vie de la cité.

Si l'horizontalité de l'agora est aisément fantasmée – nettoyée par amnésie historique des inégalités vécues –, elle n'en porte pas moins un idéal de démocratie directe, où le peuple exerce le pouvoir sans intermédiaires. L'assemblée, quant à elle, représente un espace central de délibération, de décision et de représentation des citoyens, incarnant l'idée que le pouvoir émane du peuple et que les décisions collectives sont prises à son bénéfice, de manière transparente, inclusive et légitime.

La démocratie moderne – représentative pour l'essentiel –, voit les processus décisionnels maîtrisés par les élites politiques, économiques et médiatiques. L'agora d'aujourd'hui s'en trouve réduite à un espace symbolique et nous sommes confrontés à une double illusion : de participation mais aussi de représentation. Quel pouvoir effectif a le peuple quand les décisions importantes – dans les moments importants – sont prises en coulisse par des cercles restreints ? À ce titre, le conseil de défense réactivé dans la période du Covid-19, devenu le lieu clé de la prise des décisions, est un contournement patent des dynamiques démocratiques.

Le mot en tension

Directe, impliquante, permanente, inclusive, d'interpellation... : ce n'est qu'avec une épithète accolée que la démocratie peut s'adapter aux aspirations citoyennes contemporaines. Peut-être alors notre démocratie imparfaite saura rendre aux assemblées (de l'échelle nationale à l'échelle locale) leurs différents rôles :

1. Représentation des citoyens. Par le vote, par le tirage au sort, par la cooptation, ou autres, une assemblée est le plus souvent composée de représentants élus. Ces élus ont pour mission de porter la voix des citoyens, de défendre leurs intérêts et de prendre des décisions en leur nom.

2. Délibération et débat. L'assemblée est un lieu où les idées, les projets de loi et les politiques publiques sont discutés, critiqués et amendés. Ce processus de délibération est essentiel pour garantir des décisions réfléchies, équilibrées et adaptées aux besoins de la société.

3. Légitimité des décisions. Les décisions prises par une assemblée démocratique sont considérées comme légitimes parce qu'elles résultent d'un processus transparent et inclusif. Elles reflètent, en théorie, la volonté générale ou l'intérêt commun.

4. Contrôle du pouvoir. Une assemblée joue un rôle clé dans le contrôle des autres branches du pouvoir. Elle peut interroger, superviser et limiter les actions du gouvernement pour éviter les abus.

5. Expression de la diversité. Dans une démocratie pluraliste, une assemblée reflète la diversité des opinions, des cultures et des intérêts au sein de la société. Elle permet à différentes voix de s'exprimer et de participer au processus politique.

Chacune de ces cinq dimensions est sujette à remise en cause et à débat. L'équilibre des pouvoirs est un jeu de tensions, aux règles évolutives, que certaines lignes de fonds idéologiques n'ont cessé de perturber.

L'Assemblée citoyenne et populaire de Poitiers – ACPP

«Nous voulions une assemblée citoyenne et populaire décisionnaire, qui éviterait le piège et la frustration des “kermesses” et renouerait avec la confiance», rappelle Ombelyne Dagicour¹⁴.

L'Assemblée citoyenne et populaire de Poitiers (ACPP) réunit des habitants tirés au sort et volontaires, avec une composition sociologiquement diversifiée. Elle repose sur des principes d'intelligence

collective, d'autonomie dans le choix des sujets et d'égalité entre les participants (un individu = une voix). Bien que la loi ne permette pas de transfert de pouvoir des élus, l'ACPP s'est appuyée sur le Code des relations entre le public et l'administration pour légitimer son rôle d'instance de participation active, y compris en obtenant le droit à l'indemnisation de ses membres via une décision du tribunal administratif.

14. Pour plus de détails sur la mise en place de l'ACPP, voir l'entretien avec Ombelyne Dagicour, première adjointe à la maire de Poitiers, dans la seconde partie de l'ouvrage.

Questions et pas de côté

- La perspective d'une catastrophe démocratique majeure porte-t-elle les germes d'un renoncement global à la complexité démocratique (au profit de formes autoritaires simplifiées d'exercice du pouvoir), ou servira-t-elle d'activateur pour une souveraineté populaire responsable et locale, dans une représentation respectueuse de la diversité des voix en présence ?

- Au-delà des assemblées représentatives traditionnelles, quel est notre potentiel d'innovation démocratique? Des assemblées citoyennes s'appuyant sur le tirage au sort, ou donnant voix aux autres qu'humains, sauront-elles revitaliser le débat démocratique et replacer les citoyens au cœur des décisions qui les concernent?

ITÉ ET CITOYENS

Substance du mot

Les mots *civitas* (le droit de cité, la citoyenneté) et *civis* (le citoyen) ouvrent sur une représentation de la cité comme un «territoire administré par ses citoyens et les habitants qui la composent».

Stéphane Hessel l'avait porté dans un texte devenu slogan viral : *Indignez-vous!* Plus loin dans l'histoire démocratique, la figure antique de Diogène active notre indignation. Le philosophe grec ne se dissocie pas de la cité. Au début de l'âge de la technique, où la Grèce cumule les richesses et exerce son hégémonie sur le commerce euro-méditerranéen, il rejette radicalement le monde de la finance dont il est issu et les pouvoirs guerriers qui gouvernent. Installé au centre de l'agora, il ne fait aucun pas de côté, soucieux de créer une confrontation et d'interpeller en continu. À Alexandre lui demandant : «Qu'est-ce que je peux faire pour toi?», il répond par la dérision provocatrice et exige qu'il s'écarte de *son* soleil.

Au moment où les penseurs s'académisent, que la philosophie s'installe dans la république tout en s'appliquant à «écarter les bruits du monde», Diogène ne fait aucun pas de côté, aucun écart : il se tient droit dans l'agora et harangue. Malgré son refus des académismes classiques, ses enseignements n'en ont pas moins traversé les siècles. Et c'est à travers lui que s'affirme une cité en contrepoint de la cité marchande, portée par :

- **Une incitation à la sobriété** et à la frugalité, dans des relations qui privilégient l'être sur l'avoir, qui invitent à la bonne prise de distance et à la réserve.
- **Une pensée insurrectionnelle** qui souffle au quotidien, dans une pleine conscience des jeux du pouvoir et œuvrant constamment, avec application, à sa préservation et à détourner la révolte.

- **Une quête de liberté** légitime, portée par des luttes émancipatrices articulées, longues et tenaces.

L'esprit de Diogène, marqué par la provocation, la liberté radicale et le refus des conventions sociales incarne une critique du pouvoir autoritaire et hiérarchique; il fait écho à l'idée d'un gouvernement qui n'exercerait pas le pouvoir comme domination, mais comme coordination humble et désintéressée des forces collectives; un gouvernement qui n'aurait pas seulement la volonté d'exercer le pouvoir, mais qui gouvernerait au service de toutes les forces assemblées.

Cités italiennes de la Renaissance

Au xvi^e siècle, dans les cités italiennes de la Renaissance comme Florence, Venise ou Sienne, le pouvoir démocratique s'exerçait à travers des institutions communales où les citoyens (souvent limités aux élites économiques et nobles) participaient à la vie politique. Les régimes républicains, comme celui de Florence, reposaient sur des assemblées (tel le *Consiglio del Popolo*) et des magistratures collégiales (comme les «prieurs»). Les membres étaient élus par un système complexe

de tirage au sort ou de votes indirects visant à éviter la domination d'une seule faction. Cependant, cette démocratie était restreinte, excluant les classes populaires, les femmes et les non-citoyens, tandis que les grandes familles influençaient souvent le pouvoir. À Venise, l'oligarchie marchande contrôlait la *Serenissima* via le Grand Conseil et le doge, limitant la participation populaire, laissant le pouvoir entre les mains d'une minorité.

Le mot en tension

La pensée de Diogène ne fait pas seulement référence à l'interpellation ou à une permanence du débat – qui est une des manières actuelles de réinventer la démocratie locale ; elle renvoie à nos échecs démocratiques successifs, à la débâcle mondiale du communisme d'État, à la répression des soulèvements anarchistes, à la mise au pas du réformisme social... Autant de bifurcations de l'histoire qui laissent une place publique suroccupée par les marchands.

Figure de l'écologie sociale, Murray Bookchin¹⁵ suit indéniablement la voie de Diogène. À travers le concept de municipalisme libertaire, il invite à reconfigurer institutionnellement la cité et l'ensemble de la société, de bas en haut, autour de la commune et d'une démocratie directe :

15. Voir l'abécédaire de la revue Ballast : www.revue-ballast.fr/abecedaire-de-murray-bookchin/

La vie urbaine dans la métropole moderne connaît une situation d'anonymat, d'atomisation sociale et d'isolement spirituel qui est pratiquement sans précédent dans l'histoire humaine. Aujourd'hui, l'aliénation humaine est presque absolue. Dans

l'espace urbain, les pratiques de coopération, d'entraide, de simple hospitalité et de décence se sont réduites de manière alarmante¹⁶.

En cédant nos biens d'un clic, en connectant nos objets, en multipliant nos abonnements aux plateformes de divertissement, en achetant compulsivement un objet après l'autre... nous échangeons nos temps de délibération collective pour devenir la matière première des industries culturelles numériques. Qui a décrété que la vie devait être chaque jour plus simple et plus pratique – et qu'ainsi seulement se définissait le progrès social?

L'enjeu est de nous réapproprier la cité collectivement et individuellement; il nous revient de refuser l'abandon de nos libertés fondamentales au seul profit du consumérisme installé et prédateur.

Questions et pas de côté

- Le principe de liberté par la délibération démocratique nous invite à nous redresser et à faire face au soleil, à préférer le doute aux fausses certitudes. Au-delà d'une citoyenneté héroïque, comment gérer la tension entre activité et passivité? Comment adapter le degré d'activité et d'intensité en fonction des situations et des moments de vie?
- Nous sommes tous consommateurs, certes. Nous sommes aussi citoyens (individus dotés de droits politiques et de devoirs civiques), habitants (en lien avec un territoire, ses attachements, la pratique du lieu), usagers (bénéficiaire ou client des services publics). Alors, qui doit être placé au centre de l'agora démocratique aujourd'hui : le citoyen, l'habitant ou l'utilisateur? Comment articuler les trois registres sans réduire l'un à l'autre?

INSTITUTIONS

Substance du mot

La définition académique de l'institution juxtapose l'action d'instituer et les organisations instituées qui en résultent. Cette définition porte pour l'essentiel sur des organisations collectives, voire exécutives, établies dans une continuité de l'histoire commune, par ceux qui la commandent. Elle trouve sa racine dans les processus éducatifs, depuis les influences religieuses jusqu'aux manuels scolaires.

Par nature, l'institution et ses outils renvoient à toutes les formes de conditionnement. Les mécanismes d'institutionnalisation

16. Murray Bookchin, *Notre environnement synthétique*, Atelier de création libertaire, 2017.

construisent socialement l'individu à partir de cadres normatifs (famille, école, État, religion, droit, travail), lui assignant des rôles, des statuts et des trajectoires, induisant la reconnaissance sociale. Ces institutions façonnent ainsi l'identité, l'autonomie et les appartenances de chacun en intégrant l'individu dans un ordre symbolique et politique commun.

Le mot en tension

Les logiques et les récits politiques d'émancipation remettent à la fois en cause les institutions en tant qu'organismes de socialisation (via une fois encore la famille, l'école, les églises, les mosquées ou temples, l'État...) et leurs dispositifs propres d'autorité : discipline, ordre, obéissance, hiérarchie.

Le travail philosophique de John Dewey permet d'éclairer autrement les différentes questions, potentiellement insolubles, que pose la notion même d'institution démocratique. Au centre de son travail : les questions imbriquées de l'éducation et de la démocratie. L'une et l'autre sont pour lui indissociables. Il n'y a pas de démocratie, et a fortiori d'institutions démocratiques, sans une éducation idoine. Et il s'agit d'une éducation fondée sur la science, la pensée critique, l'expérimentation et la mise en œuvre en groupe. Ce travail séculaire a fondé les écoles les plus émancipatrices et de profonds mouvements artistiques modernes. Le Bauhaus allemand (1919-1933) a révolutionné la pédagogie artistique de l'art et du design, en mêlant expérimentation, artisanat, technologie et vie collective, dans une visée démocratique et transdisciplinaire. L'éducation nouvelle (portée notamment par Célestin Freinet ou Maria Montessori) a fondé sa pédagogie sur l'autonomie de l'enfant, l'apprentissage par l'expérimentation, le travail coopératif et le lien entre science, expression et engagement citoyen.

Nous observons aujourd'hui le résultat calamiteux du processus inverse. Au cœur des prises de pouvoir fascistes et néo-fascistes se retrouve le mélange d'encasernement éducatif et d'anti-intellectualisme autoritaire. Un projet capitaliste d'institution se généralise et l'hégémonie des réseaux sociaux vient en traduire le format marchand et addictif. Nos structures de transmission du savoir, du désir et de la mémoire, sont colonisées par une automatisation des comportements et un marketing algorithmique ; le format marchand, pulsionnel et addictif désinstitue la capacité critique et le lien social durable¹⁷. L'institution devient totale, omniprésente, permanente – le scrolling imitant de la manière la plus destructrice l'expérience religieuse du chapelet.

17. Nous reprenons ici les réflexions portées par Bernard Stiegler et développées sur le site www.arsindustrialis.org, dans l'entrée « Désir/pulsion » du Vocabulaire.

Inceste et pédocriminalité au cœur des jeux de domination locaux

Mouvements #MeToo, abus sexuels dans l'Église, scandale Bétharram, affaire Péllicot, procès Le Scouarnec... témoignent médiatiquement de ce qui s'acceptait et qui ne s'accepte plus. Nous assistons à la révélation d'un système général de violences sexuelles dans l'ensemble des institutions (voir Dorothée Dussy, *Le berceau des dominations*, Pocket, 2021), qu'il s'agisse de celle de la famille, de l'Église, de l'école ou de milieux artistiques. La domination violente d'un système hiérarchique, patriarcal ou oligarchique change de perspective dans les actuels soubresauts de l'histoire.

Le travail de la commission Sauvé puis celui de la Ciivise (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants) marquent tout à la fois par le sérieux et l'ampleur de ce qu'ils révèlent et par l'étendue du déni social.

Quelles sont alors nos capacités de rééquilibrage institutionnel? C'est sans doute dans la proximité, le quotidien relié et le maillage local que les actions doivent se situer.

Questions et pas de côté

- Au nom de la stabilité sociale, de la tradition ou de la neutralité de l'État, la société tolère ou invisibilise les violences systémiques (inceste, violences conjugales, pédocriminalité). Ce déni structurel, en érigeant l'intime en zone protégée de l'intervention publique, permet à l'institution de se construire en maintenant une part d'oppression invisible, tout en prétendant garantir les libertés individuelles. Comment instituer autrement et penser une institution démocratique refusant l'instrumentalisation criminelle de l'intime? C'est là une question fondamentale pour tout projet démocratique.
- Comment faire coexister en équilibre les combats – longs et légitimes – pour une réinstitutionnalisation progressiste avec l'urgence de répondre massivement à la crise climatique et à tous les défis structurels qu'elle pose? Face à la résurgence des ambitions masculinistes, quelles seraient les lignes d'un projet – transformé en promesses institutionnelles et en nouveau contrat social – de société décoloniale, féministe et écologiste?

Substance des mots

Les notions de communs et de communauté renvoient au partage et à la gestion collective d'un bien ou d'un service. La charge des communs est portée par chacun, par tous. À l'instar de la notion de démocratie, il est bien plus facile de les définir par opposition : communs et communautés ne correspondent pas aux formes sociales conventionnelles, ne sont ni du ressort de la propriété individuelle ni des relations contractuelles figées. Ressources ou choses, air, eau, forêts, pâturages, océans, connaissances partagées, logiciels open source, etc., sont autant de communs dont la communauté a l'usage et assure la gestion. La communauté donne vie et réalité aux communs.

Dans un repli historique, la notion de commun renvoie à celle plus moderne d'intérêt général, et rejoint notamment l'ambition de sécurité sociale issue du programme du Conseil national de la résistance : l'organisation du bien-être social se rend possible par les mécanismes de répartition, par le groupe et par ses représentants.

Les mots en tension

La mutation du système agraire, rattachée au mouvement des *enclosures* (dans l'Angleterre des XVI^e et XVII^e siècles), trace une proposition généalogique du capitalisme et de l'appropriation violente des pouvoirs institués sur la terre – dans une approche unilatérale, écorchant les relations de confiance et d'échange. Nous héritons d'un passé traumatisé, ferment des luttes contemporaines, qu'il s'agisse de s'opposer à l'installation d'une bassine de rétention d'eau, à l'assèchement d'une zone humide ou au tracé d'une autoroute.

La référence aux *enclosures* revient aujourd'hui dans le secteur des économies immatérielles. Digitalisées, elles restent un accaparement privé de ressources et de données communes par les industries numériques toutes puissantes, en opposition aux communs numériques qui prônent un accès libre, partagé et collaboratif. Face à ce déséquilibre de pouvoir, l'encadrement des plateformes et la protection des droits fondamentaux des citoyens s'imposent. L'initiative régulatrice du DSA (Digital Services Act) de la Commission européenne est un premier pas pour réaffirmer la souveraineté démocratique sur l'espace numérique. Face aux dynamiques de privatisation s'affirme une lutte par effet boomerang pour un retour aux communs.

Pour ce qui est du ressort de la République, le rapport direct du pouvoir central à chaque citoyen connote négativement les discours et bride l'action publique. Il méconside (quand il ne les nie pas) les communautés intermédiaires, systématiquement soupçonnées de menées factieuses. À cet égard, l'exercice d'un pouvoir autoritaire depuis près d'une décennie multiplie les griffures sur les organes et tissus du corps démocratique. Le grand débat national de 2019, organisé en réponse au mouvement des Gilets jaunes, a ainsi contourné les instances représentatives et participatives, sans que les doléances aient un quelconque effet politique. L'usage répété du «49.3», la centralisation des décisions pendant la crise sanitaire, ou encore les concertations bâclées sur le climat après la convention citoyenne témoignent d'un pouvoir qui consulte sans coconstruire, qui affaiblit les médiations démocratiques au prétexte de l'urgence ou d'une prétendue exigence d'efficacité.

La réinvention du local par les communs et par les communautés dessine une posture qui se décale volontairement de la participation consentie par le pouvoir central. Elle pose un principe de rapport direct et responsable du groupe à sa ressource. Dans une localisation claire et sensible, l'usage et la gestion des communs bousculent la transcendance bureaucratique républicaine et ses illusions. L'affectivité induite par la communauté trouble la rationalité républicaine; quand le déni de l'affect politique fait symptôme de sa violence. Une démocratie hospitalière, nourrie des émotions¹⁸, devient un levier de lutte contre les discours identitaires et les conservatismes extrêmes.

18. Voir l'entrée consacrée aux émotions dans le chapitre «Flux et humeurs».

Une démocratie des communs ou de l'intérêt général?

En démocratie, la notion de biens communs désigne des ressources partagées, gérées collectivement pour le bénéfice de tous (comme l'air, l'eau, les forêts ou les savoirs), tandis que l'intérêt général représente un objectif politique de bien-être social, encadré par l'État, ses lois et ses services. L'État et les médiations institutionnelles arbitrent entre les divers intérêts particuliers pour garantir l'intérêt général, quand le bon sens protège les communs. Si les deux concepts

se recoupent, les communs insistent sur la dimension participative, collective et locale, tandis que l'intérêt général englobe une vision plus universaliste et étatique. Quand l'État fait défaut dans ce qu'il est supposé défendre, les lieux tiers s'émancipent en revendiquant de défendre les communs contre les incuries constatées des gouvernements. Les collectifs se forment et se déforment pour organiser les résistances – ou pour simplement compléter la palette de l'action démocratique.

Questions et pas de côté

- «Quand les collectifs ne marchent plus, les gens vont mal!» rappelle Jean-François Caron¹⁹. Les logiques représentatives traditionnelles ont montré leurs limites, dans le clientélisme, les manipulations, la marginalisation de beaucoup. L'histoire raconte un *communalisme*, et aujourd'hui se théorise et se revendique un «renouveau *municipaliste*». N'y a-t-il pas, dans une gouvernance assumée à l'échelle communale, un laboratoire possible pour la transformation sociale et écologique de notre société?

19. Voir l'entretien de Jean-François Caron, dans la partie «Agir» de l'ouvrage.

20. Méthode d'intervention sociale étiquetée anglo-saxonne, arrivée en France dans les années 2000. À relier à la théorie de l'apprentissage social et aux méthodes d'enquêtes développées par John Dewey.

- Que faire des communautarismes dans la modernité démocratique? Les Américains s'appuient sur les communautés et tentent la conciliation des intérêts au risque des dérives actuelles. La République française formate ses institutions et reste suspicieuse à l'égard de tous les corps démocratiques intermédiaires. Ne peut-on s'inspirer des méthodes du «community organising²⁰», pour recréer des pouvoirs collectifs et porter un soin attentif aux relations? Les outils de ce mode d'organisation invitent à prendre en compte les conflictualités plutôt que de les éviter.

DÉLIBÉRATION
GOUVERNANCE
LIBERTÉ
ÉMOTIONS

FLUX ET HUMEURS

LE CORPS-FLUX :
LE MOUVEMENT
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



Cette troisième entrée s'intéresse à ce qui circule dans les veines de la démocratie. Elle joue avec la matière et observe :

- ce qui irrigue la pratique politique avec plus ou moins de fluidité, ce qui obstrue les canaux démocratiques et bloque les énergies citoyennes,
- les symptômes du mal-être ou les pistes du mieux-être (à nourrir de la diversification des lectures et de l'approfondissement des savoirs),
- les humeurs produites par le corps politique, jusqu'à former des poches visibles et incontournables par accumulation.

Substance du mot

Délibérer, de sa racine *libra* (la balance en latin), invite à «peser dans l'esprit», de manière qu'une décision mûrement réfléchie, soigneusement pesée, puisse advenir. Encore faut-il ouvrir et organiser le débat, accepter le jeu de l'apprentissage et des échanges contradictoires qui bousculent les certitudes. Voilà ce à quoi toute assemblée doit s'atteler : assurer la délibération collective, dans laquelle chaque parole prend sa place. À l'instar de ce que démontre le sociologue franco-canadien Francis Dupuis-Déri, la délibération n'est alors plus seulement un outil technique : c'est le cœur d'une pratique émancipatrice. Les citoyens, codécideurs des règles qui les gouvernent, s'investissent à les appliquer et à les respecter. Quand les processus délibératifs, reposant sur les assemblées ou les conseils, restituent la capacité d'action collective – et donc la liberté concrète –, le système représentatif actuel, à l'inverse, tend à nous déposséder de notre pouvoir effectif d'agir.

Le mot en tension

Considérée à l'aune de ses impacts, la participation citoyenne limitée aux grandes «kermesses» – à l'instar du grand débat national ou des conventions citoyennes – n'alimente qu'un consensus de surface et nourrit les renoncements. Dans la lessiveuse d'une société en accélération continue, la temporalité de la participation, souvent lente, inclusive et fondée sur le dialogue et la maturation collective, se heurte à celle de la décision politique, contrainte par des calendriers institutionnels, des échéances électorales et des impératifs d'efficacité. L'action publique s'applique à elle-même le diktat de la vitesse et de l'efficacité. L'intégration réelle des propositions citoyennes dans le processus décisionnel en est d'autant plus compliquée. La décision se passe en coulisses pour éviter le *temps perdu* de la discussion, nourrissant le sentiment d'une inutilité du dialogue.

Pointé comme improductif et inutilement chronophage, le conflit n'a pas lieu, et ce sont autant d'arguments et de points de vue individuels qui manquent à la construction collective – contribuant à altérer le rapport à l'intérêt général. La décision, sans nuance ni remise en cause, évite toute complexité, et les assemblées ne sont plus que des chambres d'enregistrement, soumises à d'autres agendas tactiques, maîtrisées par les quelques représentants légitimement élus, pour certains arrivistes, menteurs ou tricheurs. Or, pour susciter l'adhésion

et une implication collective dans sa mise en œuvre, la vérité démocratique est impérative²¹. Une décision doit être la résultante d'un débat organisé, impliquant les différentes parties prenantes. Chaque situation, chaque action engagée, est l'occasion de confronter ses avis à ceux des autres, de manière à occuper sa place dans la cité et à y être justement reconnu.

Le régime politique actuel tente le pari de faire coexister un modèle institutionnel de démocratie représentative avec un modèle de démocratie délibérative. Force est de constater que la participation sous contrôle d'État ne laisse qu'une portion congrue au débat public, confortant les fausses certitudes et alimentant les renoncements et les replis. Lorsqu'elle exclut les voix non expertes et renforce les inégalités d'accès à la parole, la délibération perd sa portée politique et démocratique. Elle devient un outil de gestion plutôt qu'un levier d'émancipation collective, vidant la participation citoyenne de son sens critique et transformateur.

21. La question se pose de la qualité des processus décisionnels dans les collectivités, et les exemples s'accumulent de commissions ou comités délégitimés par une poignée de barons nostalgiques des formes féodales de l'exercice du pouvoir (voir l'entretien avec Laure Férét décrivant le renouveau démocratique dans les Balcons du Dauphiné).

Le biais de reconnaissance selon Jacques Généreux

Le capitalisme moderne pousse les individus à rechercher la reconnaissance sociale à travers la consommation et la performance économique, plutôt que par des valeurs humaines fondamentales, comme la solidarité, l'échange ou la coopération. La logique économique dominante récompense plus facilement la «connerie» (déclinée en comportements opportunistes ou démagogiques, en gaspillage constant, en fausses certitudes) plutôt que la raison

ou l'empathie. La consommation ostentatoire laisse dans l'illusion d'exister socialement. Le système valorise ceux qui jouent le jeu économique, au mépris des savoirs ou de la pensée critique. La compétition et la course à la reconnaissance – par le statut, la richesse, la visibilité – encouragent des comportements individualistes et court-termistes, au détriment de l'intelligence et de la délibération collectives, les vrais fluides vitaux de la démocratie.

Questions et pas de côté

- En distinguant les décisions à fort et à faible enjeu, quelle place faut-il laisser au conflit dans nos assemblées? Comment le transformer pour en faire un levier fertile de l'intérêt général – sans verser dans de stériles pugilats?
- Dans nos assemblées, territoire par territoire, ne pourrions-nous pas – comme en Suisse – appliquer une votation, dans laquelle une information équilibrée des citoyens est la règle, où les arguments et contre-arguments des différentes positions en conflit sont exposés de manière claire et officielle dans une documentation systématique, afin de garantir un vote éclairé et délibératif?

- Dans une époque de raccourcis intellectuels, quand «ceux qui ne sont pas avec nous sont (systématiquement) contre nous» dans une binarité réductrice, quelles sont les marges de manœuvre de la délibération pour intégrer les paroles minoritaires, la nuance et la complexité?

ouvernance

Substance du mot

Nous associons souvent la notion de gouvernance au gouverneur mais surtout au gouvernail, c'est-à-dire à la notion de direction. La vision est très mécanique, comme s'il s'agissait de piloter une voiture ou un paquebot. Un tel regard rend difficile la compréhension de la diversité humaine et de la complexité de notre vie collective.

Dans l'acception commune, la gouvernance fait référence à l'ensemble des processus, institutions, réglementations et pratiques de prise de décisions, agissant pour l'intérêt commun.

Mot inventé par les économistes anglo-saxons dans les années 1990, la gouvernance est rapidement associée à l'art et à la manière de gouverner. Elle a oublié trop vite que si la gouvernance se décrète, c'est en faisant autorité qu'elle s'ancre : elle se fonde alors sur la subsidiarité, principe impliquant que les décisions sont prises au niveau le plus local possible, tout en étant soutenues par une solidarité nationale (voire européenne ou internationale). La gouvernance ne peut alors se limiter à l'exercice d'un pouvoir sur d'autres, appliqué seulement par l'État centralisateur sous influence d'un capitalisme dérégulé. Plus que par décret, c'est dans une patiente construction, nourrie d'alternances et de justes compromis, que le pouvoir fait autorité.

Le mot en tension

Trop nombreux sont les mots dévoyés dans la pratique, quand la pratique ne les détourne pas de leur sens : ils perdent alors leur cohérence et dissonent, ne réussissant plus à occulter les maux qu'ils recouvrent. C'est le cas pour gouvernance, qui résonne avec le monde de l'entreprise, devenu symbole d'un glissement de la sphère publique vers la rationalité économique.

Autorité et pouvoir : regard d'artiste

(Propos tiré d'un échange avec Robin Renucci, acteur et réalisateur.)

« Dans l'art de la mise en scène, pour la vie d'une compagnie ou la création d'un spectacle, il ne s'agit pas d'exercer un pouvoir, mais bien de faire autorité. Le mot autorité vient du préfixe latin *augere* (augmenter). Il ouvre la voie à la capacité d'accroître, d'élever, de faire grandir. Le mot auteur à la même origine : n'est auteur que celui qui augmente.

Le mot pouvoir vient de *podere*, et se fonde sur la subordination. Si l'autorité a pour singularité de ne pas être répressive, le pouvoir se nourrit de contrôle. L'inégalité est fondatrice du pouvoir. Il s'exerce sur quelqu'un, toujours. Le conserver amplifie l'inégalité.

Or, dans l'exercice de l'autorité, le principe d'égalité est fondamental ; l'hypothèse implicite est que celui qui accroît est égal à celui qui est accru. Il est égal en dignité, égal en liberté. Celui qui exerce une autorité envers quelqu'un (plutôt que sur quelqu'un) anime une relation plutôt qu'un rapport.

L'autorité ne peut pas non plus se confondre avec la discipline. Dans le cadre de l'éducation, le maître a une autorité envers l'élève. L'élève reconnaît cette autorité ; il fait silence parce qu'il est élevé. Dans une salle, le public peut faire silence parce qu'il sait que l'auteur est en train de l'élever, l'augmenter, l'acteur étant lui-même l'auteur d'un acte qui vise à susciter une autorité. L'autorité ne se décrète pas, elle s'acquiert. »

Dans la philosophie politique, le lien entre autorité et gouvernance est marqué par cette tension critique : issue du vocabulaire des entreprises anglo-saxonnes, la « gouvernance » associée à la performance et à l'optimisation tend à neutraliser l'autorité politique au profit de la régulation technocratique et du consensus procédural. La gouvernance affaiblit la capacité collective à délibérer, en dépolitisant les choix sous couvert d'expertise ; l'autorité n'est plus fondée sur un rapport vivant au peuple, mais sur la gestion adaptative des conduites. Jacques Rancière va jusqu'à décrire la gouvernance comme une forme de post-politique qui cherche à éteindre le dissensus – c'est-à-dire la condition même de la démocratie – en réduisant la politique à une police de l'ordre.

L'autorité véritable ne se confond pas avec le pouvoir, mais suppose une capacité à instituer un espace de parole, de subjectivation, de conflit potentiel : exactement ce que la gouvernance cherche à lisser.

Questions et pas de côté

- Les mots changent de camp ! Pourquoi ne pas élargir la pensée du néomanagement par un renvoi de la gouvernance au soin ? Une gouvernante ou un gouvernant de la vie publique

sait répartir les responsabilités, aller de l'intime au politique avec respect, écouter activement les besoins et prendre collectivement des décisions fondées sur l'attention à la vulnérabilité et au bien commun.

- Dans sa consistance et sa fluidité, le pouvoir est une substance qui pourrait rejoindre nos communs. Il s'agirait alors d'installer un jeu entre une verticalité nécessaire, une horizontalité visée et une profondeur essentielle²². Comment se prémunir de l'effet «drogue dure» du pouvoir, pour rester – dans l'exercice de ses mandats – au service de la dignité humaine et de la justice sociale?

LIBERTÉ

Substance du mot

«La liberté politique n'existe que lorsque le peuple délibère et décide lui-même, sans délégation permanente à une élite²³.» Nous approchons, à travers cette assertion sans concession de Francis Dupuis-Déri, une dimension de la liberté centrée sur la cité et sur notre capacité à faire société : c'est de la délibération que vient notre liberté, non pas du divertissement, de la consommation manipulée ou du développement personnel. La délibération en commun, quand elle se fixe le cap d'une égalité des voix et qu'elle combat les rapports de domination, construit de l'autonomie et inspire la liberté.

Le mot en tension

Pourtant affichée fièrement sur les frontons de nos mairies ou de nos écoles républicaines, la liberté vient en masque d'un déséquilibre avec l'égalité, affichée à sa suite. Consœur également de la valeur de fraternité, la liberté est d'abord un mouvement qui relie. Elle n'existe pas comme un absolu, mais s'approche comme un processus à engager; incarnée dans les luttes émancipatrices, la liberté se conçoit comme une quête d'autonomie collective, non réductrice à l'absence de contraintes individuelles, mais traduite dans la capacité d'un groupe à s'organiser sans domination (ni du capital ni d'autres hiérarchies dominatrices).

Notre monde occidental crée une tension systématique – exacerbée par les actualités états-uniennes – entre les aspirations à la liberté et l'accentuation des inégalités. À quoi sert d'être riche si on ne domine pas des plus pauvres que soi? L'idéologie libertarienne ne veut rien de moins qu'un pacte social limité à

22. Les modes de gouvernance partagée hérités des logiques sociocratiques d'exercice du pouvoir déploient en ce sens un arsenal d'outils et de méthodes.

23. Francis Dupuis-Déri, *La peur du peuple. Agoraphobie et agoraphilie politiques*, Lux, 2016.

une liberté d'expression individuelle totale et à un droit à la propriété inaliénable, sans état social redistributeur et régulateur²⁴.

Soumis aux fausses injonctions d'une liberté quotidienne récréative, dans l'illusion d'un bien-être consumériste, nous abandonnons notre engagement dans la délibération au destin collectif. Or c'est bien la participation aux affaires de la cité et nos délibérations collectives qui fondent notre liberté.

Questions et pas de côté

- Comment préserver la liberté publique face à une démocratie locale souvent réduite à une gestion technocratique ou à des procédures consultatives? Comment éviter de faire sans le peuple tout en prétendant faire pour lui, dans une liberté démocratique qui oserait le droit à débattre, à résister, à inventer des formes nouvelles de participation (au-delà des cadres institutionnels figés et d'options préconstruites)?
- Les règles du vivre ensemble se définissent collectivement. La liberté individuelle est-elle condamnée à se dissoudre dans le commun ou inversement? L'enjeu est de sortir d'une liberté conçue comme autonomie isolée pour la replacer dans une capacité collective à faire cité; et si l'éducation populaire émancipatrice se redéfinissait dans une éducation à habiter la ville (dans sa relation au territoire)?



Substance du mot

Les émotions sont à la fois un angle mort et une dimension essentielle de la participation politique²⁵. Leur prise en compte est étroitement et quasi exclusivement liée aux expressions des exclus et des plus démunis; elle intervient quand le climat social devient explosif. En régime démocratique, elles ne se limitent pourtant pas aux manifestations de colère ou d'affliction de foules revendicatives ou factieuses.

En entrant dans les dispositifs et les processus délibératifs et décisionnels, les citoyens sont impliqués émotionnellement. Ils oscillent logiquement entre une implication affective, source de mobilisation, et une protectrice distanciation émotionnelle, levier de la construction collective. C'est à travers la manière dont les protagonistes de la participation sont affectés (en considérant toutes les parties prenantes, quel que soit leur rôle) que l'on peut saisir en quoi consiste précisément le sens même de la mobilisation citoyenne dans la vie publique.

24. Le credo libertarien repose sur un principe : «Aucun homme ou groupe d'hommes n'a le droit de s'en prendre à une autre personne ou à la propriété d'un autre. Chacun doit pouvoir mener sa vie comme il l'entend, sans craindre l'interférence des autorités et des autres.» (Murray Rothbard, *For a New Liberty. The Libertarian Manifesto*, 1973). Sur cette base dévoyée, l'idéologie libertarienne a pris le pouvoir aux États-Unis fin 2024. Elle prône un État dont le rôle se limite à s'assurer que les contrats soient respectés et rien de plus, à protéger contre la violence, le vol, la fraude, à financer, subventionner et acheter. Contrôlée par une élite blanche et riche, elle prétend à un pacte social limité à une liberté d'expression individuelle totale et à un droit à la propriété inaliénable; elle considère que la démocratie actuelle nivèle par le bas les créativités et les capacités d'innovation, autorise des mœurs décadentes et empiète sur les libertés et la propriété individuelle.

25. Nous prenons beaucoup à l'ouvrage *La démocratie des émotions*, coordonné par Loïc Blondiaux et Christophe Traïni, Presses de Sciences Po, 2018.

Le mot en tension

Sous réserve de l'établissement d'un cadre de règles précis, évolutif et consenti, protecteur des échanges, les émotions n'ont pas à être purgées au prétexte qu'elles polluent le débat ou déqualifient le travail. La parole libre et l'écoute active de la diversité des opinions, les interactions dans l'espace entre temps formels ou informels, le partage patient des représentations, sont un moteur puissant d'engagement.

Dans l'articulation entre le *pathos* (à savoir la faculté du discours à interpeller, à prendre à partie et à émouvoir) et le *logos* (qui intéresse la structure purement argumentative du discours, sa rigueur logique) s'analyse une argumentation politique qui n'oppose pas le registre des émotions au raisonnement : l'un ne pervertit pas l'autre. C'est l'articulation de l'un avec l'autre qui va permettre de convaincre et de persuader. De nos indignations respectives – et de leur mise en mot raisonnée – naît notre implication dans l'action politique et s'en dévoilent les ressorts. La confiance naît de cette vérification constante et cyclique que chacun est accueilli et reconnu pour ce qu'il est et dans ce qu'il exprime.

À l'aune de ces nouveaux partages intégratifs, articulés avec une attention à une psychologie profonde de société²⁶ (qui élargit le cadre perceptif et interpelle nos responsabilités politiques), la démocratie locale est invitée à se reconfigurer non comme une mécanique institutionnelle, mais comme une scène sensible, traversée par des vies réelles et reconnues comme utiles. Dans les bouleversements actuels, l'accueil des émotions est un levier incontournable de la nécessaire repolitisation de la participation citoyenne.

26. Que nous rapprochons de l'éco-psychologie, née de la contreculture américaine (Theodore Roszak), qui est un champ complexe et transdisciplinaire faisant le lien entre la psyché humaine et la nature.

L'égalité des intelligences selon Jacques Rancière

Jacques Rancière fonde sa pensée de l'égalité des intelligences sur l'idée radicale que tous les êtres humains sont capables de penser, de comprendre et de parler (une égalité présupposée pour exister politiquement). Cette égalité n'est pas une fin abstraite, mais une condition d'exercice de la démocratie elle-même, qui ne peut advenir que lorsque les exclus, les « sans-part », prennent la parole et se font auteurs de leurs propres mots. Appliquée à la démoc-

ratie locale, cette conception implique de rompre avec les logiques d'expertise descendante ou de pédagogie condescendante, en construisant des espaces où chacun peut contribuer à la décision commune, non en tant qu'« usager », mais en tant que sujet politique. Rancière rappelle que le dissensus, c'est-à-dire le conflit sur qui parle, comment, et au nom de quoi, est le moteur même de la démocratie, et non une menace à écarter.

Questions et pas de côté

- Comment intégrer les affects et les ressentis citoyens sans verser dans l'irrationnel ou l'instrumentalisation populiste ? Cette question interroge la capacité des dispositifs démocratiques locaux à reconnaître la légitimité des colères, des peurs ou des espoirs sans qu'ils deviennent des leviers de manipulation ou de simplification politique. Elle invite à penser une démocratie qui écoute sans flatter, qui accueille sans se dissoudre.
- Quels espaces et quels langages permettent une expression émotionnelle compatible avec la délibération collective ? Il s'agit ici de questionner les formes concrètes de participation : quelles méthodes, quelles médiations, quels cadres symboliques permettent aux émotions de circuler et de se transformer en argument, en récit, en projet (plutôt qu'en simple symptôme ou vitupérations stériles) ?

Universalisme
Réprésentation
Idéologies
Valeurs

Inconscient

Le CORPS-INVISIBLE :
Les IMAGINAIRES DE LA
DÉMOCRATIE LOCALE



Distinguons ce qui se dit aisément et se révèle, et ce qui habite nos représentations, qui agit sans que nous en ayons conscience : l'inconscient démocratique n'est pas neutre.

- Certains mots ne sont pas interrogés alors qu'ils apportent peut-être des réponses aux questions les plus stratégiques.
- Nous ne pouvons pas nous débarrasser de tout ce qui travaille en profondeur : creuser et excaver les mots fait apparaître les tensions et les secrets qu'ils portent, certaines révélations étant souhaitables.

Substance du mot

Comment faire pour décider quand l'agent de la décision n'est pas là ? En son absence, il reste possible de le représenter pour en porter la parole. Par son étymologie et par son usage, le terme de représentation renvoie à la capacité de rendre présent ce qui est absent. Ainsi fonctionne la démocratie représentative. Et elle commence par poser un problème technojuridique : comment assurer la représentation ? La réponse principale du régime actuel est fondée sur le principe de l'élection au suffrage universel, parfois direct, parfois indirect.

Déplier les principes de la représentation politique du peuple oblige à en interroger la légitimité ainsi que les dispositions techniques. La tradition historique de la démocratie ne s'appuie pas sur un principe central de représentation. Au contraire. Avec les biais qu'on lui connaît, l'assemblée athénienne réunit le peuple, qui siège et qui décide. Les fonctions représentatives sont tout à la fois tournantes, provisoires, préparatoires et exécutives. La seule décision légitime est celle prise par le peuple réellement rassemblé. La trace architecturale de ce dispositif est éloquente. Dans l'espace de la cité antique, la place centrale est occupée par le lieu de la discussion politique. Les dispositifs de contrôle de la représentation sont multiples et ils expriment la méfiance profonde à l'égard de la représentation, de la délégation du pouvoir. Quelles qu'en soient les formes.

Le mot en tension

Est-il simplement possible de représenter ? L'interrogation est portée tout autant par l'évolution des systèmes politiques eux-mêmes que par la recherche permanente d'une adéquation entre le peuple et ses représentants. La progression « vers » un suffrage le plus universel possible questionne cette transparence du corps politique dans la représentation. Doit-il y avoir des limites à la composition du corps électoral et au dispositif permettant sa représentation ? Cette progression n'a rien d'évident : elle résulte de combats ardues et de difficiles prises de position.

La sociologie questionne la diversité des corps représentants et leur action sur les corps des représentés : quelles sont les « déformations » induites par les institutions démocratiques sur les citoyens ? N'est-il pas délicat pour une femme jeune de se retrouver représentée par un homme vieillissant ? La

représentation suppose-t-elle l'identité? Un blanc issu d'un milieu favorisé peut-il représenter des jeunes immigrés, enfants d'ouvriers? Le dilemme de la juste représentation se résoudrait grâce à une gémellité, voire à une identité commune, qui met en échec la notion même de représentation (nous touchons là aux limites de la catégorisation sociale et des dynamiques majoritaires).

Nombreuses sont les innovations en la matière. Parfois invoquée, l'expérimentation législative locale rend possible de déroger – à titre expérimental et pour un objet et une durée limités – aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice des compétences. À travers la e-démocratie par exemple, de nouveaux outils numériques permettent aux citoyens de participer directement à l'élaboration, à la consultation ou à la décision publique, sans passer par des représentants élus, favorisant ainsi une démocratie participative, instantanée et décentralisée. Sans recul sur ses usages, nous n'en mesurons pas aujourd'hui les effets.

Tous les outils de participation convergent aujourd'hui pour tenter de suppléer aux carences de la représentation, sans disposer de sa légitimité réglementaire et de sa charge symbolique et politique.

Le porte-parole en démocratie

Le porte-parole exerce le rôle crucial de médiateur entre les citoyens, les institutions et les groupes d'intérêt. Il facilite le dialogue et contribue à la construction d'un débat public éclairé et inclusif.

Il est une voix collective, chargée de transmettre des idées, des revendications ou

des positions politiques. Que ce soit au sein d'un parti politique, d'une association, d'un syndicat ou d'un mouvement social, il doit allier crédibilité, éloquence et capacité à représenter fidèlement les aspirations de ceux qu'il représente.

Le porteur de parole

Outil issu de l'éducation populaire, le porteur de parole vise à favoriser l'expression citoyenne et à animer un débat public situé. Il consiste à installer un espace convivial dans un lieu public, où une question ouverte affichée sur un panneau interpelle les passants. Ils sont invités à partager leurs opinions, retranscrites sur des affiches, pour créer une mosaïque de

points de vue. Ce dispositif permet de libérer la parole, de valoriser les réflexions individuelles et de susciter des échanges constructifs entre citoyens. Il rejoint le panel des outils de la démocratie participative, en rendant visible la diversité des opinions et en encourageant une réflexion collective sur des enjeux sociaux, politiques ou culturels.

À l'échelle locale, ces contradictions touchent à l'absurde de la proximité : d'un côté, l'arène réglementaire trouble par son absence de débat réel (tout est toujours déjà joué ailleurs); de l'autre, les citoyens s'investissent dans des débats sans prise réelle ou sont renvoyés à des prises de décision marginales qui mobilisent à côté des enjeux réels, à rebours ou dans le vide. De la militance à l'engagement politique, celles et ceux qui entrent dans la confrontation directe avec les mécanismes violents du pouvoir le mesurent : le chemin est toujours long et peut parfois se révéler pénible.

Questions et pas de côté

- À l'instar de ce que proposent les approches municipalistes ou communalistes, ne faudrait-il abolir la représentation – au moins dans certains dispositifs stratégiques – pour lui substituer une modalité réelle et permanente d'assemblée siégeant, délibérant, décidant en présence de tous (comme ce qu'envisage la e-démocratie)?
- Peut-on alors puiser dans la racine de la représentation les outils d'une mutation de la délégation, ou faut-il travailler inlassablement à la transparence des assemblées dans une révision radicale de leur fonctionnement?

UNIVERSALISME

Substance du mot

Se dit de ce qui est universel, commun à tous les êtres humains. Que l'on oppose facilement au communautarisme, spécifique à une communauté, d'hommes/de femmes; de noirs/de blancs; de dominés/de dominants. L'universalisme postule l'universel possible et souhaitable; nulle catégorie de citoyens ne peut alors être privilégiée sur une autre dans la visée collective. Qu'elles soient progressistes ou réactionnaires, il n'est pas d'idéologies politiques démocratiques contemporaines qui ne prétendent pas à une définition universaliste. Et toutes sont mises sous tension par les revendications à des appartenances culturelles, nationales ou identitaires, ou dans le renvoi à des particularismes (biologiques, de race, ou relevant d'une élection divine).

En philosophie politique, l'universel s'oppose à l'équation essentialiste. Cette dernière – où l'essence précède l'existence – justifie la négation du pluralisme et de la diversité des identités. Il s'oppose également à l'individualisme, qui place les priorités personnelles au-dessus de l'engagement pour le

bien commun, et qui fragilise ainsi un universalisme démocratique solidaire et inclusif.

Le mot en tension

Les paroles médiatiques d'une actualité bouillonnante reprochent à la pensée «woke» d'être un ferment essentialiste «gauchiste», refusant l'universalité du projet républicain dans des revendications particulières. Le prétendre est d'une part s'aveugler sur la réalité sociale discriminatoire que recouvrent quasi systématiquement les affirmations à l'universalisme; c'est d'autre part ne pas prendre en compte les combats d'émancipation des minorités, trop vite taxés par réaction, d'essentialisme «woke».

Plus qu'une défense du terme d'universalisme – dont l'usage politique contemporain est entièrement piégé, au point de devenir un pont aux ânes pour les éditorialistes des chaînes d'information –, s'installe en déclinaison la tension entre l'essentialisme et l'humanisme.

Dans notre société, l'humain «universel» est d'abord homme, valide, sédentaire, adulte et blanc, prétendument ouvert et responsable. Essentialisé, il est mis en tension permanente avec d'autres déclinaisons : l'homme/la femme, le valide/l'handicapé, le sédentaire/le nomade, l'adulte/l'enfant, le blanc/les autres. L'idéal universaliste nous met continuellement sous tension et c'est peut-être dans la notion de «communs» que s'ouvrent des voies de résolution. Quand l'universalisme postule des normes abstraites et égales pour tous, les communs revendiquent des formes situées, contextuelles et pluralistes de gouvernance et de justice, ancrées dans les besoins concrets des communautés.

Démocratie directe et universalisme.

La démocratie directe implique que chaque citoyen participe activement et sans intermédiaire aux décisions politiques, reflétant l'idée que tous les individus ont un droit égal à contribuer au bien commun. L'universalisme, en valorisant l'inclusion et l'égalité des voix, renforce ce modèle en refusant les exclusions basées sur des critères arbitraires.

Dans l'articulation entre représentation et participation, les grains crissent, sous tension des réalités pratiques, liées à la gestion de sociétés complexes ou diversifiées, à la variété des tailles et des nombres. La démocratie directe universaliste aspire ainsi à un idéal d'équité, tout en confrontant les défis de sa mise en œuvre au quotidien. Beaucoup reste à inventer.

Questions et pas de côté

- Souvent, ne peut parler et décider dans nos agoras que celui qui sait, celui qui peut, celui qui finalement postule sa propre légitimité universelle à décider pour autrui (y compris de ce qui est justement universel). Par quels mécanismes sortir du postulat d'incapacité et rendre chacune et chacun capables de décider et d'agir pour le bien de la communauté?
- Comment articuler des principes de justice et de droits valables pour tous, avec des formes d'organisation locales et singulières? Comment faire coexister le commun et le territoire, sans que l'un efface ou instrumentalise l'autre?

I DÉOLOGIES

Substance du mot

Les idéologies font systèmes de pensées et recouvrent à la fois un rapport à l'action et à sa justification permanente, et une approche critique de notre rapport au monde vécu. Le mot suit, au XVIII^e siècle, le développement de la pensée politique moderne. L'idéologie est toujours la pensée de l'autre. L'autre en tant qu'adversaire politique; l'autre comme celui qui cherche à imposer une grille de lecture du monde.

Peut-on alors envisager une pensée politique sans idéologie? Ou faut-il assumer le biais idéologique comme indépassable, tant dans le combat politique que dans l'engagement quotidien? Avec la clarification actuelle décomplexée des idéologies de replis et de recul, il semble que l'hésitation ne soit plus de mise.

Le marqueur le plus certain du biais de l'idéologie est son déni. Prétendre entretenir un rapport plus réel, plus vrai, plus authentique au monde et à la société est en soi un marqueur idéologique. La construction d'une pensée critique aide à se prémunir d'une approche faussement naïve de l'action politique. En déplier les enjeux et les ressorts permet la lucidité et la qualification du regard, renvoie à l'importance de savoir et d'énoncer depuis quelle position nous parlons. Le paysage politique contemporain peut être dépeint comme un mélange de nuancier pointilliste et de grands gestes exagérés.

La chute du bloc communiste a pu signifier une potentielle «fin de l'histoire» associée à une «disparition des idéologies» (l'avènement de l'idéologie libérale mondialisée). Là où un antagonisme majeur et dual existait depuis près d'un siècle,

une palette de recompositions complexes et nuancées s'est épanouie, parfois évidée de leurs substances théoriques.

Idéologies et banalité de la bêtise

Pour l'économiste Jacques Généreux, les idéologies néolibérales produisent une vision du monde appauvrie, mécanique, et profondément déconnectée des réalités humaines et sociales. La «connerie des dominants» n'est pas un simple défaut individuel d'intelligence, mais une forme d'aveuglement systémique où les élites, persuadées de leur supériorité rationnelle, finissent par croire à leurs propres fictions économiques et politiques, même

quand elles échouent ou détruisent le lien social. En naturalisant la compétition, l'intérêt privé ou l'inefficacité du collectif, ces idéologies justifient des choix absurdes ou injustes, tout en invalidant la contestation. La «connerie» devient alors structurelle : c'est l'incapacité des dominants à penser autrement que dans le cadre des dogmes qui les confortent, malgré l'évidence de leurs effets délétères.

Le mot en tension

La construction politique de l'idéologie écologique s'est affermie au xx^e siècle, empruntant à des courants antérieurs (critique marxiste de la réification, éléments malthusiens des limites de la croissance, écosocialisme de Gorz, etc.) et recherchant des racines propres dans des traditions plus techniques (la lutte contre les pesticides lancée par la biologiste et militante écologiste américaine Rachel Carlson), ou plus éloignées (l'écologie profonde théorisée par Arne Næss).

Au cours des dernières années, les idéologies populistes de droite se sont dotées d'outils numériques permettant de renforcer leurs ancrages locaux pour une efficacité électorale aux impacts réels. Elles entretiennent le rejet des approches scientifiques, constructivistes et des idéologies progressistes et donc écologiques.

Au-delà des outils, la percée libertarienne reprend pour l'essentiel un mélange sans intérêt théorique d'idéologies réactionnaires et néolibérales. D'un autre côté, la pensée dite progressiste, en apparence inclusive et ouverte, échoue à dépasser les clivages superficiels et les oppositions figées. Elle se calque (peut-être malgré elle) sur les logiques qu'elle dénonce (par exemple, en essentialisant les identités ou en radicalisant les oppositions). Elle divise, quand elle voudrait relier. Elle entretient des antagonismes là où il faudrait construire du commun.

La célérité et la force des percées des idéologies réactionnaires posent la question radicale d'un renouveau de la guerre

idéologique. Une guerre dans laquelle le camp progressiste avance en ordre dispersé, sans moyens majeurs et avec une posture éthique indécise ne permettant pas un usage optimal des outils d'automatisation de la pensée politique (par exemple dans l'utilisation des réseaux et des médias sociaux). La recherche d'une idéologie critique et d'une pratique émancipatrice contient en elle-même la définition même du combat politique progressiste.

Questions et pas de côté

- Le cauchemar démocratique s'est installé et l'état de léthargie gagne partout du terrain. *L'éveil* peut-il seulement être assumé non pas en contre (face aux forces technoréactionnaires) mais en affirmation d'une nouvelle promesse démocratique locale ravivée?
- Quelles seront les fondations idéologiques écologiques de cette promesse? L'heure n'est plus à préserver ou à clarifier les positions. Comment faire émerger une pensée théorique de société réellement progressiste, transformatrice et émancipatrice (idéologiquement assumée sur des bases écologiques, décoloniales, intersectionnelles...)?

Valeurs

Substance du mot

Les stoïciens définissent la valeur comme une réponse à la question : «Comment dois-je me conduire?» Une interrogation située, qui ouvre sur un panel de valeurs communes, basées sur une quête éthique et morale. Courage, prudence, justice et tempérance sont ainsi d'abord évoqués pour établir ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Aiderais-je financièrement une personne qui n'a ni prudence ni tempérance, au risque de la voir sombrer plus rapidement? Le pacte social et le droit encadrent. Les valeurs sont des repères essentiels, déterminant nos choix les plus cruciaux et guidant en partie nos actions et notre comportement. Dans une société en évolution constante, les jeux d'influence sur la construction des valeurs sont multiples.

Avec l'avènement d'une science puissante, la question : «Comment comprendre le fonctionnement du monde?» est venue percuter le champ des valeurs. Vouloir appréhender la vérité ou le progrès via l'épreuve de la démonstration a codifié notre rapport au monde.

Retour aux Lumières : conseils pratiques du philosophe Dominique Christian aux élus

La démocratie, comme l'esprit des Lumières, a quatre valeurs piliers : l'autonomie, mais aussi l'universalisme, l'humanisme et la vérité. Pour chacun, il est urgent d'agir. Restaurer la démocratie, c'est sauver l'esprit des Lumières. Ce qui suppose un immense effort et qui donne un passionnant challenge aux générations futures.

- **Autonomie** (penser par soi-même). Libérer les médias et l'école des griffes des ploutocrates. Développer le sens critique dans le cadre d'une «école de parti», et plus largement dans une refondation de l'école.
- **Humanisme** (est bon ce qui sert à accroître le bonheur des hommes). Sensibiliser aux interactions du corps

et de l'esprit. Définanciariser : par exemple, réduire les recrutements d'anciens élèves d'écoles de commerce. Revenir aux lectures fondamentales (relire Érasme).

- **Universalisme** (ce qui est juste pour l'un doit être juste pour tous). Articuler les réseaux sociaux avec des banquets citoyens locaux, des bistros sociaux avec des lectures, des analyses, des rédactions communes.
- **Vérité** (ni tromperies ni fausses promesses). Dénoncer systématiquement toutes les attitudes mensongères, les dissimulations, la mauvaise foi – devenues désastreusement coutumières dans une partie de la classe politique.

Le mot en tension

Sous l'influence du catholicisme romain, la civilisation européenne a transformé la quête stoïcienne de la vertu. Le sens du devoir, de la tempérance et de la maîtrise de soi s'est mis au service d'un idéal moral transcendant fondé sur la charité et l'obéissance à Dieu, ce qui a pu à la fois renforcer les exigences éthiques individuelles et limiter l'autonomie du citoyen au profit d'un ordre divinement établi. Ainsi, la vertu stoïcienne est passée d'un fondement de liberté civique à un chemin de salut personnel, parfois en tension avec les idéaux démocratiques d'émancipation et de délibération collective. La réduction de l'autorisé et la rigidification des interdits, a servi les intérêts de dirigeants plus soucieux de préserver leur pouvoir que d'émancipation collective.

L'actualité démocratique américaine influe : chacun pense ce qu'il veut comme il veut, dans un mélange de tout et de rien, dans un spectacle actuel d'une violence brutale et aveugle. Les scientifiques raisonnables sont bannis et laissent place aux technoscientifiques solutionnistes, pour qui le doute stoïcien et la sophistication sont des faiblesses et des fragilités. Là-bas, c'est le paravent antidémocratique des églises assurant des fonctions de solidarité, d'entraide et de cohésion communautaire, qui sert de tampon aux confrontations sociales.

Elles comblent les manques de l'État social en mobilisant des réseaux locaux et en incarnant un espace de participation civique et d'expression collective. En France, notre maillage associatif fonctionne en buvard ou en activateur des luttes émancipatrices.

Dans la lente mécanique de fabrique des valeurs démocratiques, pouvons-nous laisser les fausses promesses et l'activation permanente des peurs se substituer à la quête de vérité et de progrès ?

Notre édifice social et politique se construit sur les valeurs cardinales du pacte républicain : liberté, égalité et fraternité (auxquelles s'ajoutent la laïcité et le refus des discriminations). Déclinées en engagements, ces valeurs sont supposées porter nos représentations du monde, arrimer nos réflexions et nos actions sur nos territoires au quotidien. Elles sont aujourd'hui dévoyées. Les valeurs instrumentales qui en découlent (telles l'honnêteté ou la sobriété) se troublent également dans un détournement sémantique permanent.

Car les valeurs ne sont pas des précipités de conduites de vie. Nous naviguons à vue, avec des balises qui orientent nos comportements et régénèrent nos paradigmes communs en continu. Ou les font dégénérer. Dans notre démocratie, force est de constater que les valeurs cardinales deviennent moins opérantes :

- **l'égalité et la justice** se vivent actuellement en fossés d'inégalités, en injustice et en humiliation systématisée avec une forte montée des frustrations et du ressentiment,
- **la fraternité** affichée se confronte à l'accroissement des solitudes, aux angoisses – telle la solastalgie²⁷ – ou aux dépressions chroniques,
- **la liberté** s'abîme dans un surcroît de contrôle, amplifié par les entreprises du big data devenues outils de production et de modification des comportements au seul but de générer des revenus²⁸.

Dans les jeux politiques, quand l'identité républicaine de la France se nourrit de la Révolution, des Lumières, de la Raison et des Droits de l'homme, les connotations droitières attachées à la notion d'«identité nationale» fragilisent nos fondamentaux. Nous sommes ainsi confrontés au principe fondamental de la laïcité dans toutes nos conversations, dans nos espaces intimes ou publics, obligeant chacun à se positionner, souvent dans des débats compliqués et houleux.

27. Inventé par le philosophe australien Glenn Albrecht, le terme désigne un sentiment de détresse et d'angoisse ressenti par certains individus face aux transformations (négatives) subies par l'environnement.

28. Nous convoquons ici l'essai remarquable de Shoshana Zuboff, *L'âge du capitalisme de surveillance*, Zulma, 2020.

Dans une société en désarroi, l'approche stoïcienne – posant le doute comme condition pour penser avec nuance – redevient une des clés indispensables, pour redonner à nos désaccords toute leur place, pour réenflammer nos discussions et inventer les valeurs de notre société à venir.

Plan Périclès et inversion des valeurs

Le milliardaire Pierre-Edouard Stérin a engagé un plan de bataille culturelle baptisé «Périclès», en référence à un stratège grec, et qui est aussi l'acronyme de : «Patriotes, Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverainistes».

En injectant 150 millions d'euros sur dix ans, ce plan vise à faire infuser dans la société les valeurs et les idées conservatrices et ultralibérales. L'objectif assumé est de contrer politiquement les forces de gauche et de lutter contre les «dérives wokistes ou islamistes». Il s'agit concrètement d'occuper les plus hautes fonctions de l'État et de faire gagner au Rassem-

blement national trois cents villes petites et moyennes en 2026. Dans cette optique, l'organisme Politicæ rejoint par l'IFP (Institut de formation politique), accompagne les prétendants aux fonctions de maires en organisant des séminaires de formation à la demande.

Périclès, Politicæ, Fonds Otium, IFP, Fonds du Bien Commun, etc. : une galaxie d'initiatives et d'outils vient étayer le projet de Pierre-Edouard Stérin de «gagner plus de fric pour faire plus de bien, pour tirer la France vers le haut, et finalement devenir un saint pour aspirer à la vie éternelle».

Questions et pas de côté

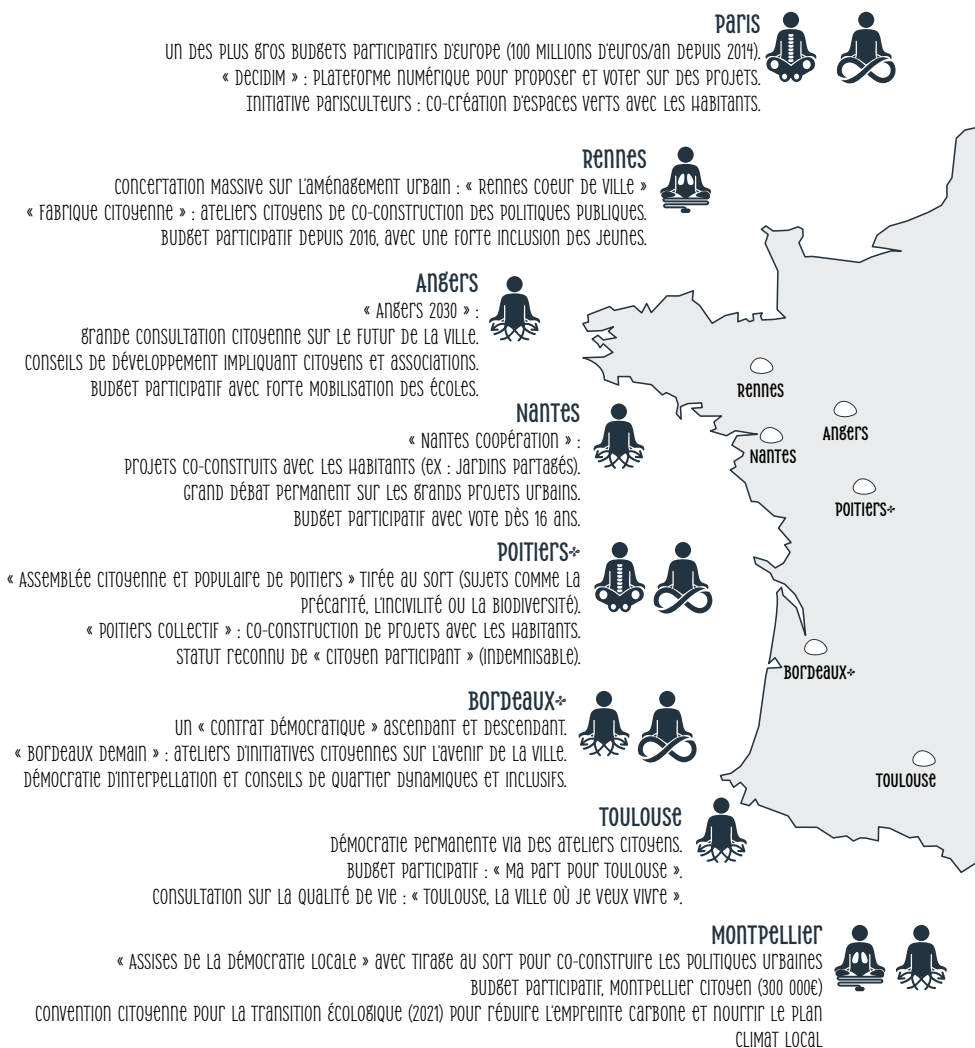
- Nous sommes soucieux d'échapper à l'esclavage du quotidien, à l'injustice de la hiérarchie sociale, à la solitude destructrice. Pouvons-nous restaurer l'édifice de nos valeurs altérées et en instaurer de nouvelles? Saurons-nous dans nos quartiers et villages poser des grains de singularité dans les machines idéologiques trop bien huilées qui les abîment?
- Comment agissons-nous dans la tension entre l'espace domestique et l'espace public? Comment faire évoluer notre relation à l'autre et à la place publique (accueil du nomade, du migrant, de l'itinérant réfugié)? Quelle place pour l'hospitalité, cette valeur qui interroge les seuils de nos villes comme de nos maisons, cette valeur profondément transgressive des ordres établis?
- Dans un retour au sens de la valeur comme *force de vie*, saurons-nous refonder la mesure de la valeur dans une approche non plus mercantile, mais délibérative et démocratique?



AGIR

INITIATIVES REMARQUABLES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EN FRANCE (PARMI D'AUTRES)

PARTOUT LA DÉMOCRATIE LOCALE S'INSTALLE, S'ORGANISE, S'ACTIVE, S'INVENTE,
INTERPELLANT LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DU CORPS DE LA DÉMOCRATIE LOCALE.





SQUELETTE
LE CORPS-STRUCTURE :
LES FONDAMENTAUX
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



**ORGANES
ET TISSUS**
LE CORPS-MULTIPLE :
LE MAILLAGE DE
LA DÉMOCRATIE LOCALE



FLUX ET HUMEURS
LE CORPS-FLUX :
LE MOUVEMENT
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

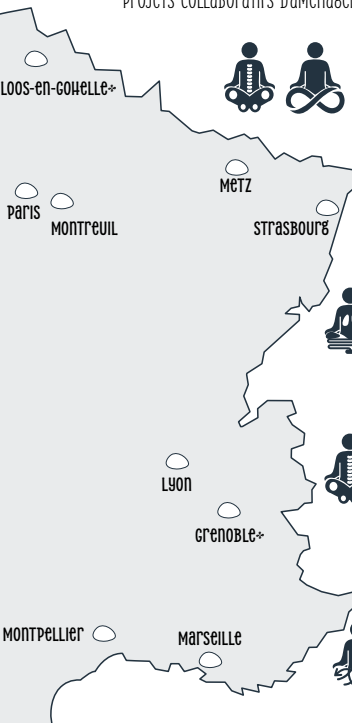


INCONSCIENT
LES CORPS-INVISIBLES :
LES IMAGINAIRES DE LA
DÉMOCRATIE LOCALE



MONTREUIL

ASSEMBLÉE CITOYENNE TIRÉE AU SORT POUR DES SUJETS CLÉS.
« MONTREUIL EN COMMUN » DÉMARCHE PARTICIPATIVE INSPIRÉE DES COMMUNS.
PROJETS COLLABORATIFS D'AMÉNAGEMENT URBAIN COMME « LA FABRIQUE DES RUES ».



LOOS-EN-GOHELLE*

APPROCHE SYSTÉMIQUE POUR LA TRANSITION ET UNE DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE ACTIVE.
LABEL DE « DÉMONSTRATEUR DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT VERS UNE VILLE DURABLE ».
PASSAGE DE RELAIS STRATÉGIQUE DU MANDAT DE MAIRE (AVRIL 2023).



METZ

« METZ EN COMMUN » : PLATEFORME DE CO-CONSTRUCTION DE POLITIQUES PUBLIQUES.
CONSEILS CITOYENS INDÉPENDANTS AVEC POUVOIR CONSULTATIF FORT.
BUDGET PARTICIPATIF DÉDIÉ AUX PROJETS ÉCOLOGIQUES.



STRASBOURG

« ASSISES DE LA DÉMOCRATIE » POUR RÉFLÉCHIR À DE NOUVEAUX OUTILS PARTICIPATIFS.
CONSEILS DE QUARTIER TRÈS ACTIFS ET OUVERTS AUX ÉTRANGERS NON-UE (CONSEIL
DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS).
BUDGET PARTICIPATIF DEPUIS 2020, AVEC ACCENT SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.



LYON*

BUDGET PARTICIPATIF. « LA MÉTROPOLITE DE VOS IDÉES » (30 MILLIONS D'EUROS
EN 2023, 2^e EN FRANCE).
« BOUSSELE DU BIEN-ÊTRE » POUR EXPÉRIMENTER LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE AUTREMENT.
UNE « MISSION DÉMOCRATIE OUVERTE » MUNICIPALE POUR ANIMER LA
TRANSVERSALITÉ.



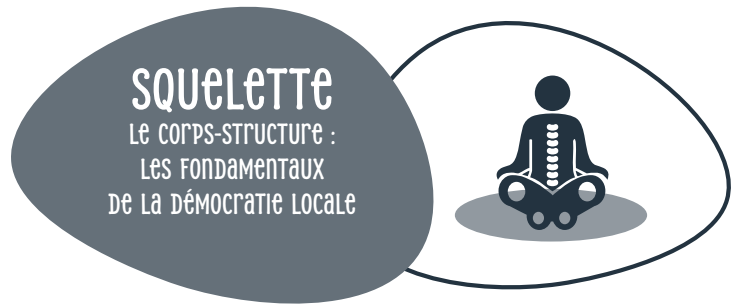
GRENOBLE*

EXPÉRIMENTATION DE CONVENTIONS CITOYENNES LOCALES (EX : SUR LA RÉNOVATION
THERMIQUE).
DÉMOCRATIE PERMANENTE VIA DES COMMISSIONS THÉMATIQUES (ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ, ETC.).
BUDGET PARTICIPATIF DEPUIS 2015, AVEC UNE FORTE IMPLICATION CITOYENNE.



MARSEILLE

« ASSEMBLÉE CITOYENNE DU FUTUR » POUR COCONSTRUIRE L'AVENIR DE MARSEILLE AVEC SES CITOYENS ET CITOYENNES.
FABRIQUE CITOYENNE AVEC UNE PLATEFORME DE CONCERTATION EN LIGNE (URBANISME ET MOBILITÉS).
BUDGET PARTICIPATIF, ENTRE INNOVATION SOCIALE ET TECHNOLOGIQUE (1^{ère} ÉDITION EN 2023).



Charles Fournier : vivre en état permanent de démocratie

Synthèse de l'entretien avec Charles Fournier réalisé le 30 avril 2025.

Charles Fournier est ancien vice-président de la région Centre-Val-de-Loire et député écologiste de la première circonscription d'Indre-et-Loire.

Une démocratie permanente et incarnée dans les territoires

Charles Fournier expérimente sur le terrain plus qu'il n'applique des théories. Attaché à la démocratie représentative, il reconnaît que nous avons abandonné ce qu'elle devrait être : un lieu vivant, incarné, de représentation du peuple par lui-même. Il ne cherche pas à réinventer les institutions pour elles-mêmes, mais à réinsuffler du sens à ce que veut dire être élu et être citoyen, de faire collectif.

La démocratie n'est alors pas qu'un régime politique. C'est un état social. Elle se vit dans les décisions, bien sûr, mais surtout dans la délibération, dans la manière dont nous vivons, travaillons, partageons l'espace. Elle est un rapport au lieu, aux autres et à soi. Elle doit être permanente, c'est-à-dire partout, tout le temps, sans exclusion. Charles Fournier parle de démocratie vécue, concrète, ancrée dans nos territoires.

La démocratie en version dégradée

Nous vivons une époque de sidération et d'accélération, où l'on ne prend plus le temps de délibérer. Le système représentatif est abîmé, et le sentiment de dépossession s'est généralisé. Facilité par le sentiment d'abandon, le retour en force de logiques autoritaires inquiète. Quand un territoire devient une abstraction administrative, et non un espace de vie et de lien, alors il devient fertile pour l'extrême droite. On utilise la

démocratie participative comme un pansement en oubliant de soigner la cause : l'éloignement du pouvoir, l'effondrement de la parole collective.

Face à cela, le député de la première circonscription d'Indre-et-Loire favorise l'expérimentation. Le lancement d'un parlement de circonscription à Tours en atteste. Quatre-vingts habitants, tirés au sort ou volontaires, y travaillent par saisons sur des propositions concrètes. Ils y portent une proposition de loi pour une sécurité sociale de l'alimentation, pas encore adoptée, mais débattue, partagée, vivante. «Ce processus donne de l'énergie. Il me rappelle pourquoi j'ai choisi de faire de la politique» dit-il.

Une approche expérimentale de l'action politique

Charles Fournier l'affirme : la démocratie commence là où on accepte d'être transformé. En tant qu'élu, il ne se considère pas en surplomb, mais en contact, vigilant à se laisser interpeller, à changer de point de vue. C'est pour cela qu'il multiplie les tournées citoyennes, les immersions dans le quotidien des gens : pompiers, ouvriers, psychiatres, cafetiers... Il pense que la vraie écologie, la vraie démocratie, commence dans les vécus, pas avec les grandes idées.

«Mes racines sont dans l'éducation populaire.» Charles Fournier a grandi dans un monde où l'engagement était une évidence. Il a vu des territoires industriels s'effondrer, des villages être désertés, une fierté collective s'éteindre. «Ces blessures m'ont façonné. Elles me rappellent chaque jour que la démocratie, c'est aussi la capacité à imaginer un avenir ensemble, au lieu de le subir.»

Aujourd'hui, il défend l'idée qu'il faut reconnaître et indemniser l'engagement citoyen. Il est temps d'inventer un statut du citoyen participant. Pas pour monétiser la participation, mais pour garantir l'égalité d'accès à l'action collective. C'est un enjeu législatif et de justice sociale.

Quelques recommandations aux élus locaux

- La démocratie ne se décrète pas. Elle se construit aux différentes échelles. L'échelle locale vibre de plein d'initiatives à intégrer aux autres échelles.
- Avoir un adjoint à la participation ou un conseil de quartier ne suffit pas. Il faut un projet culturel démocratique, incarné, partagé, transmis.
- Il faut réinvestir nos espaces publics, rouvrir les places, écouter les récits, valoriser les savoirs vernaculaires. La

démocratie se joue aussi dans le fait de redonner fierté à nos territoires et aux gens qui y habitent.

- Ne laissons pas les entreprises hors du champ démocratique. La façon dont on vit le travail, dont on parle ou pas dans nos entreprises, conditionne notre rapport au collectif.

«Être élu, ce n'est pas se conforter dans ce que nous pensons déjà, c'est accepter de bouger, de douter, de prendre des coups et de payer le coût de l'engagement. Pour représenter, oui, mais surtout pour écouter, pour expérimenter, et pour faire advenir ce que nous ne savons pas encore nommer ensemble.»

Entretien disponible en intégralité sur le site du Cédis.

Les points clés de l'entretien

- L'outil de la démocratie repose sur un terreau culturel à nourrir en continu, sur les gens qui vivent le territoire au quotidien, qui sont la matière, l'énergie fondamentale. Cette culture fonde une fierté collective.
- Du territoire local au combat législatif national, les allers et retours sont nécessaires : l'indemnisation de la participation doit passer des cas pratiques à une évolution du cadre de loi.
- La démocratie s'aborde en système global, de l'espace domestique aux espaces publics, sans oublier le milieu de l'entreprise et du travail.

+ MOTS ASSOCIÉS PARTIE COMPRENDRE

R EPRÉSENTATION

G OUVERNANCE

A SSEMBLÉE ET AGORA

V ALEURS

Loos-en-Gohelle : système et jeu collectif au cœur des transitions

Éléments tirés de l'entretien avec Jean-François Caron, réalisé le 28 avril 2025.

Jean-François Caron est ancien maire de Loos-en-Gohelle (Nord-Pas-de-Calais), ancien vice-président de la région Nord-Pas-de-Calais, président fondateur de la Fabrique des transitions.

La «radicalité du réel»

Jean-François Caron rappelle son engagement, né d'un territoire martyrisé par l'industrie minière, de son métier de

kinésithérapeute où il voyait des corps exténués, du constat que la moitié des gens rencontrés mourraient avant de profiter de la retraite. Loos-en-Gohelle était l'exemple même d'un développement «non durable» : un territoire qui a été creusé, pollué, exploité, dépecé... et déserté une fois qu'il n'y avait plus d'argent à gagner. Son engagement naît de cette injustice, s'oppose à ce système prédateur. Il se dit dans «une radicalité du réel», s'intéressant aux gens comme ils sont, à celles et ceux qui n'ont pas de chauffage ou n'arrivent plus à payer leurs factures d'eau... Il est de l'époque des pionniers, avant l'écologie des métropoles, un de ces maires de petites communes qui ont su créer des systèmes vertueux en réussissant le pari de l'adhésion des populations.

Retrouver du collectif

L'ancien maire regarde notre société, dans laquelle on délègue l'intérêt général aux élus tout en les critiquant en permanence, et où tout le monde veut accéder à «la promesse matérialiste». La montée des logiques individualistes, la réduction des corps sociaux (à l'instar des syndicats mis à mal), des attentes populaires de plus en plus importantes (avec des déceptions en nombre croissant), etc. nous font entrer dans une société de la déception et du ressentiment. «Quand les collectifs ne marchent plus, les gens vont mal!» Selon lui, nous devons sortir du modèle mortifère des écrans qu'on regarde chacun chez soi, de la dernière voiture à la mode qu'il faut avoir pour se distinguer, de la délégation des questions publiques aux seuls élus... Ce modèle générera toujours plus de colère, d'aigreur, de racisme et rejettera la faute sur des boucs émissaires. Tout ceci aura également un impact écologique, intenable à moyen terme.

Impliquer les citoyens dans la construction de l'intérêt général

Jean-François Caron n'emploie jamais l'expression de «démocratie participative» car elle pose selon lui une posture de consommation de l'action publique et nourrit la défiance vis-à-vis du politique. «Tu vois, je l'ai dit au maire et il ne l'a pas fait» entend-on parfois! La collecte des «je veux» est infinie et ne suffit pas. Il convient d'impliquer les citoyens et citoyennes dans la construction de l'intérêt général, ce qui a plusieurs impacts :

1. «On donne la parole, alors on fait exister». Il y a trop de gens qui sont hors radars et se sentent exclus. Leur donner la parole est un enjeu de reconnaissance indissociable de la justice sociale.
2. Les projets réalisés avec les gens sont mieux faits, plus créatifs et plus efficaces. Et les arbitrages sont mieux acceptés quand les gens ont été impliqués. À travers ces processus, les

habitants comprennent le rôle de l'élu et l'élu comprend les gens. On éloigne ainsi les populistes, et on construit la démocratie. Les gens se transforment, gagnent du pouvoir. Faire la ville ensemble est une nouvelle forme de l'éducation populaire.

3. La transition n'est pas une suite de solutions technologiques, elle est une réponse sociétale aux crises que l'on rencontre. Il faut changer nos imaginaires du développement territorial : on s'interroge ensemble, on comprend mieux, on invente des solutions nouvelles, on les teste. Et on les adapte si elles ne marchent pas.

Faire système et passer le relais

L'élu doit avoir une vision systémique sur le temps long, explique Jean-François Caron. Loos-en-Gohelle a su faire système. Il y a peu de cas ressemblants, car chaque situation locale est unique, mais on peut citer Ungersheim en Alsace, Mouans-Sartoux dans les Alpes-Maritimes, Malaunay en Normandie, et d'autres encore ailleurs. Ces collectivités ont toutes en commun d'avoir des stratégies d'engagement et d'implication des habitants qui renforcent l'appartenance. Elles agissent avec de la transversalité à tous les étages (via des projets, entre les services...), en mettant en place des nouvelles alliances entre acteurs et en étant capable de valoriser les nouvelles solidarités et les communs créés (à Loos c'est par exemple l'aménagement urbain de la «la trame verte», ou les arbres fruitiers accessibles à tous...).

Pour l'ancien maire, être élu est également affaire d'incarnation. Le collectif et la transmission sont au moins aussi importants. Dès le départ, son engagement prévoyait de faire trois mandats maximums : le premier pour comprendre et s'ancrer, le second pour développer des projets, et le troisième pour en tirer les enseignements et les transmettre. C'est ce qui s'est passé : la transmission s'est opérée avec Geoffrey Mathon (désigné en interne par un processus d'élection sans candidat) et ça se passe particulièrement bien.

Quelques recommandations aux élus

1. Le pouvoir est une drogue dure. On s'expose, on rencontre des animateurs, des polémistes, des compères, des journalistes qui flattent et flagornent. On développe de la puissance, du projet. Des gens vous connaissent, ils vous saluent. Il faut faire très attention à ce que ça crée !

2. Les collectifs d'abord. La qualité des collectifs est un espace essentiel de balancier. Ils s'animent de leurs confrontations, de leurs désaccords : là est le corps de la démocratie (pour ne

pas employer la notion de contre-pouvoirs). Il est important d'y revenir sans arrêt, car c'est là que ça se passe, et ça évite de se laisser embarquer dans une addiction au pouvoir.

3. De la gestion du denier public mais pas que. Assurer une bonne gestion de son écologie personnelle (son couple, ses enfants, sa santé, ses amis...). Être attentif à trois conférences : celle du cerveau (ne pas subir une charge mentale trop forte), celle du ventre (garder le lien avec soi, avec son énergie, rester en forme) et celle des chevilles (pour qu'elles n'enflent pas dans une fausse satisfaction d'égo!).

4. La joie comme ressource. On peut faire plein de choses par sacrifice. Il est nécessaire d'entrer parfois dans des conflits. Mais on ne tient les projets dans le temps long qu'avec une seule ressource : la joie.

Globalité de l'entretien disponible sur le site du Cédis.

Les points clés de l'entretien

- D'abord et avant tout, l'action de terrain, le projet concret, l'expérience sensible : le préalable à la mobilisation c'est le terreau, l'identité locale (qui n'est pas une affaire identitaire).
- De l'importance de s'inscrire dans le temps long et dans une approche systémique (avec une vigilance sur la préparation de la transmission).
- Assumer l'incarnation et les jeux du pouvoir, accepter de porter la charge : être bien clair sur le moteur et la cause de son engagement au service des populations.
- Le collectif comme point d'appui, comme le socle de départ et d'arrivée : toujours y revenir.
- Opposer à la promesse matérialiste factice, une promesse joyeuse qui part des gens et des territoires.

MOTS associés PARTIE COMPRENDRE

PEUPE

COMMUNS ET COMMUNAUTÉ

GOUVERNANCE

RÉPRÉSENTATION

Die : faire pays commun, un héritage à transmettre

Synthèse de l'entretien avec Isabelle Bizouard, réalisé le 15 avril 2025.

Isabelle Bizouard est maire de la ville de Die (Drôme).

Une démocratie locale enracinée dans le territoire

La démocratie locale ne peut se dissocier du développement territorial, dépendante de la capacité des acteurs à construire collectivement des projets, dans un lien fort à leur environnement, au pays qu'ils animent. Éluë de terrain, Isabelle Bizouard incarne une démocratie de proximité, pragmatique et patiente, où l'action s'inscrit dans le temps long. Son engagement est né de la conviction que les territoires ruraux offrent des alternatives viables aux concentrations urbaines, et qu'ils peuvent attirer et retenir une population durablement, vague après vague. Elle défend une vision fondée sur la coopération, le respect du territoire et des habitants.

Un état ambivalent de la démocratie locale

La majeure partie des habitants est attachée à la chose publique, et l'émergence de collectifs citoyens thématiques, actifs, voire combatifs, est signe de vitalité démocratique.

Certaines fragilités paraissent plus préoccupantes, à l'instar de la violence des réseaux sociaux (qui abîment le débat public), des peurs croissantes et des tensions sociales (et le repli communautaire induit), de l'affaiblissement du rôle du maire (entre complexification, centralisation et défiance), ou de la confusion grandissante entre désirs individuels et intérêt collectif.

Isabelle Bizouard observe aussi que l'arrivée de nouvelles populations issues des villes (notamment dans le mouvement post-Covid) n'a pas produit d'union communautaire sur le territoire : il y a cohabitation, mais pas encore une aptitude à faire société ou à «faire pays».

Exemple de projets emblématiques

La stratégie de bourg-centre mise en œuvre lors des précédents mandats – renforcée sur ce mandat par le dispositif «Petites villes de demain» lancé en 2020 par le gouvernement – est une réussite structurante. Elle a permis de combiner aménagements, équipements culturels, amélioration des services publics et rayonnement communal. Le bâtiment de la mairie est devenu un lieu de lien, de ressources et de services (même

si les bâtiments vieillissants illustrent les limites des moyens municipaux).

Le plan de mobilité à Die est l'un des derniers projets à soulever, coconstruit avec les citoyens via un comité consultatif hybride et une adjointe (Françoise Tesseron) très mobilisée. Ce projet a rééquilibré l'espace public au profit des piétons et cyclistes (malgré des tensions liées à la réduction de la place de la voiture).

Moteurs de l'engagement et équilibre personnel

Engagée très jeune, Isabelle Bizouard a toujours placé le territoire et ses habitants au cœur de son action. Son moteur : faire vivre un territoire rural hospitalier avec humanisme, dans une transmission patiente et une confiance dans le collectif.

Pour tenir dans la durée, elle a appris à préserver sa vie personnelle et à s'extraire régulièrement (marche, temps longs de recul). Jusqu'à récemment... Elle alerte sur les effets délétères des réseaux sociaux, qui modifient en profondeur les relations entre élus et citoyens.

Elle dénonce aussi la précarité statutaire du maire, avec une indemnité insuffisante pour un engagement aussi prenant, et l'isolement du mandat unique, qui limite les synergies intercollectivités.

Défis actuels pour la démocratie locale

- Violences et brutalité : inacceptabilité des attaques personnelles (Isabelle Bizouard a récemment été visée par des menaces graves).
- Gestion publique : dans l'action municipale actuelle, le fonctionnement quotidien (écoles, services) est prioritaire sur le portage incarné de projets emblématiques (les jeux d'égos passent après).
- Numérisation et modernisation : les attentes citoyennes évoluent plus vite que l'administration, qui doit se réinventer (techniquement, politiquement).
- Complexité juridique et financière : trop de normes, moins de compétences, moins de moyens.
- Transitions : la transition écologique appelle à une sobriété «joyeuse», mais nécessite une vraie pédagogie collective.

Selon elle, il faut agir en gestionnaire du quotidien, mais aussi repolitiser la commune comme lieu de projet partagé, relais

des énergies du territoire. Cela suppose d'impliquer les habitants dans la redéfinition d'un «faire pays» collectif.

Recommandations aux futurs élus


- **Valeurs et méthode.** Partager des valeurs et des méthodes dès le début du mandat, avec une définition commune du rôle de leader. Construire un pacte de pilotage, chacun avec sa juste place.
- **Prendre son temps.** Le mandat est une course de fond, qui demande résistance, patience, et persévérance. Dépasser les réactions pour être dans l'action.
- **Organisation d'abord, égos ensuite.** Avant d'être un terrain d'affirmation personnelle, la commune est un espace de service et de fonctionnement. Ayons une vision globale, inter-reliée, systémique.

Globalité de l'entretien disponible sur le site du Cédis.

Les points clés de l'entretien

- À Die comme dans d'autres territoires ruraux, le lien et la transmission, la fierté et la force de résilience sont les moteurs de l'engagement.
- Là comme ailleurs, les tensions qui traversent la société et les institutions s'amplifient quand le collectif, la proximité ne s'organisent pas.
- De l'importance du témoignage et de la transmission, d'une parole d'élue expérimentée en fin de mandat, précieuse pour celles et ceux qui veulent construire une démocratie du quotidien, forgée par le passé et décidée à investir l'avenir.

MOTS ASSOCIÉS PARTIE COMPRENDRE

 OMMUNS ET COMMUNAUTÉ

 NSTITUTIONS

 OUVERNANCE

 ÉLIBERATION

La participation doit bousculer la démocratie

Par Sylvie Barnezet, déléguée générale de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC).

Depuis maintenant une vingtaine d'années, la participation citoyenne s'est développée, déployée, professionnalisée, institutionnalisée et largement diffusée. En 2014 et 2020, elle a été au cœur des élections municipales : de nombreuses listes plaçant le citoyen au centre de leur programme ou des listes citoyennes ont vu le jour. Mais l'expression participation citoyenne ayant une histoire relativement récente et s'appuyant sur des sources à la fois militantes, managériales, politiques... chacun y met un peu de ce qu'il pense que ça devrait être. Derrière ce mot protéiforme, des expérimentations parfois fortes – poussant jusqu'aux extrémités de la légalité – et d'autres fois instrumentalisées sont menées. Les dysfonctionnements sont connus : ce sont toujours les mêmes personnes mobilisées, les paroles collectées n'influent qu'à la marge les décisions, les ambitions et calendriers politiques des élus sont cachés et viennent dénaturer les dispositifs, etc. Aujourd'hui, le concept est malmené, certains voudraient balayer la participation citoyenne, au nom de la désindustrialisation, de la simplification ou des urgences...

La démocratie participative s'est donc institutionnalisée. Ce fut certainement un passage nécessaire pour être reconnue (et encore ce n'est pas toujours le cas !) dans les collectivités, auprès des élus et des directions, au risque de se réduire uniquement à des méthodes et des outils. Une ingénierie de la participation citoyenne s'est constituée peu à peu et, aujourd'hui, nombre de praticiens questionnent fortement le sens politique de leur action.

Cependant, sans faire de bruit, avec celles et ceux qui s'y intéressent et qui creusent, la participation citoyenne a posé des jalons dans nombre de collectivités locales et de territoires. Aujourd'hui, qui pense encore possible de développer une action publique sans demander l'avis des personnes impactées ? Mais les nombreuses initiatives, dont on connaît l'efficacité, ne montent pas les échelons vers le national.

De nombreux élus locaux ont la charge de la participation citoyenne (avec des appellations de délégations diverses). Ils sont souvent entourés de chargés de mission et de services structurés. Des professionnels, des praticiennes et praticiens – dont nombre sont réunis au sein de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC²⁹) – portent des valeurs

29. Voir le site de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne : www.i-cpc.org

et souhaiteraient aller plus loin dans le portage politique participatif.

Tous reconnaissent qu'il s'agit de se donner les moyens d'une véritable participation. Il faut aller chercher l'expression de la diversité des citoyens et citoyennes, construire du débat collectif (et non pas uniquement recueillir une parole individuelle) et donc parfois savoir accueillir des expressions conflictuelles, garder les traces des débats et les intégrer au circuit de décision publique. En France, les délibérations votées par des élus sont la forme institutionnalisée de la décision, les expressions citoyennes doivent donc les nourrir et les élus doivent le montrer.

Le manifeste de l'ICPC indique bien que la participation citoyenne peut-être un socle sur lequel s'appuyer pour transformer la démocratie locale. En voici quelques extraits :

- La participation, sous toutes ses formes et par tous ses canaux, est un pilier de notre démocratie.
- Le pouvoir des citoyens et citoyennes sur la décision publique doit être renforcé, notamment par le biais de dispositifs ambitieux de concertation publique et de dialogue entre les parties prenantes.
- Cet effort est nécessaire pour améliorer la qualité de l'action publique, favoriser l'appropriation des projets sur le long terme et pour renforcer la cohésion de notre société.
- La démocratie a besoin d'une participation citoyenne inclusive, vivante et influente.

Aujourd'hui des sondages indiquent que les gens, les jeunes en particulier, n'ont plus confiance en la politique. Bien sûr, avec une représentation qui s'est parfois éloignée des gens, avec une sociologie peu représentative et une complexification de l'action publique indiquant aux gens que ce n'est pas pour eux... Il nous semble qu'au contraire, les citoyens souhaitent avoir plus de démocratie, mais une démocratie plus proche, plus ouverte, plus participative, au sens réel du terme, en appuyant sur du débat, des collectifs, en accompagnant la citoyenneté locale. Les gens veulent plus : ils veulent être écoutés, porter leur voix, qu'elle serve l'action et la décision, qu'elle ait un véritable impact.

L'ICPC a lancé un chantier «Ambitions pour la participation citoyenne pour 2026» et construit, avec les praticiennes et praticiens de la participation citoyenne, de nouveaux défis.

Le défi du lien à la décision et du rendre-compte. Comment faire en sorte que les expressions citoyennes aient plus d'impact sur la décision? Comment s'y prendre? Comment construire ce lien? Comment s'en assurer/tenir cet engagement? Quelles méthodes et quels outils pour en rendre compte concrètement? Et ensuite, pour en assurer le suivi participatif?

Le défi de la transformation de l'administration. Comment entendre les expressions et interpellations non construites (individuelles, pas dans les canaux classiques...)? Comment organiser le circuit de la parole des usagers et des citoyens au sein de l'administration? Comment accompagner les services et montrer les évolutions au sein des services? Qu'est-ce que la participation change dans l'institution? Quelles en sont les conditions?

Le défi de l'accueil du conflit. Est-ce qu'on peut travailler avec des opposants? À quelles conditions? Comment accueillir et intégrer la conflictualité dans des espaces participatifs, dans l'institution? Comment poser collectivement le cadre d'un débat constructif? Comment travailler avec des collectifs qui se positionnent «contre»?

Le défi du «care» pour faire société. À quelles conditions les espaces participatifs sont des espaces d'un «véritable» dialogue basé sur la compréhension de l'autre? Comment prendre soin des participants, comment faire en sorte que ces espaces soient respectueux de toute la diversité? Faut-il parfois réserver des espaces pour mieux se comprendre? Mais alors, comment assurer le lien, à quel moment?

Le défi de donner envie. Pour dépasser ceux et celles qui viennent classiquement, comment donner envie? Sur des sujets plus ambitieux? Avec des résultats probants? Dans une société où la question de l'engagement évolue fortement, les espaces participatifs doivent être attractifs. Mais comment?

Le défi de la garantie et de l'évaluation. Faut-il mettre en place un tiers pour chaque démarche? La garantie tierce est-elle une condition de la confiance? Comment évalue-t-on la participation du point de vue de toutes et tous? Comment construire des indicateurs partagés? Comment mener une évaluation participative des processus participatifs?

Il en existe d'autres, car il faut aller plus loin : en effet, la nécessaire transition environnementale n'arrive pas à embarquer les citoyennes et citoyens dans la transformation sociétale. Nous avons laissé l'implication des citoyens à l'entrée de la

démocratie représentative, quand on voulait bien lui donner un peu de place... Il s'agit aujourd'hui de révéler, de donner à voir ce qui se passe déjà, l'heure devrait être celle des alliances entre élus, agents, associations, citoyens et citoyennes engagés... pour porter des formes plus influentes, plus abouties de démocratie participative, incluant l'écoute des «sans voix», l'interpellation, afin de réorganiser en profondeur notre commun politique et réussir la transition environnementale à travers une transition démocratique.

Recommandations à destination de celles et ceux qui s'engagent

- Toujours lier social, environnement et démocratie comme fil conducteur de la transformation de votre territoire : l'implication des citoyens et citoyennes n'est pas un supplément d'âme, mais une condition de réussite des transformations que vous allez déployer.
- Ouvrir les listes, en utilisant des démarches d'intelligence collective; notre système qui promeut une tête de liste qui porterait l'ensemble des enjeux et engagements n'est plus à la hauteur des besoins complexes de construire collectivement les réponses.
- Proposer des espaces participatifs de suivi des engagements. Lorsque vous serez élu, n'oubliez pas vos engagements et proposez des temps et dispositifs de suivis évaluatifs avec les citoyens et citoyennes pour rendre compte régulièrement des politiques publiques qui seront, elles aussi, débattues et remodelées si besoin, à l'aune des échanges participatifs. Les méthodes et outils sont pléthores, acceptez de vous entourer pour les peaufiner selon votre territoire.

Regards croisés sur l'état de la démocratie locale

Propos synthétisés par l'auteur de l'ouvrage, à partir de la table ronde de clôture de la semaine «Démocratie et Participation» organisée par Le comité des Alliés, collectif de professionnels de la participation, à Lyon le 10 avril 2025 avec (entre autres participants) :

Guillaume Gourgues, maître de conférences en sciences politiques à l'université Lumière Lyon 2.

Hélène Balazard, chercheuse associée à la chaire Unesco «Politiques urbaines et Citoyenneté» (ENTPE/RIVES).

Laurence Boffet, vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de la politique de concertation et de la participation citoyenne (ICPC).

Cédric Szabo, directeur de l'association des maires ruraux de France (AMRF).

Définie correctement, notre démocratie exige l'implication directe de tous les citoyens lors des prises de décisions. Peut-on alors considérer le régime politique actuel comme démocratique? Il le serait peut-être si s'engageait une «abolition des partis et des élections, la fermeture des parlements et le remplacement de nos institutions politiques actuelles par des assemblées générales, des agoras où tous les citoyens seraient invités à prendre part³⁰». Bien sûr, nous n'en sommes pas là. Nous n'en sommes pas au remplacement mais à la cohabitation des formes.

Élus, agents, professionnels, citoyens partagent nombre de constats : les dispositifs se multiplient sans lien évident avec leur qualité, les outils sont disponibles partout et peu utilisés, la logique de marché met à mal le patrimoine démocratique, détournant nos valeurs, la participation se désintéresse de nombreux territoires, les peurs défont les liens de confiance et sont cyniquement manipulées à d'autres fins, le temps s'accélère et se linéarise, créant une urgence démocratique. Dernièrement, un projet de décret vient modifier le périmètre des missions et attributions de la Commission nationale du débat public (CNDP)³¹, de manière à «exonérer les projets industriels de toute participation du public obligatoire, peu importe leur nature ou leur ampleur». Il est alors sain de s'alarmer, moins d'une fin de cycle que d'un phasage des dynamiques de participation avec l'avènement annoncé d'un régime aux tendances fascisantes, au détriment de nouvelles exigences démocratiques.

30. D'après Francis Dupuis-Déri, auteur de *La peur du peuple*, *op cit.*

31. La CNDP est l'autorité indépendante garante du droit à l'information et à la participation du public sur l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement. Voir la Tribune du *Monde* du 21 décembre 2024, signée de Guillaume Gourgues et Alice Mazeaud.

Guillaume Gourgues, chercheur à l'université de Lyon 2, interpelle sur l'état de la démocratie participative : les pouvoirs restent surconcentrés, la «kermesse» des conventions citoyennes ou d'autres initiatives orchestrées depuis l'état centralisateur en attestent. Les constats sont évidents entre l'institutionnalisation des mécanismes et les dispositifs qui s'auto-alimentent et tournent à vide. Avec la centralisation des politiques participatives de l'État, le piège tendu aux autorités locales est de sortir de la démocratie participative. Car l'État souffre d'une incapacité à créer des pouvoirs décisionnels décentralisés, et d'une impuissance institutionnelle qui limite les dispositifs à une mécanique et en fait des leurres sans enjeux. Cyniquement, il y a là une condition du succès des initiatives gouvernementales. Voilà que la fragilisation de la CNDP, résultante de longues luttes politiques, fait reculer l'inscription de la participation dans le droit. Inscrite dans d'autres agendas, la participation est de moins en moins en lien avec la démocratie. Il devient urgent de se repositionner – chacun estimant son niveau de radicalité – en amplifiant le phénomène de repolitisation de la participation. L'heure est à choisir ce que l'on cautionne.

Réaffirmant la position des maires, plus volontiers animateurs de leurs territoires que super techniciens, **Cédric Szabo**, directeur de l'association des maires ruraux de France, insiste sur le décalage quand les outils et dispositifs de la participation restent peu accessibles – ailleurs que dans les arènes métropolitaines – et donc peu utilisés. Il devient alors essentiel d'outiller, de former les élus en ingénierie d'animation.

Or, l'État bride radicalement la formation des élus, insiste **Cédric Szabo**, soulignant la double nécessité de sortir de l'influence de la technostructure, et de désacraliser la fonction de maire pour redonner sa dimension collective à la démocratie locale et ainsi multiplier les opportunités d'engagement à l'échelle communale. Le socle de la commune est l'assemblée; il devient urgent de revoir le statut de l'élu pour faciliter les engagements dans les listes et redonner son rôle et sa puissance aux conseils. Une loi se prépare dont les contenus ne sont pas clairs. Au-delà d'un nombre d'heures dédiées et d'une indemnité financière, quelles sont les bonnes conditions pour favoriser les engagements dans un conseil municipal?

Interpellée sur l'état de notre démocratie locale, **Laurence Boffet** alerte :

Nous sommes au bout d'un système devenu fou, qui a systématisé nos manières d'être, qui tire sur le jusqu'au-boutisme consumériste. Nos pratiques politiques sont difficiles à transformer au bon rythme, quand les industries numériques ont entamé une croisade de destruction massive. Il nous faut inventer de nouvelles manières de nous regrouper, il nous faut fonder de nouvelles alliances.

Les jeunes ont tendance à se radicaliser et entrent facilement dans des conflits intergénérationnels, les droits universels sont remis en cause et une alliance des droites s'organise. «Rien pourtant n'est inscrit comme une fatalité dans le marbre.» À Poitiers, par exemple³², la justice est mobilisée face à l'État pour faire valoir le droit à la participation pour les citoyens, avec des systèmes de rémunération en phase expérimentale. «Nous devons continuer à collaborer avec les préfetures ou créer les justes bras de fer. Si les financements publics se tarissent, de nouvelles alliances de mécénat sont à envisager.»

Pour l'élue, un souffle est à retrouver, qui s'inspirerait de l'esprit de celles et ceux qui ont su faire la Sécurité sociale après la deuxième guerre mondiale. Un souffle qui irait collecter les paroles, les légitimerait et les relayerait, pour les associer *in fine* réellement aux prises de décision (en s'inspirant des manières de faire de la convention citoyenne pour le climat ou de la CNDP, mais sans leurs dérives). Faire a minima état des controverses qui s'expriment, pour que les désaccords – même quand ils ne sont pas influents sur le choix final – soient intégrés.

Hélène Balazard, chercheuse en sciences politiques et ingénieure des travaux publics de l'État, intervient pour questionner l'évolution de la société avec les réseaux sociaux, l'ère de la post-vérité, les dynamiques de polarisation – notamment chez les adolescents. Elle s'interroge sur les manières de renouer un dialogue avec les jeunes générations et invite à diversifier les modes et les formats comme leviers d'implication. «Les collectivités locales ne peuvent vouloir être systématiquement au pilotage, mais doivent soutenir les collectifs, les associations, qui sont sur le terrain, qui ont créé les liens de confiance.» La démocratie d'interpellation, quand elle est mise en œuvre, est un levier puissant pour répondre à l'impératif de lutte contre les inégalités politiques : des pétitions permettent de déclencher des rendez-vous avec des médiateurs, des élus et des techniciens, pour entrer en discussion concrète et accompagner les réalisations. Un passage

32. Voir l'entretien avec Ombelyne Dagicour, adjointe au maire de Poitiers.

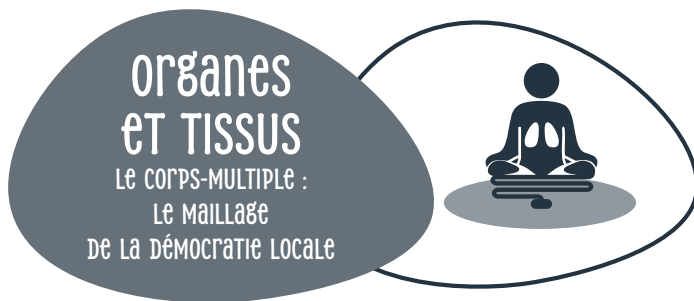
de la proposition en conseil municipal se prévoit au-delà d'un certain seuil de mobilisation.

De telles dynamiques permettent à la fois de redonner du souffle aux mobilisations citoyennes, mais peuvent aussi accroître les polarisations. Un des enjeux est de commencer tôt une éducation politique, en s'appuyant sur les cours d'éducation civique systématisés à tous les âges. Il s'agit encore de mobiliser les lieux, les énergies, les ressources de l'éducation populaire. La lutte revient à laisser la parole à celle et ceux qui ont le sentiment que leurs voix ne comptent pas, de manière à réunir «toutes les tailles, toutes les couleurs, d'accueillir tous les looks et les styles de celles et ceux qui composent la démocratie». Dire à chacun : «C'est important que vous soyez là!», et reconnaître les paroles sollicitées.

Les participants au débat s'entendent pour conclure que les élus ne sont pas le centre de la démocratie, mais une des parties prenantes parmi d'autres. Si la démocratie représentative est décevante, il ne faut pas se contenter d'en compenser les dérives par des rustines de participation; assumons une repolitisation radicale de la démocratie locale. L'urgence est d'agir pour un renouveau de la démocratie tout court.

Les Rencontres européennes de la participation citoyenne se questionnent

- Comment transmettre «l'effervescence du plan local au plan national»? Comment «créer une culture de la décision partagée»?
- Chaque année un prix de la participation est distribué. Pour quel impact?
- L'initiative plus large lancée en mai 2025 de coalition pour un renouveau démocratique est un des prolongements de ce besoin de réinvention. Les moyens sont-ils réunis pour cette ambition?



Lyon : faire du bien-être la boussole de l'action publique

Synthèse de l'entretien avec Chloë Vidal, réalisé le 30 avril 2025.

Chloë Vidal est adjointe au maire de Lyon, en charge de la démocratie locale et de la redevabilité³³, de l'évaluation et de la prospective, des universités, de la recherche et des coopérations.

Une approche renouvelée de la démocratie locale

Chloë Vidal défend une conception exigeante de la démocratie locale, qu'elle qualifie de continue, impliquante et inclusive. Sa vision, portée par l'équipe lyonnaise, se fonde d'abord sur la redevabilité comme levier pour renouer le lien entre les élus et les habitants. Elle insiste sur la nécessité de reconnaître une citoyenneté active, non limitée aux électeurs et électrices, mais étendue à toutes celles et ceux qui font la ville.

Elle s'inspire notamment de la philosophie pragmatique de John Dewey pour penser la démocratie comme une méthode, celle de l'expérience. Une expérience partageable et évolutive. Cette approche implique d'équiper les citoyens et citoyennes pour leur permettre une véritable participation, dans une logique d'intelligence collective et de coconstruction.

Une trajectoire personnelle au service de la transformation

Issue de la société civile et du milieu académique, elle vit son engagement politique comme une mission de service public, nourri par une préoccupation avant tout éthique. Elle revendique une démarche expérimentale et une volonté de reconnecter théorie et pratique pour réinventer l'action publique. Son regard de chercheuse, de militante et d'élue enrichit sa lecture critique et constructive des rouages institutionnels.

33. La «redevabilité» s'entend là comme l'obligation pour les élus et les institutions de rendre des comptes à la population sur leurs décisions, leurs actions et leurs résultats, afin de renforcer la confiance et la légitimité démocratique.

Tensions et ressources dans l'exercice du mandat

L'élue évoque les difficultés de la fonction : défiance externe, incompréhensions internes, oppositions politiciennes, mais aussi la charge mentale et émotionnelle du mandat, notamment lorsqu'on veut faire évoluer les pratiques. Elle souligne également le manque initial de moyens humains consacrés à la participation citoyenne à la ville de Lyon, qui a nécessité de forts engagements.

Malgré cela, elle trouve son énergie dans le collectif, le soutien de réseaux affinitaires (femmes et mères en politique, élus et élues engagés, partenaires nationaux et européens) et la conviction que les problèmes peuvent devenir des moteurs d'action (en politique comme en philosophie).

L'état de santé de la démocratie locale

La démocratie locale est jugée « malade » en raison de la défiance croissante envers les institutions. Chloë Vidal évoque un dialogue altéré, des dispositifs de participation souvent déconnectés du réel, et une inertie des institutions face à la nécessité de transformation. Elle pointe également les limites des dispositifs participatifs traditionnels, qui n'atteignent qu'une minorité et ne s'inscrivent pas dans une démarche de redevabilité. Elle appelle à un changement de paradigme via l'expérimentation, en misant notamment sur la fabrique des communs et sur des formes renouvelées d'assemblées citoyennes, à l'image de la « Boussole du bien-être », pensée comme un instrument de gouvernance créatif, ouvrant la voie à une démocratie budgétaire.

Une expérimentation emblématique : la « Boussole du bien-être »

L'objectif, avec la démarche « Boussole du bien-être », est de dépasser les indicateurs classiques (type PIB) pour redéfinir les priorités municipales à partir de ce que les citoyens considèrent comme essentiel pour leur bien-être.

La méthode coconstruite avec les habitants et habitantes s'est installée étape par étape, à partir de réunions d'arrondissement et après un tirage au sort préalable. La constitution d'une assemblée citoyenne a accompagné le travail de définition des douze dimensions du bien-être de la boussole, jusqu'à un processus d'intégration de ces dimensions dans le débat d'orientation budgétaire. La « Boussole du bien-être » devient un cadre de l'action municipale, un guide partagé avec tous pour orienter les politiques publiques.

C'est une démarche innovante, qui vise à transformer en profondeur le rapport entre habitants et action publique, malgré

des obstacles internes (résistances politiques au changement, temps d'appropriation, charge de travail) et externes (confiance à restaurer, communication et pédagogie).

Quelques recommandations aux (futurs) élus

- Se former intellectuellement et théoriquement pour résister aux effets du pouvoir et conserver une capacité de doute, d'ajustement continu.
- Penser sa posture politique dès le départ, se situer personnellement dans l'équipe et identifier ses limites. Prendre le temps de l'introspection.
- Être toujours à l'écoute, en soutenant les énergies citoyennes, protéger et favoriser les initiatives émergentes, maintenir une cohérence entre les ambitions affichées et les réalités budgétaires, en s'adaptant en continu.
- Favoriser les alliances entre collectivités pour apprendre des autres. Entrer dans des réseaux affinitaires amicaux.

Globalité de l'entretien disponible sur le site du Cédis.

Les points clés de l'entretien

- La démarche lyonnaise offre une vision inspirante et exigeante de la démocratie locale, fondée sur l'expérimentation, la participation effective des habitants, et un engagement éthique fort. Elle propose des pistes concrètes et transposables sur d'autres territoires : la «Boussole du bien-être».
- Les leviers de revitalisation de la démocratie locale, portés par la démarche, permettent d'envisager jusqu'à une démocratie budgétaire, tout en appelant à une vigilance constante face aux dérives institutionnelles et aux défis structurels actuels.

+ MOTS associés PARTIE COMPRENDRE

CITÉ ET CITOYENS

ASSEMBLÉE ET AÛORA

RÉPRÉSENTATION

IDÉOLOGIES

Bordeaux : conscience démocratique, entre contrat local et intelligence collective

Synthèse de l'entretien avec Tiphaine Ardouin, réalisé le 30 avril 2025.

Tiphaine Ardouin est adjointe au maire de Bordeaux, chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective.

Une démocratie permanente au service du commun

Inspirée par les réflexions de l'historien et sociologue Pierre Rosanvallon, Tiphaine Ardouin défend une conception de la démocratie permanente et inclusive, avec une forme délibérative et participative complémentaire à la démocratie représentative. Elle ancre son action sur des démarches de coconstruction rigoureuses.

Le choix d'une gouvernance en intelligence collective repose sur la conviction qu'il ne suffit pas de réunir les citoyens pour produire du commun. D'où l'importance :

- d'un service dédié à la démocratie permanente (composé de 9 agents),
- de méthodes et techniques de facilitation venant qualifier les temps de travail et d'échange,
- d'une culture commune passant par la formation des élus et des agents,
- et de la création d'espaces de délibération apaisés et structurés.

Un écosystème démocratique vivant

Contrairement au discours dominant, Tiphaine Ardouin considère que la démocratie locale n'est pas malade à Bordeaux. Elle repose sur un réseau dense de corps intermédiaires (associations, collectifs...), mobilisés et impliqués dans la vie publique. Elle valorise :

- la participation indirecte, par l'intermédiaire d'acteurs légitimes et enracinés,
- l'importance d'aller chercher les voix éloignées par des relais de confiance (les corps intermédiaires),
- une conception large de la citoyenneté : toute personne qui vit, travaille ou étudie dans la ville est légitime à participer.

Cependant, elle pointe aussi des limites structurelles :

- une articulation entre parole citoyenne et décision publique à renforcer,
- des difficultés internes à synchroniser élus, techniciens et citoyens,
- un changement de culture dans l'administration qui doit encore être accompagné.

Le contrat démocratique : socle et boussole

L'action municipale est guidée par un «contrat démocratique», élaboré avec les citoyens en début de mandat, et structuré en deux axes :

- Un axe descendant : structuration d'un service transversal au service de l'ensemble de la collectivité.
- Un axe ascendant : valorisation de l'initiative citoyenne, avec l'idée que chacun peut et doit faire la ville.

Ce contrat repose sur un engagement réciproque (mobilisant le triptyque élus – techniciens – citoyens), et sert de feuille de route opposable à l'action municipale. Il a permis d'ancrer des dispositifs phares tels que le droit de pétition et d'interpellation (avec des seuils ouvrant sur des modes de médiation), des ateliers d'initiatives citoyennes qui viennent en soutien souple et rapide à des projets d'habitants (comme le bal climatique, le babyfoot intergénérationnel, les jardins partagés) ou un observatoire de la démocratie permanente : une trentaine d'habitants travaillent sous la forme d'une «convention citoyenne» pour proposer des améliorations concrètes (participation, reconnaissance de l'engagement...).

Une posture d'élue assumée et équilibrée

Tiphaine Ardouin porte une vision claire de sa posture d'élue :

- Elle refuse la confrontation politicienne, assume la médiation par des tiers facilitateurs, et défend une relation apaisée entre citoyens et institutions.
- Elle continue à exercer une activité professionnelle, pour garder un ancrage dans le réel et ne pas «se perdre» dans une fonction survalorisée.
- Elle se protège des injonctions d'exposition publique, notamment sur les réseaux sociaux, pour préserver une distance saine.

Elle souligne que le mandat doit être pensé comme un projet collectif, y compris avec la famille. Elle évoque une charge

forte et une exigence de clarté sur ses limites dès l'entrée en responsabilité.

Quelques recommandations aux futurs élus

- Préparer sa délégation : clarifier en amont ses valeurs, ses limites et les concessions possibles.
- Repenser la figure de l'élu : sortir du modèle du «super-héros», assumer l'humanité et la vulnérabilité, s'inscrire dans une dynamique d'équipe.
- Rester soi-même dans le collectif : chaque élu doit inventer sa manière d'être, au service du territoire et d'un projet partagé.

Globalité de l'entretien disponible sur le site du Cédis.

Les points clés de l'entretien

- L'intelligence collective est au cœur du projet de la Ville de Bordeaux. Les tiers facilitateurs jouent un rôle bien déterminé, et la culture de la facilitation vient s'inscrire durablement dans la collectivité. Les méthodes et processus sont soignés pour être au service du projet politique.
- La contractualisation sur l'enjeu démocratique local est un acte fondateur; elle est une démarche. Le «contrat de démocratie» sert de base aux engagements de toutes les parties prenantes dans une logique à la fois ascendante et descendante. La commune prend ses responsabilités. Toutes les parties prenantes avec elle.
- La démocratie est «permanente», l'intelligence «collective», la ville «facilitatrice»... Les mots sont définis en amont, affirmés dans leur sens et déployés concrètement dans des actions et des dispositifs concrets.

MOTS ASSOCIÉS PARTIE COMPRENDRE

 ASSEMBLÉE ET AGORA

 INSTITUTIONS

 CITÉ ET CITOYENS

 GOUVERNANCE

Poitiers : renouveler les assemblées pour un gouvernement local citoyen

Synthèse de l'entretien avec Ombelyne Dagicour, réalisé le 5 mai 2025.

Ombelyne Dagicour est adjointe à la maire de Poitiers, en charge de la démocratie locale, de l'innovation démocratique et de l'engagement citoyen.

Un parcours engagé au service d'une démocratie partagée

L'engagement politique d'Ombelyne Dagicour a commencé en 2017. Enseignante-chercheuse en histoire, elle a travaillé sur les formes de démocratie directe, notamment en Amérique latine. Son engagement est nourri par un parcours associatif et une volonté forte de servir l'intérêt général. Non encartée, elle a rejoint Poitiers Collectif après une rencontre sur un marché, attirée par la démarche citoyenne horizontale. Sans y croire vraiment au départ, la liste a gagné les élections municipales.

Pour elle, la démocratie locale, c'est le partage du pouvoir, l'égalité d'accès à la décision. L'élu ne doit pas avoir le monopole de la décision, sa posture doit changer. L'adjointe s'appuie sur les pensées des philosophes politiques Bernard Manin, Jacques Rancière, ou encore Murray Bookchin (qui fait le lien entre démocratie et écologie); elle croit profondément que la démocratie se construit depuis le local : « C'est là qu'on peut expérimenter des formes nouvelles de participation, où les habitants ont une prise réelle sur les décisions. » À Poitiers s'incarne cette ambition; la démocratie y est vivante, d'interpellation, accepte les désaccords et le conflit comme moteur démocratique.

Une raison pour agir : l'égalité

Pour la première adjointe, l'égalité est à la base de l'action. Elle a elle-même vécu des moments difficiles et discriminants, et ne peut pas rester spectatrice. La démocratie est son moteur, et non pas une condition. Elle est aussi portée par une formation d'enseignante en sciences politiques, et par les rencontres avec les habitants; ces rencontres donnent du sens et de l'énergie : « Le collectif d'élues citoyennes dont je fais partie est aussi une ressource précieuse. »

Une vision ambitieuse de la démocratie locale

Partageant la morosité générale, Ombelyne Dagicour considère que la démocratie locale est mal en point : « Nous agissons, mais les résistances institutionnelles sont fortes, les moyens manquent; il y a une vraie défiance, nourrie par des promesses non tenues. » Elle acte que l'espoir soulevé par des démarches participatives s'est souvent transformé en frustrations.

Des réalisations concrètes et courageuses

Plusieurs projets novateurs ont été menés à Poitiers. D'abord, la construction d'une liste citoyenne en 2020 autour de trois piliers : justice sociale, transition écologique et démocratie participative. S'inspirant de l'échelle de la participation développée par la sociologue américaine Sherry Arnstein, l'ambition poitevine est d'aller jusqu'à la codécision avec le territoire. Elle y prétend avec la mise en place du droit d'interpellation citoyenne à trois seuils, permettant de saisir les élus (50 signatures), le conseil municipal (900 signatures), voire d'organiser un référendum local (4 500 signatures, soit 5 % de la population de la ville).

Mais le projet le plus marquant est l'assemblée citoyenne et populaire de Poitiers (ACPP). Dès le début, la volonté était de constituer une assemblée décisionnaire, pas simplement consultative. Une phase de préfiguration a mobilisé élus, agents et habitants tirés au sort. Une centaine de personnes y ont participé, avec l'accompagnement de la coopérative Fréquence Commune. Lors des premiers travaux, deux grands thèmes ont émergé : les incivilités et la précarité alimentaire. La préfecture a d'abord refusé la création de l'ACPP, craignant une perte de pouvoir des élus. Malgré les obstacles juridiques, la municipalité a tenu bon. La délibération a été revue selon le Code des relations entre le public et l'administration (CRPA), et le tribunal administratif a finalement donné raison à la ville. Cela a permis de faire avancer la reconnaissance du rôle des citoyens dans la délibération locale.

De la ténacité et un cap collectif à tenir

Réussir la participation citoyenne est un défi quotidien et la sincérité ne suffit pas. Pour beaucoup, l'engagement dans la durée est difficile et le découragement gagne parfois. Ombelyne Dagicour rappelle certains freins très concrets, à l'instar du temps disponible et de l'absence de rémunération pour les citoyens tirés au sort. Sur ce dernier sujet, la ville de Poitiers s'est battue pour faire reconnaître la possibilité de leur indemnisation, en s'appuyant sur le statut de «collaborateur occasionnel du service public». Si la préfecture s'y est opposée, le tribunal a donné raison à la municipalité. Ombelyne Dagicour considère ce vide juridique comme un frein important à l'innovation démocratique.

Tensions vécues et défis à relever

Nous faisons face à des problématiques hors de nos champs de compétence : sécurité, drogue, précarisation. Cela crée une grande frustration. Par ailleurs, la vie d'élue est très prenante. Les statuts ne sont pas adaptés, notamment pour les femmes – comme en témoigne le combat de la maire, Léonore Moncond'huy, lors de son congé maternité.

Pour Ombelyne Dagicour, le principal défi est juridique : le droit actuel bride l'expérimentation démocratique. Il faut sécuriser les démarches participatives pour qu'elles soient pleinement reconnues. L'organisation doit également s'adapter : il est impérieux de transformer les administrations, de créer une culture partagée entre élus et agents pour accompagner le changement. Enfin, le défi culturel pour réhabituer les citoyens à prendre part – quand ils sont partout poussés à déléguer. Il faut permettre à des jeunes, des actifs, des personnes en situation de précarité d'entrer dans la vie publique.

Quelques recommandations d'élue à élus

- Osez expérimenter, même en dehors des cadres.
- Jouez collectif, dès la conception des projets.
- Travaillez étroitement avec les services municipaux : sans eux, rien ne change sur le terrain.
- Et surtout, restez à l'écoute. Le rôle de l'élue, c'est d'être au service, pas au-dessus. L'engagement politique doit s'ancrer dans la recherche de justice sociale et d'égalité.

Globalité de l'entretien disponible sur le site du Cédis.

Les points clés de l'entretien

- À Poitiers se réinvente la démocratie locale dans ses processus de décision. La recherche d'institutionnalisation juridique n'est pas une révolution radicale; elle renvoie au bon sens et vise l'instauration d'un droit à la participation.
- Nul ne cède aux sirènes populistes ni ne laisse tourner à vide la mécanique des dispositifs; Poitiers assume de mettre des grains de sable dans la machine.

+ MOTS ASSOCIÉS PARTIE COMPRENDRE

ASSEMBLÉE ET AGORA

UNIVERSALISME

RÉPRÉSENTATION

ÉTAT

Organiser la mutation écologique des territoires urbains

Policy brief issu du livre de Baptiste Lanaspeze, Paul-Hervé Lavessière et Marion Schnorf (dir.) : *Villes Terrestres*. Petit manuel d'écologie urbaine, Wildproject, 2024.

Disponible via le site de Wildproject.

À l'échelle des communes et dans les territoires, la crise écologique est tangible : la faune s'amenuise, les sols meurent et s'érodent. Or cette situation est directement causée par les logiques industrielles de l'aménagement des villes et des campagnes : premièrement l'agriculture industrielle, avec ses grandes parcelles, ses monocultures, ses pesticides, et deuxièmement l'étalement sans fin de la ville industrielle, rendu possible par le tout-voiture. L'habitat moderne, dans sa transformation industrielle de la ville et de la campagne, entraîne la destruction des habitats naturels, et donc des êtres vivants. Cette « sixième extinction » de la vie sur Terre ne cesse de s'intensifier depuis 1945³⁴ en dépit de toutes les mesures. Pour répondre efficacement à cette situation, il est nécessaire de réorganiser et de réunifier les tissus urbains et ruraux³⁵.

La ville contemporaine est l'une des responsables de la crise écologique, mais aussi l'une des premières victimes potentielles de ses effets, par son manque d'autonomie en ressources vitales, et par sa dépendance des flux mondialisés. La ville peut et doit devenir un levier de résolution de la crise écologique, en favorisant davantage la vie sur son territoire³⁶. Pour enrayer la sixième extinction, la municipalité constitue une échelle d'action privilégiée et stratégique.

En réponse à une demande sociale grandissante de nature en ville et d'alimentation locale de qualité³⁷, de plus en plus de communes et de territoires urbains esquissent déjà des initiatives sérieuses de transition écologique. Depuis une décennie environ, ont été mises en place un grand nombre de mesures d'écologie urbaine (bâtiments bas carbone, normes HQE, mobilité douce, Agenda 21, trame verte et bleue, etc.). Bien que les initiatives et les approches se multiplient, elles restent cependant isolées, ne forment pas une approche globale cohérente, et n'interrogent pas la fabrique industrielle de la ville (grands équipements de transport express, extensions urbaines, voies rapides, etc.) qui est un des facteurs majeurs de la sixième extinction. Sans une vision systémique et de long terme, il est impossible de coordonner ces dynamiques, de favoriser les initiatives citoyennes, et de susciter l'adhésion des populations habitantes.

34. Elizabeth Kolbert, *La 6^e extinction. Comment l'homme détruit la vie*, Vuibert, 2015.

35. Sébastien Marot, *Prendre la clé des champs*, Wildproject, 2024.

36. Mathias Rollot, *Les territoires du vivant*, Wildproject, 2023.

37. Philippe Clergeau et Nathalie Blanc, *Trames vertes urbaines. De la recherche scientifique au projet urbain*, Le moniteur, 2013.

Or, cette industrialisation de la ville et de la campagne a été rendue possible par la surabondance d'énergie. La descente énergétique, c'est-à-dire la diminution d'un facteur 5 ou 6 de la consommation globale d'énergie, qui est rendue nécessaire par l'épuisement des ressources fossiles et par l'excès d'émission de CO₂, est aussi l'axe directeur d'un projet de revitalisation écologique et sociale des territoires³⁸.

Cette descente énergétique se décline en 5 piliers, qui permettent de construire des politiques municipales systémiques, transsectorielles, de long terme, formant une fabrique écologique de la ville. Les points présentés ici correspondent à des initiatives documentées dans des communes en Europe³⁹.

«Villes terrestres» est un projet de formation réalisé par 5 structures institutionnelles et citoyennes en Belgique (urbAgora asbl), en France (La Cité de l'agriculture), en Italie (Mercato Ritrovato) et en Espagne (Àrea Metropolitana de Barcelona). Il a été cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne.

Préservation du foncier et désartificialisation des sols

La restauration des cours d'eau et le remplacement des sols perméables par des pavés montés sur sable, caillebotis ou sols naturels permettent d'organiser ensemble la circulation de l'eau, des humains et autres vivants sur le territoire. Cette politique s'accompagne d'une préservation des surfaces non artificialisées et d'une sanctuarisation des terres agricoles. La marginalisation des voitures en ville favorise le développement de la «ville du quart d'heure».

Reconstruction de l'autonomie alimentaire

La commune accompagne la structuration d'une filière agroécologique locale intégrée aux circuits alimentaires. Elle favorise le développement de cette filière par des marchés publics et des régies agricoles communales. Pour favoriser l'émergence d'une culture partagée entre producteurs et consommateurs, elle met en place des politiques d'aide aux ouvertures d'AMAP et d'incitation aux pratiques collectives d'agriculture dans le parc périurbain.

Valorisation et requalification du parc bâti existant

Dans le secteur du bâtiment, les leviers d'action reposent essentiellement sur un réinvestissement et une réhabilitation du parc existant, en favorisant le recours à des matériaux biosourcés (paille, terre, chaux, bois) et de réemploi dans une

38. Voir : Philippe Bihouix, *L'âge des low techs. Vers une civilisation techniquement soutenable*, Seuil, 2014 ; David Holmgren, *Retrosuburbia*. Melliodora, 2018 ; Rob Hopkins, *Manuel de transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Écosociété, 2010.

39. Baptiste Lanaspese, Paul-Hervé Lavessière & Marion Schnorf, *Villes terrestres. Petit manuel d'écologie urbaine*, Wildproject, 2024.

approche transversale et intégrée⁴⁰. Les municipalités réquisitionnent ou investissent des bâtiments et locaux vacants en les orientant vers des projets d'intérêt communal.

Reconstruction d'une autonomie économique locale

À la logique de «l'attractivité» (reposant sur la théorie de la «base économique»), les communes substituent la recherche de l'autonomie énergétique, productrice, alimentaire, économique. Les municipalités favorisent le retour des activités commerciales en rez-de-ville, revitalisant les centres urbains⁴¹ et l'installation de manufactures dans les friches urbaines.

Vie sociale organisée autour de la mutualisation de biens et de services

Pour accompagner les coopératives habitantes et les habitats intergénérationnels, les municipalités achètent et mettent à disposition des bâtiments. La marginalisation des voitures et les mobiliers urbains inclusifs conviviaux (bancs, toilettes, lieux ombragés) permettent aux citoyens de se réapproprier l'espace public. La généralisation de lieux de mutualisation des outils techniques et électroménagers favorise l'émergence d'un climat social pacifié, riche d'externalités positives.

40. Clara et Philippe Simay, *La ferme du rail*, Actes Sud, 2022.

41. Jane Jacobs, *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Parenthèses, 2012.

FLUX ET HUMEURS

Le CORPS-FLUX :
Le MOUVEMENT
DE LA DÉMOCRATIE LOCALE



Pouvoir local dans une commune rurale de 1 000 habitants

Témoignage de Valérie Dejour, ancienne troisième adjointe à la maire du village d'Yzeron, en charge de l'urbanisme.

Mars 2019, arrivée à Yzeron, village de 1 000 habitants perché à 750 mètres : je ne suis pas originaire d'ici, même si les Monts du Lyonnais sont un de mes territoires de randonnée depuis longtemps. Une équipe s'organise pour les nouvelles élections de 2020. Je croise sa route au cours de plusieurs réunions. Et comme « [je suis] la seule à comprendre ce que veut dire un PLU », je me trouve embarquée dans cette histoire et deviens adjointe à l'urbanisme. Je dirai souvent « un laboratoire d'expérimentation pour moi » car, depuis plus de 30 ans, j'accompagne élus, collectivités et services de l'État dans ma vie professionnelle. J'ai aussi été chargée de mission pendant cinq ans d'un vice-président à la Région.

Nous, élus de la majorité (13 élus sur les 15 du conseil municipal), sommes tous novices, à part la maire et deux autres conseillers qui étaient dans l'opposition au cours du mandat précédent. Nous travaillons tout de suite en visio – Covid-19 exige – jusqu'en juin 2020.

Notre équipe a une belle synergie avec des compétences plurielles et une énergie communicative qui nous permet de rapidement mettre en action notre plan de mandat, bien travaillé collectivement pendant la campagne. Pendant nos mois de travail en distanciel, nous décidons d'un fonctionnement et d'une organisation collaboratifs et coopératifs : commissions transversales, mode projet, avec outils et méthodes définies entre élus. Autour de nos « gros projets », un véritable travail de mobilisation des partenariats est lancé et – sans fausse modestie – j'ai effectivement contribué à les mettre en place. Nous nous sommes investis également au sein de la communauté de communes, conscients de l'enjeu de notre présence,

puisque notre commune est la plus petite et la plus rurale, les autres communes étant proches de la métropole.

Très vite, les dysfonctionnements apparaissent. Dès le départ, la secrétaire générale de mairie et l'équipe administrative ont du mal à comprendre et à accepter notre fonctionnement. Nous tenterons à plusieurs reprises – y compris avec un prestataire extérieur – de mieux travailler cette coordination «agents/élus», mais en vain. Les élus se remettent en question, la secrétaire de mairie résiste. En même temps, la maire montre son incapacité à réguler, à se positionner, à faire vivre la cohésion d'équipe et la relation maire-secrétaire de mairie. L'ambiance et les relations deviennent lourdes et pesantes. Petit à petit, les adjoints nommés démissionnent ainsi que d'autres conseillers. Incompréhension, incapacité de dialoguer, décisions de plus en plus arbitraires, voire violences et insultes, je suis de plus en plus éprouvée. Il aura fallu attendre décembre 2024 pour que je décide de partir aussi.

J'ai cru à l'exercice d'une collégialité comme une alternative possible au modèle installé. Ça n'a pas été le cas. Alors, je m'interroge sur la démocratie locale du XXI^e siècle dans les communes :

- Travailler en intelligence collective, en collaboration élus/agents et manager une équipe : au niveau des élus, au niveau de l'administration et ensemble (1 +1=3). Nous savons que la relation agents/élus exige une vigilance permanente. La résistance au changement de la secrétaire de mairie et de ses agents n'a pas été nommée ni accompagnée. La maire n'a pas réussi à comprendre ces leviers d'action là et n'a jamais joué son rôle de pilote. Elle s'est enfermée dans un exercice de plus en plus «personnel» du pouvoir, sans assumer ses responsabilités envers son équipe, faisant le vide autour d'elle. À ce jour, il reste sept élus de la majorité sur les treize sachant que certains ont été remplacés. Dès que nous devenons élus, nous sommes inondés de propositions de formation sur le droit de l'urbanisme, les réglementations en tout genre : ne serait-il par prioritaire d'humaniser la démocratie locale en formant, accompagnant les élus d'une part et les agents d'autre part, à de nouvelles formes et pratiques de collaborations, plus créatives, plus ouvertes? La montée en compétences dans les communes rurales est un enjeu de démocratie. Comment sortir des vieux schémas? Comment s'ouvrir vers des coopérations, si, déjà en interne le maire, les élus, les agents n'ont pas la capacité de les faire vivre?

- La position de maire et son «tout pouvoir». Le maire est, par défaut, l'unique exécutif de la commune. Il peut en toute légalité retirer la délégation à un de ses adjoints sans se

justifier, il peut n'avoir qu'un seul adjectif : comment réinterroger le droit afin que le pouvoir du maire soit davantage partagé et en résonance avec la société d'aujourd'hui? Nous parlons de coopération, de collaboration, de participation citoyenne... Or, dans la réalité d'une commune, comment la faire vivre, cette participation? Est-ce une vraie démocratie locale que ce «tout pouvoir»? Le défi est de réinterroger notre système local de pouvoir, rigide et obsolète.

Marie Pochon : porte-voix de toutes et tous, envers et contre tout.

Synthèse de l'entretien avec Marie Pochon réalisé le 29 avril 2025.

Marie Pochon est députée écologiste de la troisième circonscription de la Drôme.

C'est dans la proximité, l'écoute des demandes, la mise en valeur des vécus, la compréhension des frustrations, et le souci de la justice à tous les étages, que se réinvente la démocratie locale. De là se bâtit la confiance, s'envisage la prise en compte des urgences écologiques et la capacité d'émancipation collective (du territoire local à l'Assemblée nationale).

Une démocratie locale sous tension

À tous les échelons, la démocratie reste largement électorale, limitée à la représentation et aux scrutins. Ce fonctionnement engendre un sentiment de distance entre les citoyens et les institutions, nourri par le dévoiement des dispositifs de participation et par des processus électoraux perçus comme bloqués dans les logiques partisanes. Une démocratie vivante suppose une délibération régulière, ouverte à toutes et tous, des consultations accessibles et transparentes, une traduction claire de la parole citoyenne dans la décision publique. Le cœur du problème tient à l'absence de continuité démocratique et à la difficulté de maintenir un lien de proximité avec les habitants.

Pratiques de terrain et effort de transparence

Face à ces limites, Marie Pochon a mis en place plusieurs démarches visant à rapprocher son mandat des habitants de sa (très vaste) circonscription : des permanences décentralisées hebdomadaires, dans différentes mairies rurales, pour écouter les citoyens au plus près du terrain, une lettre hebdomadaire aux maires et citoyens volontaires, présentant son agenda, ses positions et ses prises de parole, la publication systématique de son agenda, dans une optique de transparence sur l'exercice du mandat.

Elle insiste sur l'importance d'un rapport honnête avec les citoyens, fondé sur la redevabilité, sans chercher à incarner une figure médiatique et égotique. Ce travail de terrain est d'autant plus exigeant que les moyens alloués aux parlementaires ruraux sont identiques à ceux des urbains, malgré des réalités géographiques et humaines très différentes.

Une mobilisation oubliée : les cahiers de doléances

Il y avait urgence à travailler sur la valorisation des cahiers de doléances des Gilets jaunes. Marie Pochon y voit une forme de « promesse démocratique non tenue », un moment fort de participation citoyenne resté sans réponse politique. Le mouvement est encore ouvert.

Les cahiers expriment des aspirations fortes à la justice sociale et environnementale, loin de l'image d'un rejet de l'écologie. La parole collectée témoigne de frustrations, d'un sentiment d'injustice vécue, d'un besoin de reconnaissance et d'une attente de démocratie réelle. Ces contributions doivent/peuvent alimenter les programmes locaux, notamment à l'échelle municipale. L'échec à intégrer ces doléances dans l'action publique a alimenté un ressentiment démocratique profond, qui écorche la légitimité des institutions.

Les défis démocratiques identifiés

Sans être exhaustif, trois défis majeurs se posent aujourd'hui à la démocratie locale :

- La montée des replis identitaires. Dans les territoires ruraux, les tensions entre « natifs » et « nouveaux arrivants » sont croissantes. L'humiliation sociale, la perte de contrôle et le sentiment de déclassement alimentent les logiques de rejet et le vote extrême.
- La transition écologique perçue comme injuste. Le manque de concertation, l'impression d'inégalités de traitement entre les territoires, les décisions descendantes (à l'image de l'objectif zéro artificialisation nette – ZAN – qui vise à ralentir et à compenser l'artificialisation des sols), accentuent la défiance.
- La dégradation de la qualité de vie. La question de « la France moche » ou l'aspiration à pouvoir vivre dans une belle France est politique. La dépréciation des espaces de vie nourrit le malaise et le désengagement.

Conditions d'un engagement soutenable

L'entretien évoque aussi les tensions personnelles inhérentes à la fonction (surcharge, isolement, pression de performance) et les jeux d'équilibre :

- importance de réseaux de soutien (proches, amis, collectifs locaux),
- nécessité de s'accorder des temps de respiration (des balades en nature),
- réalisme sur l'engagement : accepter la difficulté, se fixer des limites, et reconnaître que chacun fait comme il peut, depuis là où il est.

Recommandations aux (futurs) élus locaux

Quelques pistes pour renforcer la démocratie locale et l'engagement citoyen :

- Travailler avec les doléances existantes : s'appuyer sur les paroles déjà exprimées par les citoyens pour nourrir les projets locaux (les réinjecter, les actualiser au besoin).
- Miser sur la proximité et l'accessibilité : multiplier les lieux de contact avec les habitants, au plus près du quotidien et des vécus.
- Préserver sa santé démocratique personnelle : accepter la vulnérabilité, rester aligné avec ses convictions, et cultiver un rapport sain au pouvoir.
- Renouer avec la beauté et le sens du territoire : prendre au sérieux les dimensions sensibles, symboliques et esthétiques de l'action publique.

Globalité de l'entretien disponible sur le site du Cédis.

Les points clés de l'entretien

- Notion de pouvoir d'agir sur sa vie, qui se reflète à tous les endroits de la citoyenneté. Une expérimentation des confrontations = prendre position là où on peut avoir un impact, sans être opportuniste.
- Le moment des Gilets jaunes n'est pas clos, il s'est heurté à un mur de mépris, avec un ressentiment et une frustration qui s'amplifient.
- Être en tant qu'élue dans un sentiment de mal-être – même de dépression – est logique et presque normal en considération de l'état de la société.
- Marie Pochon ressent une violence et défend le patrimoine démocratique, car elle a pu en mesurer l'importance (particulièrement par le biais de ses engagements dans la solidarité internationale).

+ MOTS ASSOCIÉS PARTIE COMPRENDRE

Réprésentation

Gouvernance

Valeurs

Idéologies

Grenoble : une seule démocratie pour une gouvernance partagée

Synthèse de l'entretien avec Lucille Lheureux, réalisé le 18 avril 2025.

Lucille Lheureux est troisième adjointe au maire de Grenoble, déléguée culture(s).

Une conception exigeante et unifiée de la démocratie

Lucille Lheureux rejette les oppositions sémantiques dans l'approche démocratique, les descriptions de « démocratie participative » ou même « directe », qu'elle considère comme des amoindrissements du concept. Pour elle, il n'y a qu'une démocratie, à exercer pleinement, quels que soient les niveaux de gouvernance.

Elle s'engage pour une démocratie fondée sur une écoute réelle et exigeante permettant la construction d'un commun, la discussion collective, l'animation de débats contradictoires et la prise en compte des émotions et du sensible dans la délibération.

Elle alerte cependant sur l'appauvrissement du débat public, le clivage croissant et la violence dans les échanges et la tendance à remplacer l'élaboration collective par des opinions tranchées.

L'état de la démocratie et les tensions institutionnelles

Lucille Lheureux souligne la frilosité des élus à interroger leurs institutions, quand d'une strate à l'autre, nous devrions tous exercer notre sens critique. Elle regrette la déconnexion entre citoyens et élus, alimentée par des processus participatifs qui écartent les élus au lieu de les intégrer en tant que contributeurs. Nous vivons une crise du rapport au pouvoir et une peur partagée dans l'agora démocratique, amplifiant l'importance de l'expérimentation comme outil démocratique – soutenue par le droit constitutionnel à expérimenter.

Elle plaide pour une posture d'élus critique, réflexive et ouverte, capable de dialoguer avec les citoyens en continu, mais aussi avec les experts et les agents.

Une gouvernance collective à Grenoble

Grenoble se distingue par une gouvernance fondée sur un projet politique commun, au-delà des appartenances partisans. Cette gouvernance repose sur quelques principes partagés :

- postes et responsabilités répartis au regard de l'adhésion au projet commun,
- groupes de travail par pôles (culture, social, aménagement...),

- réunions régulières avec les mouvements politiques d'origine diverse,
- séminaires collectifs pluriannuels pour nourrir la stratégie et la cohésion.

Lucille Lheureux insiste sur la dimension vivante et mouvante de la gouvernance : l'équipe évolue, se régénère, transmet. Le passage de témoin est un enjeu politique fort, notamment avec l'annonce du départ du maire Éric Piolle après deux mandats, et la préparation collective des municipales 2026. Ils sont quatre – elle comprise – à se positionner pour assurer une continuité (renouvelée) au projet municipal actuel.

Rapport au pouvoir et transmission

Être élue locale à Grenoble est exigeant, car sur un territoire dense de ce type (160 000 habitants, près de 200 structures culturelles), le besoin de présence est permanent, les sollicitations et la pression constantes. Il faut réussir à trouver un équilibre entre vie personnelle et vie publique, tout en restant connectée à la vie citoyenne (préserver la parentalité, nourrir des engagements associatifs...). Lucille Lheureux évoque aussi les ambiguïtés sur l'emploi des élus et le besoin de reconnaissance : être élu est un travail à part entière à adapter.

Elle alerte sur la cristallisation des postures avec le temps, et sur la difficulté croissante d'écoute des élus au fil du mandat. Elle appelle à :

- une déconstruction continue de la posture d'élue,
- un compagnonnage politique entre élus expérimentés et nouveaux entrants,
- une attention à ne pas figer les rôles quand on s'installe dans l'exercice du pouvoir.

Le mouvement permanent est au cœur de sa vision politique : déséquilibre assumé, remise en question constante, énergie partagée avec tous les acteurs et citoyens sur le territoire.

Ressources personnelles et équilibre

Lucille Lheureux insiste sur l'importance des cercles familiaux et amicaux : ils sont des réservoirs d'énergie essentiels. Elle en trouve d'autres dans les espaces théoriques, les temps de fabrique collective, les respirations extérieures (à travers la nature ou la culture).

La coopération entre élus, agents et citoyens est une source d'énergie continue. Ce triptyque est le fondement d'un cercle vertueux pour l'action politique sur le territoire.

Recommandations pour les (futurs) élus

- La peur en moteur. Accepter la peur mais ne pas s'y enfermer : elle est inhérente à l'engagement et doit devenir un levier de réinvention continue.
- Coopération, coopération. Les élus doivent initier la coopération – les coopérations –, selon des règles claires, sincères et co-élaborées, pour que les citoyens sur le territoire, comme les agents dans la collectivité, soient systématiquement et pleinement impliqués.
- Soins et collectif. Prendre soin de ses réservoirs personnels, préserver ses ressources, son équilibre. Ne pas oublier la joie et le plaisir d'agir, qui est toujours plus savoureux à plusieurs.

Globalité de l'entretien disponible sur le site du Cédis.

Les points clés de l'entretien

- L'engagement local repose sur une vision exigeante, lucide et profondément humaine. Le modèle grenoblois défend une démocratie fondée sur le débat réel, la transparence des processus, et une gouvernance collective permanente et créative.
- La responsabilité est partagée, ancrée à la fois dans un projet initial commun et dans un mouvement qui se veut systémique.
- L'élu prend – comme d'autres – sa place dans la cité, intégré à un débat démocratique qui laisse place aux émotions et au sensible.
- Vécue au rythme de la marche collective, la démocratie grenobloise se réinvente en continu, en acceptation du déséquilibre constant.

+ MOTS ASSOCIÉS PARTIE COMPRENDRE

CITÉ ET CITOYENS

ÉTAT

ÉMOTIONS

GOUVERNANCE

Intercommunalité : la décision dans des institutions à commande politique sans fait majoritaire

| *Par Laure Féret, directrice générale des services de l'intercommunalité des Balcons du Dauphiné.*

Les trois principes fondateurs de la décentralisation sont le renforcement de la démocratie locale, le rapprochement de la décision politique et administrative du citoyen, et l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de la gestion publique. Ces objectifs demeurent plus que jamais d'actualité, mais ils exigent une vision à long terme. Face aux pressions du quotidien et aux tentations de simplification excessive, il est nécessaire de préserver la richesse des institutions décentralisées, véritables garantes du lien social.

L'intercommunalité représente un levier puissant pour relever ces défis démocratiques. Encore faut-il savoir prendre le temps nécessaire aux décisions politiques structurantes et accepter la complexité inhérente à l'action territoriale.

L'expérience des Balcons du Dauphiné : une transformation réussie

Née en 2017 de la fusion de trois communautés de communes, la communauté des Balcons du Dauphiné rassemble 47 communes et plus de 81 000 habitants en 2025. Après une première période de trois années dédiées à la consolidation institutionnelle, un nouveau cap a été pris en 2020 : élaborer collectivement un projet territorial partagé, capable d'accompagner les transitions en cours tout en garantissant un développement équilibré et durable.

L'absence de commune historique dominante, qui aurait pu naturellement structurer l'ensemble, a nécessité une approche spécifique pour définir le projet tout en affirmant le réel intérêt d'une communauté de communes XXL, seule capable d'affirmer la présence du Nord-Isère au regard du reste du département. Cette taille critique constitue un véritable levier de puissance pour la mise en œuvre de politiques publiques au bénéfice des habitants. La prédominance de petites communes, confrontées à des difficultés administratives croissantes, a rendu essentielle l'affirmation de l'intercommunalité comme garante de la place des maires, notamment par le renforcement de la coopération et des mutualisations.

Cette ambition s'est concrétisée par la mise en place d'un processus décisionnel innovant, adopté dès les premières

semaines du nouveau mandat⁴². Cette nouvelle gouvernance, à la fois élargie et structurée, vise un double objectif : rétablir le lien entre communes et intercommunalité, et donner aux élus leur véritable rôle de visionnaires du territoire. Grâce aux dispositifs mis en place, les élus communaux participent activement à la construction d'une vision d'avenir de moyen terme, dépassant ainsi leur rôle traditionnel de gestionnaires du quotidien.

Une gouvernance collaborative et inclusive

Cette approche collaborative s'impose naturellement dans un contexte où l'intercommunalité ne dispose d'aucune majorité constituée et refuse de se concevoir comme une «super-commune». Chaque décision doit donc construire sa propre légitimité en trouvant une voie spécifique au territoire, au service de l'intérêt général et au-delà des intérêts particuliers.

Concrètement, ce processus associe 250 des 700 élus du territoire au sein de 22 comités de travail thématiques et dans des temps dédiés à la construction de propositions sur l'avenir territorial. Un représentant nommé par commune participe par ailleurs à une commission transversale structurée autour de quatre collèges thématiques : «Transitions», «Développement territorial durable», «Services de qualité», et «Préservation des ressources». Cette organisation permet d'analyser finement les propositions et de formuler des recommandations éclairées.

Parallèlement, le rôle de chaque instance a été clarifié dans ce nouveau contexte :

- Le bureau communautaire assume une fonction d'arbitrage, recherchant systématiquement une voie partagée avant le passage en conseil communautaire.
- La conférence des maires devient une instance stratégique où se construit une vision commune du territoire.

L'intercommunalité, un outil au service des communes

Loin de constituer un échelon supplémentaire, l'intercommunalité trouve sa raison d'être dans sa capacité à déployer des services publics de qualité que les communes ne pourraient assumer seules. Ces services s'appuient sur la vision coconstruite au sein du processus décisionnel permettant aux communes de retrouver du temps et de l'espace pour se consacrer à la relation avec leurs habitants.

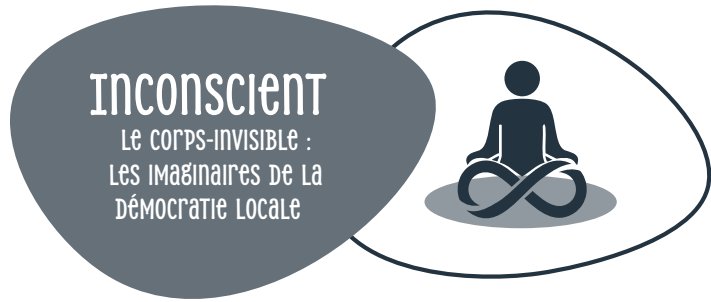
Ce double mouvement – intercommunalité structurante d'un côté, communes de proximité de l'autre – constitue une des

42. Sous l'impulsion du président de l'intercommunalité, Jean-Yves Brenier.

conditions à la vitalité démocratique d'un territoire qui se sent relégué et se recroqueville. Le travail de structuration mené aux Balcons du Dauphiné a permis d'ancrer l'intercommunalité comme un acteur légitime et robuste, véritable copporteur avec ses communes d'un projet territorial au service des habitants. Le processus décisionnel devient le garant de la décision politique qui est, au final, partagée largement par les élus, malgré l'absence de fait majoritaire.

Recommandations pratiques à destination des élus

- Privilégier le processus autant que le résultat. L'efficacité de l'action se mesure à la robustesse et à la durabilité des décisions prises, ainsi qu'à l'efficacité de leur mise en œuvre. Prendre le temps du politique, c'est gagner en efficacité sur le long terme.
- Dépasser les demandes pour comprendre les besoins. Au-delà des demandes qui s'expriment, la compréhension des besoins est un enjeu majeur pour y apporter des réponses cohérentes avec la vision territoriale portée collectivement.
- Faire de l'intercommunalité un véritable outil au service des communes. L'intercommunalité doit permettre d'articuler la vision locale avec les enjeux supra-territoriaux. Ces deux dimensions, loin de s'opposer, se complètent et se renforcent mutuellement. Elles sont toutes deux indispensables à la vitalité démocratique du territoire.



Conscience partagée et démocratie du vivant

Propos tirés de l'entretien avec Marie Toussaint, réalisé le 16 mai 2025.

Marie Toussaint est juriste, activiste et députée européenne écologiste.

Je suis juriste de formation, activiste et députée européenne. Mon engagement est né d'une non-acceptation des injustices, nourri par une éducation où les luttes contre l'exclusion, la pauvreté et les discriminations faisaient partie du quotidien. Ce qui m'a toujours portée, c'est la quête de justice, qu'elle soit sociale, environnementale ou démocratique.

Je me suis approprié l'outil du droit. Car la démocratie ne peut se résumer au vote ; elle est un faisceau de principes – droits fondamentaux, séparation des pouvoirs, égalité d'accès à la parole et à la décision... – qui doit s'ancrer localement, dans les vécus des gens. La démocratie locale devient la capacité pour chacun – y compris les plus vulnérables, les invisibles, et même les non-humains – de prendre part à la construction de la société.

Une démocratie locale sous tension, mais vivante

Oui, la démocratie est malade. Partout, elle subit les assauts des forces autoritaires, identitaires, et des intérêts financiers qui sapent nos droits. Pourtant, la démocratie locale tient encore. Elle reste le lieu du lien, de la reconnaissance et de l'appartenance. Elle vacille, bien sûr, rongée par la défiance et l'épuisement des citoyens et des élus locaux, à qui l'on demande de faire toujours plus avec toujours moins.

Mais elle demeure un espace d'expérimentation et de résistance. Dans certaines villes – notamment écologistes –, elle prend racine autrement. Ailleurs, elle se crispe, s'appauvrit. Nous devons agir pour renforcer les outils d'émancipation collective et ne pas laisser prospérer l'exclusion, la résignation et le repli.

Les droits de la nature, une boussole pour repenser le commun

Le combat que je mène aujourd'hui, c'est celui des droits de la nature. Parce que la nature est la grande absente de nos institutions. Parce qu'en lui reconnaissant des droits, on redonne aussi du pouvoir aux humains relégués, aux territoires oubliés, à ceux et celles qui vivent près des fleuves, des forêts ou des rivières. C'est un levier pour revivifier la démocratie locale, en reconnectant chacune et chacun à son environnement et en resituant les communs dans nos discussions et débats.

Des territoires l'ont compris : en Martinique, en Corse, dans les îles Loyautés, mais aussi dans la Loire ou autour de la Garonne. Ce sont des expériences puissantes, souvent nées de luttes citoyennes, qui nous montrent le chemin. La reconnaissance juridique des entités non humaines ne divise pas : elle rassemble, elle ouvre, elle relie.

Un patient parcours d'obstacles à franchir

Les freins sont divers : inertie politique, hostilité de certains partis, moqueries dans les assemblées démocratiques, domination de conceptions juridiques et économiques anthropocentrées, etc. Mais les lignes bougent. Même des juristes sceptiques au départ évoluent. Même des institutions commencent à écouter.

Je m'appuie sur le droit, comme Gisèle Halimi le faisait : pour faire entendre une voix, imposer une légitimité, structurer un combat. Et je puise mon énergie dans les collectifs, dans l'écoféminisme du Sud, dans ces femmes qui luttent pour assurer un avenir à leurs enfants.

L'engagement se construit dans le lien. Agir pour les gens sans eux, c'est agir contre eux. La démocratie doit être inclusive, respectueuse des savoirs populaires, connectée au réel. Elle doit aussi être modeste : tout le monde ne peut, ni ne veut, s'investir partout, tout le temps. Il faut donc diversifier les formes d'engagement, respecter les rythmes, et surtout, assurer que la parole soit suivie d'effet. Trop de dispositifs participatifs produisent de la frustration quand ils n'aboutissent à rien.

Et puis, la démocratie locale ne survivra pas si elle ignore les questions de justice sociale. Tant qu'on laissera quinze ans d'écart d'espérance de vie entre les riches et les pauvres, la confiance ne pourra pas renaître.

Trois recommandations en direction des élus locaux

1. Allons vers. N'attendons pas que les citoyens viennent à nous : allons à leur rencontre, dans leur diversité, avec respect

et écoute. Valorisons leurs savoirs, leurs vécus, leurs formes d'expertise.

2. Intégrons les non-humains à nos réflexions. Repartons des communs naturels – un parc, un fleuve, un écosystème – pour créer du lien, ouvrir des espaces de cohabitation, et désamorcer certains conflits. Ce sont des portes d'entrée puissantes pour la démocratie locale.

3. Faisons attention aux mots. Vulgarisons sans simplifier. Évitions les jargons techniques. Soyons attentifs à la façon dont les mots sont reçus, compris, repris. La démocratie, c'est aussi une question de représentations et de langage partagé.

Globalité de l'entretien disponible sur le site du Cédés.

Les points clés de l'entretien

- Rien ne vient avant ou après dans le chantier de revitalisation de la démocratie locale ; quand on n'est pas contraint au choix, le «et» vaut mieux que le «ou».
- S'intéresser aux enjeux locaux des luttes gagne en puissance dans l'articulation avec d'autres dimensions nationales, européennes et internationales.
- Droit de l'environnement et droits de la nature vont de pair avec la quête de justice sociale et l'élargissement de notre démocratie aux autres formes du vivant.
- Le respect vaut pour tous et partout, la responsabilité est à la fois individuelle et collective.

MOTS ASSOCIÉS PARTIE COMPRENDRE

I DÉOLOGIES

C OMMUNS ET COMMUNAUTÉ

R EPRÉSENTATION

A SSEMBLÉE ET AGORA

Mythes et faux-semblants de la démocratie locale

Par Julien Auboussier, maître de conférences à l'université Lumière Lyon 2 – responsable du master 2 Communication sociale et management de l'information dans les organisations (CSMIO).

Le «local» est le plus souvent défini dans son rapport au national et, en ce sens, mobilise un imaginaire territorialisé spécifique, en même temps qu'il renvoie à la catégorie institutionnalisée des «collectivités territoriales» avec ses multiples échelles (communes, intercommunalités, départements, régions). Le local renvoie à un découpage à la fois objectivé par le juridique et l'administratif, et imaginaire en ce qu'il alimente les identités et les appartenances collectives. Le local est aussi est un espace politique, celui de la politique et de la démocratie locale, et celui des politiques publiques locales. Cet espace est parcouru de mythes, au sens de Barthes, c'est-à-dire de croyances partagées devenues si communes qu'elles ne sont plus interrogées.

Le premier mythe et présupposé spontané est celui du local comme espace idéal de la démocratie. L'expression «démocratie locale» est mobilisée pour désigner aussi bien l'espace local, le système politique local ou encore la vie politique locale. Le local permettrait une démocratie plus ouverte et directe, délibérative et participative. À partir des années 2000, la proximité s'impose comme le fondement de l'action politique (illustré par la loi sur la démocratie de proximité de 2002) : le localisme doit répondre à la crise de la représentation. Mais le constat est aujourd'hui connu. Les divers dispositifs de démocratie participative ne s'émancipent jamais réellement de la logique de la démocratie représentative. Les potentialités transformatrices radicales du phénomène participatif sont largement contraintes par la rhétorique constitutionnelle des institutions et de leurs représentants. Les citoyens sont informés, souvent consultés, mais ne participent que très rarement à la décision. Or, quand cette dernière va à l'encontre des résultats de la consultation, les élus pourront la justifier par des contraintes juridiques, financières... L'absence d'influence de la participation sur la décision ne peut que stimuler la frustration et la déception des habitants.

Le deuxième mythe est celui d'un espace local apaisé. Le quartier, comme le village, constituerait une valeur refuge, un espace protégé des tensions du monde globalisé et en rupture avec la fuite en avant du monde libéral. Même si l'action du maire y reste racontée et promue par la presse locale, elle tend à être mise en valeur indirectement, par contagion, via la mise en scène d'habitants heureux, qui réussissent, qui portent une

parole positive, offrant ainsi des représentations positives du territoire que les élus peuvent ensuite, directement ou indirectement, s'imputer. Construire une bibliothèque, rénover un centre-ville, financer l'innovation technologique, soutenir la culture, renforcer les moyens de la police municipale, végétaliser un quartier... Les programmes d'action publique peuvent fonctionner comme des marqueurs d'une identité partisane ou idéologique. Pour autant, ces actions sont justifiées le plus souvent par le «vivre ensemble» et reposent sur le présupposé d'un intérêt général local. La communication des collectivités offre une représentation fantasmée de l'espace local, émancipé des tensions sociales et politiques, et dont l'ensemble des acteurs partage un intérêt local commun. Or, au sein de la démocratie locale, l'intérêt local consensuel mérite sans doute d'être appréhendé comme une construction dépolitisante.

Le troisième mythe est celui de l'attractivité territoriale que l'économiste Olivier Bouba-Olga et le sociologue Michel Grossetti ont précisément analysée et nommée «mythologie CAME» (pour Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence). L'attractivité légitime les actions publiques locales et permet d'associer les acteurs du territoire sous une même bannière. Les décisions sont aujourd'hui prises en faveur du territoire, diluant l'intérêt des citoyennes et citoyens dans les logiques synergiques du marketing territorial. Être au service du territoire, c'est se soumettre à ceux qui ont le pouvoir d'en définir les intérêts. Mais l'intérêt du territoire ne se superpose pas forcément aux intérêts de la population. À ce titre, le rapport entre compétitivité d'un territoire et amélioration pour toutes et tous de la qualité de vie n'est jamais réellement démontré. Finalement, le discours de l'attractivité et de la compétitivité des territoires évite d'interroger les inégalités sociales et la diversité des attentes des populations dans leur expérience individuelle et quotidienne du territoire. La mythologie CAME repose sur le présupposé d'un intérêt local consensuel, et transforme l'espace de la politique locale en un espace économique défini par son attractivité et sa compétitivité. La figure de l' élu, et notamment du maire, se renouvelle. C'est le temps des maires entrepreneurs et managers territoriaux, dont les compétences et l'expertise technique des équipes sont mobilisées dans la compétition entre territoires.

Ces trois mythes semblent converger dans une même dynamique de dépolitisation de l'espace public local qui éloigne les citoyens du débat et de la décision politique pour en faire les usagers d'un territoire à promouvoir. Il devient urgent d'inverser cette dynamique dans une repolitisation assumée de notre démocratie locale.

Écologie du mythe : élargir le champ

Écologie du mythe ou mythe de l'écologie? Notre approche occidentale du mythe semble débiter avec Gilgamesh, et tourner en boucle depuis, d'un film hollywoodien à un autre. A-t-on perdu trace de l'oralité d'avant les premières tablettes? Il devient urgent d'installer nos imaginaires à la croisée des chemins... de nous ancrer sur des sols revivifiés de tous nos passés et non plus infertilisés, intensifiés, *agrologisticisés* (dirait le philosophe anglais Timothy Morton).

En 2018, Baptiste Morizot et Nastassja Martin écrivaient⁴³ : «Alors que la Modernité s'était construite sur l'idée

que l'avènement des sciences modernes serait le dernier temps du mythe, nous voilà peut-être plongés à nouveau dans un temps de cet ordre. Les vivants sont sortis de la nature pour entrer en politique, mais on ne sait pas encore sous quel statut... Des relations qui diffèrent de la pure exploitation, extraction, production, et sanctuarisation.»

Voilà le chantier ouvert : redynamiser le mythe démocratique dans des arènes politiques élargies aux autres qu'humains (voir la contribution de Camille De Toledo et l'entretien avec Marie Toussaint).

Dans l'accueil et l'espoir des métamorphoses

Entretien avec Camille de Toledo réalisé en mai 2025.

Camille de Toledo est écrivain, artiste-plasticien, juriste, docteur en littérature comparée.

(YC) Que dit l'écrivain «engagé» pour les droits du vivant de l'état actuel de la démocratie locale? Comment la démocratie locale peut-elle intégrer la pensée du non-humain, et quelles formes institutionnelles nouvelles cela active/implique?

Pour «l'écrivain engagé», je ne sais pas. Il me semble que c'est la logique même de ce que notre situation nous apprend. Les sciences de la vie, les sciences de la Terre ne cessent d'évoquer l'agentivité des mondes non humains. Intelligence du système Terre, des systèmes forestiers, des cours d'eau, des courants océaniques, des espèces animales en lien avec les milieux de vie, des espèces végétales pour réparer les dégâts que nous causons... Tout est agissant et réagissant. Les boucles de rétroaction se multiplient. L'éthologie nous initie depuis des années aux diverses formes de la sentience. Il n'y a donc pas d'autre voie que celle qui part du constat que la modernité, les processus de modernisation, ont manqué ces intelligences, ont nié, invisibilisé, écarté une infinité de points de vue, de perspectives, de valeurs, de temporalités, de modes d'existence... De là, soit nos systèmes humains persévèrent dans leurs ignorances, soit ils se réforment, nous les réformons, en essayant de nous hisser à la hauteur de ces vastes intelligences, plus

43. Baptiste Morizot et Nastassja Martin, «Retour du temps du mythe», *Issue*, Genève, 13 décembre 2018. Consultable sur le site : www.issue-journal.ch

profondes, plus matérielles, plus invisibles que toutes nos intelligences humaines et artificielles. Pour ouvrir ce grand chantier, il nous faut ouvrir des espaces dans le droit, dans le jeu d'acteurs de nos sociétés et de nos économies, pour permettre une plus vaste écoute en nous inspirant, notamment, de l'intelligence des sociétés indigènes qui ont su préserver leurs mondes ; ou du moins, ne pas le détruire. Le problème de notre modernité, c'est qu'elle organise une dissonance cognitive à l'échelle globale, en déplaçant dans l'ailleurs les conséquences de nos modes de vie. Il faut donc organiser le « retour des refoulés », pour que les invisibles s'expriment, aient une agentivité reconnue dans nos systèmes humains pour rappeler les limites, pour nous aider à construire autrement nos cohabitations.

Tu me demandes à l'échelle locale... Mais j'ai envie de répondre qu'il le faut, bien sûr, à toutes les échelles : globales, nationales, locales, au sein même de nos corps, dans nos subjectivités. Il importe de construire empiriquement cette « voix des autres », ce « parti des autres », pour qu'elles et ils puissent contrebalancer nos cercles de parole. C'est pour cette raison que j'ai commencé mes recherches par un travail sur la traduction. Nous devons changer notre conception du langage pour nous mettre à l'écoute de ce qui ne parle pas ou qui parle autrement. C'est une transformation qui peut prendre cinquante, soixante, cent ans... Il va falloir nous habituer à écouter les intérêts, les valeurs, les perspectives d'autres sujets du monde : ces grands « êtres » qui parlent bien au-delà de nos langues humaines. On peut commencer par disposer une chaise vide dans toutes les assemblées locales pour dire ce grand « absent » de nos systèmes humains. Une chaise vide ou plusieurs, pour dire et incarner tous les absents. Car il y a des absents de plusieurs types dans nos sociétés : les forêts, les lacs, les rivières, les océans, la Terre, les formes animales et végétales... Mais aussi, les morts, les rêves des morts, leurs aspirations pour un avenir meilleur ; mais aussi, les enfants à venir, les générations futures d'humains, de plantes, d'animaux... Ces absents, ce sont ceux qui nous lient à des temporalités plus vastes, des transmissions plus inclusives. Il faut impérativement que ces considérations plus vastes, portées par le collège des absents, trouvent une force d'action, de décision. J'irai même jusqu'à dire qu'il faut leur confier une « majorité de principes ». C'est le sens même des « limites planétaires » qui devraient logiquement tenir en laisse l'hybris et l'illusion de maîtrise de notre espèce. Mais au-delà de ce conseil des chaises vides, silencieuses, il est impératif de réviser les PLU, d'entendre les intérêts de nos cohabitants ; d'ajouter des « personnes » dans

le droit, à côté des «personnes morales» et des «personnes physiques» : celles que je nomme «les personnes de troisième type», nos acteurs, actrices autres qu'humains; il faut trouver des dispositifs performatifs pour faire entrer ces voix dans le concert des voix. C'est sur ce point que je concentre mon action concrète, en ayant proposé le 30 avril dernier à l'Assemblée nationale des textes juridiques permettant la reconnaissance des entités naturelles en France.

Comment opèrent tes initiatives (autour du parlement de Loire ou de «Vers une internationale des rivières») et à quel endroit du corps démocratique? En quoi les territoires sont-ils des laboratoires privilégiés pour expérimenter une justice écologique? Quels exemples concrets de gouvernance locale te semblent pertinents/inspirants?

Je ne parle jamais de «justice» pour ma part, je trouve que nous avons eu assez de promesses déçues par le passé, et je ne veux pas en rajouter. Dire «justice», ce serait déjà dire que nous avons trouvé LA voie. Mais il n'y a pas une voie, il faut multiplier les actions symboliques et pratiques qui ouvrent l'espace public aux oubliés de cet espace public, et donc, aux entités naturelles notamment. Les «institutions potentielles» que j'ai créées au fil des années, la Société européenne des auteurs, les «auditions du parlement de Loire» avec les acteurs ligériens, et maintenant, «Vers une internationale des rivières et autres éléments de la nature», servent à pointer les angles morts de nos systèmes humains, de nos institutions politiques. Quelle langue commune entre les diverses nations européennes? La traduction. Quelle langue pour faire communauté au-delà du «nous» de la nation et de la langue? La traduction. Quelle langue pour penser une communauté élargie entre les humains et les autres formes du monde? La traduction... Toujours la même réponse pour aller chercher les sans voix, les invisibles, les tiers au contrat social, etc. Ce que je fais dans ces projets, c'est une mobilisation des forces insituantes du récit, de la fiction, pour déborder nos habitudes; pour changer les fictions qui nous gouvernent, et se naturalisent au fil du temps. C'est une création fictionnelle, celle qui donne des droits aux entreprises, aux États, aux personnes morales. Ce sont des «êtres créés», des «êtres fictionnels» que nous avons institués pour organiser un certain monde. Libre à nos collectifs démocratiques, aux divers «souverains» de nos pays – où l'on vote encore – de créer d'autres êtres, d'autres «grandes personnes». J'agis donc avec les outils de la fiction pour modifier des systèmes de croyances établis, pour porter à la connaissance du public d'autres formes d'êtres, de mandats,

etc. Nous pouvons organiser les fictions élaborées autrement. Et l'art, le lieu de l'art, mais aussi le lieu de la délibération publique sont les meilleurs endroits pour redéfinir les termes du contrat qui nous lie au monde. Ce sont donc ces lieux que je vais contribuer à créer, et j'utilise pour ce faire tous les moyens et langages à ma disposition.

Pour la part de ta question qui revient vers les territoires, je parle dans le projet «Vers une internationale des rivières» d'un cosmopolitisme des lieux, des attachements. Les territoires, c'est précisément l'échelle où s'éprouvent encore les codépendances entre nos sociétés humaines et les milieux de vie. Les territoires, c'est la vie sensible, incarnée, dans l'écoumène⁴⁴, le lieu des tensions, des injonctions contradictoires : produire, bifurquer, croître, décroître, modeler, désinstaller, aménager, ménager, bâtir, débâter, se détester, se rassembler, s'isoler ou cohabiter, fuir ou tenir, s'exiler ou demeurer... De plus, il se trouve que mes pratiques sur les processus de transformation, qui mêlent art, science et citoyenneté, se développent à une époque où ces mêmes territoires cherchent eux-mêmes des récits de transition, à une époque post-Covid où les sciences, et, notamment, les sciences qui soutiennent les objectifs de ces transitions, sont contestées par des médias de masse qui diffusent de l'ignorance. Il est clair donc que ce triptyque qui lie art, science, et citoyenneté agissante, est utile dans les territoires. Il permet de reconstituer, à une petite échelle, un peu d'intelligence collective, dans le contexte d'une nouvelle alliance mortifère entre les puissances du marché et les outils de la désinformation.

Quelles seraient les voies vers de nouvelles formes de narration pour une nouvelle citoyenneté écologique? En quoi cela dessine-t-il la société qui est/qui vient (écologique? féministe? sociale? décoloniale?)?

Depuis le siècle dernier, on a vu une montée en puissance de ce que je nomme «les subjectivités de souffrance». Les subjectivités de souffrance ne créent pas de monde commun, elles le fracturent. Et c'est nécessaire, c'est bien utile, justement, pour provoquer des reconfigurations. Mais il arrive un moment où cette fracture se dévore elle-même, au point de laisser la place aux grands sujets prédateurs, qui, eux s'entendent sur les conditions matérielles, les fictions, et poursuivent leurs œuvres de dévastation. Pendant que les diverses perspectives mineures se disputent, pour savoir laquelle est la plus légitime, la plus souffrante, le marché, les grands êtres capitalistiques et les grands acteurs publics poursuivent tranquillement la

44. Espace habité de la surface terrestre.

reprise en main des récits dominants. C'est pour cette raison qu'après avoir vu la fragmentation du mouvement altermondialiste à la fin du xx^e siècle entre mille causes, je me suis demandé : comment repartir du monde objectif, d'une description objective, résistante, du monde physique, pour refonder les termes de notre contrat ? L'entrée des entités naturelles juridiques dans l'espace social – les « personnes de troisième type » – est une sorte de ruse qui naît de la fragmentation subjective du monde. Car avec elles, c'est le monde matériel qui revient dans nos vies, ce sont les limites, les puissances, les forces, les maladies, les souffrances d'entités objectives qui accèdent à la subjectivité. Et cela participe à mes yeux à la reconstruction du monde commun. Quand vous entendez les voix des femmes des communautés amazoniennes qui sont solidaires de la rivière, parce que la rivière empoisonnée par les industries les emporte dans la maladie, dans la mort et celle de leurs enfants, on entend bien sûr une perspective féministe, une perspective indigène : mais on entend, aussi, une solidarité de la vie humaine avec la voix, le corps de la rivière. Et ainsi, c'est encore une fois le monde matériel qui revient, une matière animée, agissante, à l'inverse de la matière des modernes, désanimée, réifiée.

Enfin, formulerais-tu quelques recommandations à destination des élus qui s'engagent pour porter une nouvelle promesse/un nouveau pacte... ?

1. Multipliez des processus art, science, citoyenneté, en vous associant à des voix, des démarches, des récits, des expériences portées par des artistes pour changer les termes de la discussion publique.

2. Disposez des « chaises vides » dans l'ensemble de vos enceintes de délibération, des chaises pour celles et ceux qui n'ont ni voix ni représentation, et définissez, au début de chaque délibération, qui est là, sur les chaises vides, concerné par la décision qui va être prise.

3. Multipliez les expériences dans l'espace public pour relier les communautés habitantes entre elles, pour les réengager dans la discussion publique et dans leurs relations avec les autres formes de vie et leurs milieux, leurs écosystèmes de dépendance.

Et plus généralement, portez partout le thème des métamorphoses, pour les accueillir, les espérer.

Outil 1 : le baromètre Pestele

Un projet de démocratie locale s'appréhende dans ses différentes dimensions, en conscience de ce qui le détermine. Si ce qui se fait à Poitiers peut être reproduit à Dijon ou Strasbourg, encore faut-il avoir conscience des spécificités de chaque situation.

À travers le baromètre Pestele⁴⁵, nous invitons à tester un projet en l'envisageant à 360°, à travers : le degré d'acceptabilité Politique, les niveaux de viabilité Écologique, d'acceptabilité Sociale, la faisabilité Technique, le degré de soutenabilité Économique, les tensions Légales et l'Énergie de mobilisation citoyenne.

L'outil est à la fois une grille pour faire un diagnostic et une matrice d'élaboration de stratégies. Il invite à s'interroger : pour appliquer tel projet sur le territoire, quelles sont les nécessaires vigilances ou les adaptations à envisager ? Le baromètre Pestele devient un support à l'argumentation, une aide à la décision et à l'élaboration collective, dans le souci de chaque spécificité territoriale et de l'intérêt général des citoyens. Un positionnement de chaque curseur, en fonction des niveaux d'intensité ressentis et avec les arguments associés, permet de cheminer dans les situations et actions présentées.

Un projet ailleurs que sur votre territoire vous intéresse (évoqué dans cette publication ou ailleurs) ? Ou vous voulez tester une idée qui pourrait devenir projet ? :

- Nommez votre projet de démocratie locale (par exemple : «Assemblée citoyenne de démocratie permanente de la commune» ou «Parlement des jeunes» ou «Opération conseils de quartiers» ou «Processus décisionnel intercommunal»...).
- Positionnez un niveau critère par critère (par exemple : niveau réel estimé pour un projet en cours, ou niveau à atteindre pour une idée de projet futur).
- Expliquez individuellement votre choix global en argumentant en quelques phrases.
- Entrez en discussion avec les différentes parties prenantes sur les positions et les écarts constatés.
- Élaborez les stratégies à engager pour atteindre ces niveaux.

45. Nous reprenons une méthode stratégique née dans les années 1970 aux États-Unis, utilisée pour identifier et évaluer les différents facteurs macro-environnementaux qui influent sur une organisation. L'acronyme Pestel porte six domaines clés : Politique, Économique, Socioculturel, Technologique, Environnemental et Légal. Nous ajoutons un septième domaine, pour la dimension d'Énergie citoyenne propre à la démocratie locale.

BAROMÈTRE PESTELE



acceptabilité
Politique



soutenabilité
Écologique



acceptabilité
Sociale



faisabilité
Technique



viabilité
Économique



Légalité



Énergie
Citoyenne

Outil 2 : l'abécédaire de la démocratie locale

ABÉCÉDAIRE

Agora ET ASSEMBLÉE

B...

CITÉ ET CITOYENS

COMMUNS ET COMMUNAUTÉ

DÉLIBÉRATION

ÉMOTIONS

ÉTAT

FAMILLE

GOUVERNANCE

H...

IDÉOLOGIES

INSTANCES*

INSTITUTIONS

INTELLIGENCES*

INTÉRÊT GÉNÉRAL

J...

K...

LIBERTÉ

MYTHES*

N...

O...

PEUPLÉ

P...

Q...

RÉPRÉSENTATION

S...

TERRITOIRE ET PAYS*

UNIVERSALISME

VALEURS

W...

X...

Y...

Z...

46. Dans nos inspirations, il y a *L'abécédaire* de Gilles Deleuze, mais aussi la revue *Ballast* resituant les travaux de Murray Bookchin.

Pourquoi un abécédaire⁴⁶? Pour énérgétiser les mots dans leur puissance passée, actuelle ou future, pour les activer ou choisir de les désactiver. Pour les réinventer, les interchanger. Pour ne pas se laisser déposséder. Pour écrire de prochains chapitres de l'histoire de la démocratie, dans l'acceptation des

jeux de pouvoir – puisque les mots sont politiques –, dans une attitude combative et juste, dans les bonnes négociations et les bons compromis. Pour dire avec sincérité, en laissant les traces qui font le récit commun. Pour mettre les actes en mots et valoriser les bilans. Pour formuler de nouvelles promesses. D'un mot à l'autre, vous êtes invités à cheminer dans les différents corps de la démocratie locale. Un mot se donne à lire dans sa substance, qui étaye le présent et éclaire l'avenir.

L'abécédaire de la démocratie locale se conçoit comme un outil accessible et évolutif, modifiable et adaptable en continu.

Nous avons investi 16 mots dans cette publication, sans couvrir l'ensemble de l'alphabet. Ces mots sont subjectivement choisis, posés là pour enclencher le débat, pour engager la conversation entre vous et vous, entre vous et celles et ceux qui vivent la citoyenneté au quotidien, entre vous et nous, avec tous.

Mis en travail, l'abécédaire est appelé à devenir :

- un atelier continu de construction de mots qui déconstruit les idées reçues,
- une boîte mouvante et évolutive des mots-balises de la démocratie locale,
- un outil pour articuler les mots dans la conversation et dans l'action.

Les mots : Territoire et pays (Squelette), Instances (Organes et tissus), Intelligences (Flux et humeurs), Mythes (Inconscient) n'ont pu être intégrés à cette publication. Ils sont consultables sur le site du Cédis : cedis-formation.org. D'autres encore seront ajoutés au fur et à mesure des travaux.

Recommandations pour débattre mot à mot

- Plutôt que d'attendre d'être directement compris, cherchez à comprendre, expliquez et soyez justes dans les mots choisis.
- Avant de renvoyer une image et de communiquer, partez du sens et de l'action, commencez par ce qui s'est fait, décrivez avec conscience et sérieux.
- Dites avec sincérité ce qui vous habite, sans répondre à la violence brutale d'un discours par une autre virulence.
- Ne cherchez pas tant à vous convaincre vous-mêmes qu'à parler à la part universelle de chacun.
- Laissez-vous raconter au quotidien... Vos convictions et vos croyances vous appartiennent, elles en valent d'autres et ne peuvent s'imposer sans une conscience des réalités vécues et des impératifs quotidiens de vos interlocuteurs.

Conclusion

La démocratie est faite de mots et de mythes; elle demeure une des possibilités parmi d'autres du jeu des interactions collectives, ni sacrée, ni vertueuse, toujours questionnable...

... Alors, malade la démocratie locale ?

Le tirage au sort était d'usage dans la Grèce antique; les élections étaient réservées à des postes spécifiques nécessitant des compétences particulières – à l'instar des stratèges militaires. Aujourd'hui, la représentation nationale ne peut se passer d'une participation active, au plus près des territoires et de leurs habitants – tirés au sort ou non –, vivifiant une démocratie locale parfois moribonde mais réinventée au quotidien dans l'interpellation (à Bordeaux, à Poitiers ou ailleurs), par la permanence ou la continuité (à Grenoble et à Tours), dans l'inclusivité et le bien-être (à Strasbourg et à Lyon), à travers l'intelligence collective.

Les constats se partagent. Nous sommes embarqués dans une institutionnalisation ambiguë qui se déploie dans une instrumentalisation constante. Les émotions sont au cœur de nos conversations mais ne sont pas prises en compte – quand elles ne sont pas décrédibilisées. Les dispositifs se décorrèlent des enjeux de fonds et deviennent des leurres opposés aux interpellations légitimes de la diversité des parties concernées. L'accélération sidérante nous déconnecte des rythmes et de la temporalité démocratique. Nous sommes les victimes d'une technicisation qui renvoie la démocratie aux seuls experts labellisés par un État contrôlant, voire manipulateur. Pour autant, rien ne s'arrête à ces constats et même beaucoup y prennent l'impulsion pour élargir les possibles. Partout les énergies déployées s'assemblent, coopèrent, s'allient pour élaborer de nouvelles promesses.

L'heure exige de sortir des injonctions, sans se cantonner à la technique des dispositifs, pour repolitiser les enjeux, pour jouer collectif dans l'acceptation des rapports de force, pour repenser la nécessité du conflit comme moteur démocratique, pour faire en sorte que les instances participatives s'animent de désaccords structurants – pas seulement de compromis inaudibles et démoralisants. L'heure est à revenir aux mots et à réactiver par eux le débat d'idées. L'heure est aussi – en paraphrasant le chercheur Guillaume Gourgues – à « assumer une prise de risque réelle, qui réinvestirait la démocratie à sa racine, en faisant de la participation un commun inscrit dans le droit, pour que celles et ceux qui en ont besoin puissent s'en saisir et se défendre⁴⁷ ». Où sont les issues institutionnelles et le débouché législatif des mouvements sociaux des Gilets jaunes ou des soulèvements écologiques⁴⁸? Seul le bras de fer juridique – à l'instar du combat poitevin pour indemniser la participation – peut permettre d'élargir, bon gré mal gré, la démocratie au-delà des seuls élus de la République.

Allons plus loin... Il paraît incongru de passer des arènes de la démocratie locale à la reconnaissance du rôle politique des entités non humaines⁴⁹. Et

pourtant, le droit évolue là aussi, et nous pouvons puiser nombre d'enseignements utiles à nos enjeux actuels dans les savoirs d'avant la démocratie⁵⁰. Réinjectés, certains seraient une clé précieuse pour un mieux-être en relation dans nos quotidiens démocratiques⁵¹. Construit hors de la nature, l'humain moderne organise son impossibilité, une impossibilité pratique et concrète. De laquelle il va falloir sortir puisqu'il n'y a pas d'autre option. Nous sommes dans un tournant écologique certes, mais aussi – comme l'attestent les combats parlementaires de Marie Toussaint, ou les travaux animés par Camille de Toledo – aux prémices d'un *soulèvement légal terrestre*. Quid des droits de la nature? Quelle place peuvent prendre les entités non humaines dans nos cadres juridico-politiques, dans nos assemblées délibératives? L'interpellation résonne et nous invite à nous situer territoire par territoire, dans un retour aux lieux. À l'instar du bassin de la Loire ou de celui de la Garonne, c'est en éprouvant la réalité des lieux que se bâtissent nos récits les plus crédibles, non pas utopiques ou dystopiques, mais topiques tout court.

Il est urgent de panser autant que de repenser la démocratie locale, au contact de ce qui est concrètement là, sous nos yeux, à portée de nos sens. Appliquons-nous alors à soigner la quadruple dimension du soin nécessaire à la vie :

- prendre soin de soi,
- prendre soin de nos liens les uns avec les autres,
- prendre soin de ce que nous instituons collectivement,
- prendre soin de nos liens au monde et au vivant.

Ce manuel donne voix, nomme et questionne, avec l'ambition d'activer certains mots qui ont attiré notre attention, en ce qu'ils appellent l'écriture des prochains récits de notre démocratie locale. Il se conçoit comme un point d'étape dans les luttes. Élu et élue, citoyen et citoyenne, habitant et habitante d'un village ou d'une ville, nous sommes toutes et tous des personnages influents de l'histoire qui s'écrit mot à mot. Nous ne manquons pas de places à occuper, charge à chacune et chacun, d'un mandat à un autre, de trouver et d'animer la sienne en responsabilité.

47. À cet échange tiré d'une table ronde le 10 avril 2025 à Lyon, nous pourrions ajouter : « En laissant également à chacun la possibilité de faire valoir son droit au silence, c'est-à-dire à ne pas participer. »

48. Voir à ce propos l'article de Guillaume Gourgues sur l'échelle de la participation (« L'échelle d'Arnstein : mettre le pouvoir au pied du mur », *Lien social et Politiques*, n° 92, 2024) et les actions de Marie Pochon, députée, qui en parle dans son entretien.

49. Une revendication encore facilement ridiculisée, comme le relate la députée européenne Marie Toussaint dans son entretien.

50. Nous pensons ici aux savoirs agissant dans les sociétés dites primitives, méconsidérés par nos sociétés dans leur élan technique : le rapport à la mort, les savoirs du lien, ceux liés aux attachements sensibles (à l'écopsychologie, à la bioacoustique), etc.

51. Lire à ce propos les travaux de Charles Stépanoff et son dernier ouvrage : *Attachements. Enquête sur nos liens au-delà de l'humain*, La découverte, 2024.

Ressources

À lire

- Matthieu Angotti, *Agir ensemble au coin de la rue. Plaidoyer pour une résistance démocratique locale*, L'aube, janvier 2025.
- Julien Auboussier et al., *Mots. Les langages du politique*, n° 131, ENS Éditions, 2023.
- Janet Biehl, *Le municipalisme libertaire. La politique de l'écologie sociale*, Écosociété, 2014.
- Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil, 2008.
- Elisabeth Dau, Cléa Fache, Léa Legras, *Prendre le pouvoir pour le partager*, Fréquence commune, mai 2025.
- Le Dicopart : le dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation, la démocratie et la citoyenneté, consultable sur www.dicopart.fr
- Francis Dupuis-Déri, *La peur du peuple. Agoraphobie et agoraphilie politiques*, Lux, 2016.
- Guillaume Gourgues, Alice Mazeaud, «Une “participation d'État” sous contrôle», *Revue française de science politique*, 2022/5, vol. 72.
- Frédéric Graber, *Inutilité publique. Histoire d'une culture politique française*, Amsterdam, 2022.
- David Graeber, *La démocratie aux marges*, Flammarion, 2018.
- Baptiste Lanaspèze, Paul-Hervé Lavessière, Marion Schnorf (dir.), *Villes terrestres. Petit manuel d'écologie urbaine*, Wildproject, 2024.
- Manon Loisel, Nicolas Rio, *Pour en finir avec la démocratie participative*, Textuel, 2024.
- Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, 2019.
- Jacques Rancière, *Les trente inglorieuses. Scènes politiques*, La fabrique, 2022.
- Pierre Rosanvallon, *Le parlement des invisibles*, Seuil, 2014.
- Barbara Stiegler et Christophe Pébarthe, *Démocratie! Manifeste*, Le bord de l'eau, 2023.

- Cédric Szabo, *La démocratie au quotidien. Raconter les territoires*, L'aube, 2025.
- Camille de Toledo (mise en récit), *Le fleuve qui voulait écrire. Les auditions du Parlement de la Loire*, Manuella Éditions, 2021.
- Michel Verpeaux, «La décentralisation et la démocratie locale», Titre VII, n° 9, *La décentralisation*, octobre 2022 [en ligne].
- Joëlle Zask, *La démocratie aux champs, Les empêcheurs de penser en rond*, La découverte, 2016.

À écouter

- «La démocratie avec Barbara Stiegler et Christophe Pébarthe», *L'heure philo*, France Inter, 15 novembre 2024, 50 min.
- «Municipalisme : quand les habitants prennent le pouvoir», France Culture, épisode 3/4 de *Culture Monde* sur «Le nouvel empire des villes», 29 mai 2019, 59 min.
- «Vivons-nous en démocratie?», entretien avec Francis Dupuis-Déri, consultable sur youtube.com sur la chaîne Publications universitaires.
- Elodie Guéguen, «Pierre-Edouard Stérin, le milliardaire au service des droites extrêmes», *Secrets d'info*, France Inter, 22 février 2025, 37 min.

À voir

- *Alice et le maire*, réalisé par Nicolas Parisier, 2019.
- *Et si on arrêtait de prendre les gens pour des cons?*, Les idées larges, Arte, janvier 2023, consultable sur youtube.com.
- *L'arbre, le maire et la médiathèque*, réalisé par Éric Rohmer, 1993.
- *Une affaire de principes*, réalisé par Antoine Raimbault, 2024.

Remerciements

Il a fallu une dose d'inconscience pour entrer dans l'urgence de rédaction exigée par cette publication. Le sujet est vaste et chahuté par une actualité brûlante. Mobiliser les ressources pour éviter trop d'approximations et de trous dans la raquette n'a pas été simple – d'ailleurs, tous n'ont pas pu être évités.

Merci à Philippe Pourtier pour son exigence critique et sa disponibilité structurante à tous niveaux; il est un coauteur de l'ouvrage.

Les discussions avec le philosophe Dominique Christian sont des espaces de clarté incomparables; leur pertinence irrigue nos réflexions, directement ou indirectement.

Merci à nos relecteurs et relectrices : Jérôme Bar qui évite les infertilités et fait œuvre de rigueur empathique; Sylvain Abrial, un précieux binôme, pertinent et juste; Myriam Poitou, qui sait donner à comprendre et apporte sa précieuse palette de nuances; Paul Hallé, qui traque les lieux communs avec constance et prend radicalement position.

Merci à Victor Hazan qui a repassé les propos de la table ronde lyonnaise du 10 avril.

Merci aux éditions le passager clandestin qui cherchent et trouvent la petite bête.

Tous ont su interroger le lien entre forme et fonds.

Merci à Manon Vidal, patiente alliée, qui ouvre la voie commune.

Merci à Julien Auboussier, qui détoure les bons mots de son savoir.

Merci à Camille de Toledo, qui dit, écrit et fait tant : son regard sur l'époque est inspirant, savant et sensible.

Merci à toutes celles et tous ceux qui agissent au quotidien, qui ont répondu aux questions et ont contribué aux réflexions portées dans cette publication.

Merci enfin au Cédis, à Anne Brégeon pour sa confiance inspirante et rigoureuse quand tout n'est pas prouvé, à Olivier Longeon qui sait se faire adroitement critique, et surtout à Guillaume Cros pour être roseau et s'ajuster avec adresse – aussi pour sa synthèse en vraie intelligence.

Annexe 1 : arsenal législatif de la démocratie locale en France

En France, la démocratie locale est définie par un ensemble de textes législatifs qui encadrent les niveaux d'autonomie, l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales, ainsi que la participation des citoyens aux décisions et à la vie locale.

Textes constitutionnels

Constitution de 1958 et son titre XII : « Des collectivités territoriales » :

- Article 72 : Principe de libre administration des collectivités territoriales.
- Article 72-1 : Instauration des référendums locaux et du droit de pétition.

Grandes lois de décentralisation

Loi du 2 mars 1982 (dite loi Defferre) :

- Acte fondateur de la décentralisation moderne.
- Suppression de la tutelle de l'État sur les collectivités.
- Création des régions comme collectivités à part entière.

Loi du 7 janvier 1983 (loi relative à la répartition des compétences) :

- Distinction claire entre les rôles de l'État et ceux des communes, départements et régions.

Loi du 22 juillet 1983 (droits et libertés des communes, départements et régions) :

- Renforcement de l'autonomie locale.

Loi constitutionnelle du 28 mars 2003 (démocratie locale décentralisée) :

- Consacre le principe de subsidiarité.
- Introduit les référendums décisionnels locaux et le droit de pétition.
- Reconnaît le droit d'expérimentation par les collectivités.

Lois récentes renforçant la participation citoyenne

Loi Voynet ou loi LOADDT du 25 juin 1999

- Introduction des conseils de développement.
- Développement durable et démocratie participative intègrent l'aménagement du territoire.

Loi du 27 février 2002 (démocratie de proximité) :

- Création des conseils de quartier.
- Développement des conseils municipaux d'enfants et de jeunes.

Loi du 16 décembre 2010 (réforme des collectivités territoriales) :

- Création des métropoles.
- Simplification de l'intercommunalité.

Loi NOTRe du 7 août 2015 :

- Clarification des compétences entre régions, départements et intercommunalités.
- Renforcement des métropoles.

Loi du 27 décembre 2019 (engagement et proximité) :

- Amélioration de la transparence des élus.
- Renforcement des outils de participation (budgets participatifs, consultations locales).

Textes européens et internationaux

Charte européenne de l'autonomie locale (1985, ratifiée par la France). La CEAL garantit l'autonomie politique et financière des collectivités.

Autre

- La loi prévoit que toute personne, à partir de 16 ans, peut saisir le CESE⁵² par le biais d'une pétition. Une pétition ayant réuni 150 000 signatures ouvre un débat public.
- Le CRPA (Code des relations entre le public et l'administration) regroupe et organise les textes législatifs et réglementaires relatifs aux relations entre le public au sens large (administré, entreprise) et l'administration française. C'est le CRPA qui a permis de débloquer l'action relative à l'indemnisation des citoyens participants à Poitiers.

52. Le Conseil économique social et environnemental (CESE) est la troisième assemblée constitutionnelle de la République.

Annexe 2 : dispositifs de démocratie participative

Nous listons ici certains dispositifs qui éclairent l'espace des possibles. La liste n'est pas exhaustive, mais ces actions ont toutes en commun de permettre aux citoyens de contribuer activement aux décisions publiques.

1. Budget participatif (Paris et autres villes). Dès 2014, celui de la ville de Paris est l'un des plus importants au monde. Les citoyens proposent et votent pour des projets d'investissement (parcs, équipements, etc.). D'autres villes comme Rennes, Strasbourg et Metz ont adopté ce modèle.

2. Convention citoyenne pour le climat (2019-2020). Cent-cinquante citoyens tirés au sort ont travaillé sur des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Leurs propositions ont influencé la loi climat et résilience (2021).

3. Grand débat national (2019). Lancé après le mouvement des Gilets jaunes, il a permis à des millions de Français de s'exprimer sur des thèmes comme la fiscalité, la transition écologique et la démocratie.

4. Assemblées citoyennes locales (Poitiers, Grenoble, Montreuil...). Certaines villes organisent des «tirages au sort citoyen» pour discuter de politiques locales (urbanisme, écologie...). Grenoble a été pionnière avec son conseil citoyen.

5. Plateforme «Parlement & citoyens». Un outil numérique qui permet aux citoyens de coconstruire des propositions de loi avec des députés. Plusieurs textes ont été influencés par ce processus.

6. Consultations nationales en ligne (ex. : CNNum). Le Conseil national du numérique et d'autres institutions organisent des consultations publiques sur des sujets comme le numérique, la bioéthique ou l'éducation.

7. Jurys citoyens permanents (Kingersheim, Mulhouse...). Certaines communes alsaciennes expérimentent des «jurys permanents» tirés au sort pour évaluer les politiques publiques.

8. Référendums d'initiative locale (ex. : Notre-Dame-des-Landes). Bien que rarement utilisés, certains référendums locaux permettent aux citoyens de trancher des questions controversées (aéroport, urbanisme...).

9. Ateliers populaires d'urbanisme (Lille, Bordeaux...). Des collectifs citoyens participent à la conception de projets urbains, comme à Bordeaux avec La Fabrique.

10. Initiatives de démocratie numérique (Decidim, Cap Collectif...). Des plateformes comme Decidim (utilisée par la région Occitanie) ou Cap Collectif permettent des consultations massives et des budgets participatifs en ligne.

Nous pourrions ajouter les G500, le Sommet Citoyen, à Lille en juin 2025 après Marseille en 2024, le panel citoyen de la COP2 Climat en 2024, qui a initié une assemblée citoyenne sur les politiques climatiques, ou les dynamiques de conseils de quartier partout sur le territoire. Depuis mai 2025, un souffle démocratique enfle et prend la forme d'une pétition collective sur le site du CESE : l'objectif de la « coalition pour un renouveau démocratique » est d'atteindre les 150 000 signatures pour lancer une convention citoyenne sur la démocratie.

Toutes ces initiatives montrent une évolution vers plus d'inclusion citoyenne. Elles disent que, sur les territoires, les énergies n'ont jamais perdu d'intensité – voire s'amplifient – ouvertes aux non-inscrits sur les listes électorales, aux citoyens étrangers, à tous les âges. Bien entendu, entre les faibles taux de participation et l'impact réel sur les décisions, nombre de limites persistent.

Annexe 3 : liste (choisie) d'instances de la démocratie locale

Assemblée citoyenne

Une assemblée citoyenne est une instance en général plus large que l'échelle du quartier. Elle est ouverte et les contours se déterminent en fonction de la volonté politique, de la taille de la ville, des sujets à traiter. Elle est parfois éphémère afin de contribuer à construire un dispositif (par exemple un budget participatif) ou une politique publique spécifiques. Elle peut être plus pérenne. Les assemblées citoyennes existantes sont saisies par la ville sur des sujets ou peuvent s'autosaisir de questions à traiter. La sélection de ses membres est souvent effectuée par tirage au sort ou par un système mixte (tirage au sort et volontariat).

Conseil de quartier

Obligatoire dans les communes de 80 000 habitants et plus, le conseil municipal détermine le périmètre de chacun des quartiers composant la commune. Chaque quartier est doté d'un conseil de quartier dont le conseil municipal établit la dénomination, la composition ainsi que les modalités de fonctionnement. Le conseil de quartier est autorisé à dépasser le plafond fixé par la loi à 30 % de l'effectif du conseil pour le nombre d'adjoints afin d'instituer des postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, dans la limite de 10 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Ces conseils peuvent être consultés par le maire et faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville. Par ailleurs, le maire peut associer ces conseils aux actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville. Le conseil de quartier n'a pas de

pouvoir de décision. C'est donc un relais entre les services de la mairie et la population du quartier, sans en être un représentant, ni de l'un ni de l'autre.

Conseil citoyen

Instaurés en 2014 dans le cadre de la loi Lamy de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, qui a réformé la politique de la ville, les conseils citoyens sont des instances indépendantes du pouvoir politique, souvent sous forme associative, ayant pour objectif la participation active et directe de l'ensemble des habitants et des acteurs des quartiers, dans l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville. Un conseil citoyen est créé par quartier prioritaire (QPV). Instauré au démarrage sur la base d'un tirage au sort, il est composé d'un collège acteurs et d'un collège habitants, avec une liste nominative déposée en préfecture. Les membres sont autonomes dans le fonctionnement (modalités de renouvellement, charte). Il peut être saisi par des institutions, élus, acteurs ou habitants ou s'autosaisir de sujets. Il est obligatoirement invité aux réunions de programmation de la politique de la ville. Il peut faire des demandes de subventions dans le cadre du fonds de participation des habitants.

Comité d'habitants

Le comité d'habitants (ou comité de suivi citoyen) est souvent formé après une opération de concertation, pour assurer le suivi du projet ou de l'action. Mais il peut aussi être créé ex nihilo par la commune, selon des modalités de sélection à déterminer. Le comité d'habitants peut encore émerger d'une démarche de réflexion sur la démocratie participative – comme à Mably, près de Roanne –, pour dessiner collectivement les contours d'une instance citoyenne autonome. Un comité d'habitants est un espace de rencontre entre élus, habitants et agents, transversal dans les sujets qu'il aborde.

Comité de quartier ou comité d'intérêt local

Leur spécificité par rapport à un conseil de quartier est leur caractère non obligatoire pour une commune de moins de 80 000 habitants, et donc avec une grande souplesse dans les modalités de fonctionnement. L'autre particularité est leur indépendance par rapport à la collectivité. Souvent organisés sous forme associative ou en groupe informel, ils peuvent être dotés d'un financement par la ville pour leur fonctionnement. À ce titre, ils sont donc consultatifs et consultés ; leur lien avec l'exécutif en place fait l'objet d'un partenariat. Il porte également des actions citoyennes.

Remarque sur les chartes et règlements intérieurs. Un point commun à l'ensemble de ces instances – qu'elles soient plus ou moins autonomes du pouvoir politique – est qu'elles fonctionnent sur la base d'une charte coélaborée. La charte est plus qu'un règlement intérieur, elle fait appel aux valeurs, à la raison d'être de l'instance, aux principes d'engagement et de contre-engagement. Traduite en règlements intérieurs ou non, elle intègre les modalités de constitution, de fonctionnement, d'adhésion ou de démission.

Un outil : le tirage au sort

Le premier tirage au sort pratiqué dans la République française est celui des jurés d'assises. Une des dimensions d'un tirage au sort est la liberté ou non de rejoindre le collectif d'individus constitué. Dans certains cas, c'est imposé. Dans d'autres, c'est un choix que chacun est libre d'accepter ou de refuser, avec la possibilité de se désister après avoir été tiré au sort. Chaque procédure s'adapte à la finalité recherchée. La critérisation du choix des personnes qualifiées pour former la base du tirage est une autre dimension essentielle. Selon les cas, cette base est la plus large possible; elle peut également être restreinte afin de correspondre à la qualification précise requise par la situation. Il faut avoir le savoir pour se positionner. Le même raisonnement s'applique à tous les tirages,

quelle que soit la tâche à exécuter.

À Poitiers, sur les quatre cents personnes mobilisées, cent ont répondu à l'appel et une trentaine restent investies après deux années de travail.

Pour aller plus loin : dans la démocratie athénienne (v^e-IV^e siècle av. J.-C.), les élections étaient réservées à des postes spécifiques nécessitant des compétences particulières, comme les stratèges militaires. S'il est nécessaire de rappeler qu'il ne concernait alors que 15 % à peine de la population, le tirage au sort était un mécanisme central pour assurer la participation des citoyens aux institutions politiques, pour porter les délibérations collectives et pour limiter la concentration du pouvoir.

Le Cédís

Depuis sa création en 1998, le Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale (Cédís) conçoit des formations axées sur les enjeux de la transition écologique et de développement des territoires, à travers l'accroissement et le renforcement des compétences de ses acteur·ices, élu·es locaux et professionnel·les.

Nos programmes reflètent les valeurs que nous portons : l'écologie, la solidarité et l'innovation. Nos formations s'adressent principalement aux élu·es, à leurs collaborateur·ices, aux agents territoriaux et aux associations, qui se reconnaissent dans celles-ci.

Nous travaillons en collaboration avec de nombreux·ses formateur·ices et en partenariat avec de multiples structures afin de diversifier notre offre et d'élargir nos compétences.

Notre vision de la formation est celle d'une activité en constante évolution, au service des individus et de la collectivité avant tout. Notre force est d'être constamment à l'écoute pour proposer des réponses sur mesure à nos interlocuteurs, en fonction de leurs besoins spécifiques.

Pour nous contacter :

www.cedis-formation.org

www.facebook.com/CedisFormation

[@cedisformation.bsky.social](https://www.instagram.com/cedisformation)

www.linkedin.com/company/cedis-formation/

Cédís (Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale)

10 rue Chevreul, 75011 Paris

tél : 01 41 58 52 40

cedis@cedis-formation.org

L'auteur : Yann Crespel

Formé en sciences humaines, économiques et politiques, Yann Crespel a d'abord exercé des responsabilités en direction de festival et en coordination de projets culturels au Mali, en Tunisie et au Maroc, puis en France. Il a piloté le service municipal de relations internationales de la ville de Romans-sur-Isère, avant d'intégrer l'entreprise coopérative Kaléido'Scop. Nourri d'une longue expérience internationale, il applique sa curiosité dans des domaines divers et variés, ayant à cœur de repenser l'implication des citoyens dans les processus de délibération, de décision et de mise en œuvre de l'action publique. Il accompagne les individus, les équipes et les organisations, pour agir au plus près des besoins des territoires et des humains qui y vivent.

Ancré dans les terres du Vercors, il coordonne l'association Dans le même bateau et assure le développement d'un lieu culturel original en milieu rural, l'Amer, interpellant la place de l'humain entre technologies numériques et nature vivante.

IMPRIMÉ EN FRANCE

Achevé d'imprimer en juillet 2025

sur les presses de l'imprimerie SEPEC dans l'Ain

Malade, la démocratie locale ?

Et si elle était plutôt en pleine métamorphose ? Ce livre part d'un constat sans détour : la démocratie locale est abîmée, la relation entre les administrés et leurs institutions s'est détériorée. Mais au lieu d'y voir un signe de fin, il en fait un point de départ, une invitation à prendre position et à refonder nos pratiques démocratiques au plus près du terrain.

Conçu comme un manuel, l'ouvrage s'adresse en premier lieu aux élus municipaux, aux agents publics, aux collectifs et aux citoyens qui, tous les jours, tissent des liens, inventent de nouveaux espaces de dialogue, s'interrogent et animent la vie publique. Mais il interpellera aussi celles et ceux qui refusent de réduire la démocratie au seul vote, et cherchent des façons concrètes de remettre du sens dans notre quotidien démocratique.

L'auteur propose un double parcours : une plongée dans les structures profondes de la démocratie locale, à travers une lecture originale des institutions et des imaginaires qui les soutiennent, et un tour d'horizon d'initiatives innovantes, dans des communes petites et grandes, rurales comme urbaines. On y découvre des expériences parfois fragiles, souvent inventives, toujours instructives et porteuses d'espoir.

Prendre soin de la démocratie, c'est répondre collectivement aux défis écologiques, sociaux et humains de notre temps. Ce livre est une boussole pour celles et ceux qui croient encore que la démocratie reste la meilleure des voies.

Yann Crespel

Fort d'une longue expérience internationale et d'un parcours académique en sciences humaines et en sciences politiques, Yann Crespel s'est spécialisé dans le développement des territoires et dans les différentes formes de coopération. Accompagnateur certifié de la transformation des organisations, c'est aux côtés d'acteurs publics et privés qu'il explore la diversité des sociétés humaines. Il est ancré dans le Vercors où il anime un lieu et ses projets culturels, engagé au quotidien pour relier le sensible au politique, pour faire vivre une démocratie créative et vivante.

